



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION  
ET DE LA MODERNISATION

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous-direction de la Formation et des Concours

Bureau des concours et examens professionnels  
RH4B

**CONCOURS INTERNE DE  
CONSEILLER DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (CADRE D'ORIENT)  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2013**

---

**ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ**

**Mardi 11 septembre 2012**

**QUESTIONS INTERNATIONALES**

*Rédaction d'une note à partir d'un dossier relatif aux questions internationales*

Durée : 5 heures.

Coefficient : 3



*Ce dossier comporte 73 pages (pages de garde et de sommaire non comprises).*

**SUJET :**

**Voir au verso**

## **Concours de Conseiller des affaires étrangères (Cadre d'orient) au titre de l'année 2013**

### **Concours interne**

Sujet :

Le ministre se rendra prochainement en visite officielle en Inde. A l'occasion de ses entretiens avec les plus hautes autorités indiennes, il évoquera la réforme de la gouvernance mondiale.

Conseiller à la Direction générale de la Mondialisation, il vous est demandé de présenter à son cabinet une note de synthèse énonçant des propositions françaises en la matière, tenant compte des aspirations des pays émergents et s'inscrivant dans la défense des intérêts français et européens.

Vous vous appuyerez sur le dossier joint.

## Liste des documents :

Document 1:

Article de Christian Lequesne, « vers une gouvernance mondiale ? », *Alternatives internationales* (Hors série n°7), Décembre 2009. 2 pages.

Document 2:

« Mondialisation et nouvelles organisations internationales », *Les Dossiers de la Mondialisation n°19*, Paris, CEPII, 2010. 4 pages.

Document 3:

« Présentation du G8 », *Diplomatie.gouv.fr*. 3 pages.

Document 4:

« Le Conseil d'administration approuve de vastes réformes de la gouvernance », article du *Bulletin du FMI*, 5 novembre 2011. 3 pages.

Document 5:

« Note au Directeur de l'Economie globale et des stratégies de développement », *MAEE*, février 2011. 8 pages.

Document 6:

Position franco-britannique sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, *Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies*, mars 2010. 2 pages.

Document 7:

« Sarkozy met l'ONU au défi de réformer le Conseil de sécurité dès 2011 », Dépêche AFP publié sur *Lepoint.fr*, 30 janvier 2011. 1 page.

Document 8:

« La réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies », *Représentation permanente de la France auprès des Nations-Unies*, janvier 2012. 5 pages.

Document 9:

« La réforme du Conseil de Sécurité, Note de situation », Note interne, *MAEE*, 2012, 1 page.

Document 10:

« La réforme de la gouvernance mondiale : une priorité de la présidence française des G8 et G20 », Analyse de Bélich Nabli, *Affaires-stratégiques.info*, janvier 2011. 2 pages.

Document 11 :

« Réforme de la gouvernance mondiale », présentation des priorités de la *Présidence française du G20*. 2 pages.

Document 12 :

« Note au cabinet du Ministre sur le sommet des BRICS de New Delhi », *MAEE*, 2012, 3 pages.

Document 13 :

« Fourth BRICS Summit : Delhi Declaration », *BRICS Summit*, 2012. 6 pages.

Document 14 :

« L'Inde, le G20 et la gouvernance mondiale », Christophe Jaffrelot, *Les Notes du CERJ*, décembre 2010. 8 pages.

Document 15 :

« La France et l'Inde émergente », Jean-Luc Racine, *Le Monde*, 3 décembre 2010. 2 pages.

Document 16 :

« Can Russia contribute to global governance ? », article de Charles Grant, *Centre for European Reform*, Juin 2009. 2 pages.

Document 17 :

« Une Alliance pour le changement », tribune commune de Nicolas Sarkozy et Luis Inácio Lula Da Silva, *Libération* et *Folha de São Paulo*, 7 juillet 2009. 2 pages.

Document 18 :

Article de Jean-Pierre Raffarin, « Attention à l'autre gouvernance mondiale » *Le Monde*, 28 avril 2011. 2 pages.

Document 19 :

« Quand les pays émergents s'imposent sur la scène internationale », Pascal Lamy, *Revue Esprit*, juin 2012. 10 pages.

Document 20 :

« La Réforme des droits de vote à la Banque mondiale profite aux émergents », *RFI*, 26 avril 2010. 2 pages.

Document 21 :

« Sommet de la Terre 'Rio + 20' : un échec quasi programmé », *Atlantico.fr*, 19 juin 2012. 3 pages.

## Vers une gouvernance mondiale ?

Christian Lequesne, Directeur du Ceri  
*Alternatives Internationales Hors-série n° 007 - décembre 2009*

La crise économique et l'élection d'Obama ont ramené la notion de gouvernance mondiale au coeur du débat. Bien que général, le terme vise à décrire l'acceptation d'un monde multipolaire plus que bipolaire auquel s'ajoute la reconnaissance du pouvoir des grands Etats dits émergents (Chine, Inde, Brésil, etc.).

Le sommet de Pittsburgh, en septembre 2009, a institutionnalisé le G20 dont les Etats membres représentent quelque 90% du PIB de la planète. Il l'a fait aux dépens du G8 regroupant les seuls pays occidentaux, la Russie et le Japon. Cette reconnaissance du G20 comme nouvelle instance de coopération économique mondiale, se réunissant deux fois par an, reflète la réalité du pouvoir en 2009.

Il était également dans l'ordre des choses que le sommet de Pittsburgh décidât d'une réforme du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Le transfert d'au moins 5% des quotes-parts du FMI aux pays émergents, ainsi que l'augmentation d'au moins 3% des droits de vote des pays en voie de développement au sein de la Banque mondiale, sont des signes d'émergence de la nouvelle gouvernance mondiale.

Il n'en reste pas moins qu'il ne faut pas surestimer ce que le G20 pourra faire à l'égard d'Etats (et en particulier les émergents) qui restent animés par le bon vieux principe de la souveraineté nationale. Cela est particulièrement vrai pour la régulation du système financier international. Si le G20 a appelé à un encadrement renforcé des traders et des banquiers, en demandant que leurs rémunérations soient liées aux performances de long terme plutôt qu'aux prises de risque de court terme, la bonne application reste entre les mains de superviseurs nationaux. Il n'existe pas aujourd'hui de gouvernement supranational capable d'exercer un pouvoir de coercition mondial, ni même régional. L'Union européenne en est le seul embryon, bien qu'elle soit soumise elle aussi aux limites de la souveraineté des Etats. Quel sera ainsi le pouvoir de contrainte des autorités européennes de supervision des marchés financiers, bancaires et de l'assurance - qui devraient voir le jour en 2010 - que le gouvernement britannique, soucieux de préserver l'indépendance de la City, a accepté en freinant des quatre fers?

La récente crise financière renvoie finalement à une question bien classique de la théorie des relations internationales: celle du pouvoir rémanent des Etats en tant que communautés politiques légitimes, alors que les problèmes à traiter sont de plus en plus mondiaux. Ce qui est vrai des marchés financiers l'est tout autant du changement climatique, peu abordé à Pittsburgh, mais qui constitue l'agenda de la conférence de Copenhague de décembre 2009.

Certainement est-il vain de rêver d'un gouvernement mondial. En revanche, il faut espérer une meilleure coordination mondiale des Etats (c'est cela, le sens du mot gouvernance), car les



déclarations conjointes finissent par créer parfois des formes d'engagement. On peut estimer aussi que la "société mondiale", notion chère à l'école anglaise des relations internationales, est devenue peut être moins une illusion qu'il y a cinquante ans. Dans un monde où les échanges sont intenses, syndicats, ONG, citoyens, qui diffusent sur leurs blogs des diagnostics communs des besoins du monde, ont acquis le pouvoir de contraindre davantage les Etats à converger.

Christian Lequesne, Directeur du Ceri

*Alternatives Internationales Hors-série* n° 007 - décembre 2009

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - [abonnements@alternatives-economiques.fr](mailto:abonnements@alternatives-economiques.fr)). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr).

## « Mondialisation et nouvelles organisations internationales

La récente crise économique et financière a constitué, dans le domaine des relations internationales, un accélérateur, bouleversant les anciens équilibres fondés suivant Pascal Lamy sur un triangle entre l'universalité (les Nations Unies), les agences spécialisées (les institutions de *Bretton Wood*), et, enfin, la « diplomatie de clubs ».

La crise a déjà fortement affecté la géométrie de ce triangle. Les relations entre les organisations internationales (FMI, ONU, nouvelle enceinte du G20) évolueront-elles vers la complémentarité ou se figeront-elles dans le cloisonnement et la rivalité ? C'est l'avenir du multilatéralisme qui est plus globalement en question, avec en perspective à court terme la présidence française du G8 et du G20 en 2011<sup>1</sup>.

### QUEL CHEMIN PARCOURU ET QUELLES PERSPECTIVES POUR LA GOUVERNANCE MONDIALE ?

La gouvernance mondiale existe déjà avec ce que cela suppose de mécanismes sophistiqués de régulation globale. Le malaise ambiant vient selon Bertrand Badie d'une vision des relations internationales figée sur un mode westphalien, lui-même basé sur le concept de souveraineté, comme si rien n'avait changé. La mondialisation se caractérise d'abord par le principe d'interdépendance et se conjugue sur le mode de

l'échange, tandis que les relations internationales restent régies par le principe de territorialité et une « *grammaire de la fixité* ». Il en résulte un décalage entre les sociétés et leurs Etats, enjeu d'une réinvention des relations internationales. Le « *diplomate et le soldat ne sont plus au centre* » d'un jeu dessiné en trois temps par Bertrand Badie.

Il y eut d'abord le temps de la concertation où les plus forts se réunissaient pour œuvrer utilement à la résolution des grands problèmes mondiaux. Les petits étaient bien obligés de suivre selon le principe énoncé par le chancelier Metternich au 19<sup>ème</sup> siècle. Puis vint l'âge du multilatéralisme, partagé entre l'institutionnalisme libéral inspiré de la doctrine du Président Wilson et la théorie du solidarisme malheureusement trop oubliée, conceptualisée notamment par Léon Bourgeois (dès 1907) et Aristide Briand. Le premier voyait dans l'existence d'institutions garantissant les échanges le gage d'une paix civile au niveau mondial. Le second annonçait l'émergence d'une opinion publique internationale comme de besoins de dimension internationale à satisfaire en priorité. Mais avec l'abandon de la dimension sociale et sous l'influence du Président Roosevelt, le multilatéralisme a en quelque sorte régressé en privilégiant à nouveau la concertation entre oligarques à travers le format envisagé pour le nouveau Conseil de sécurité. De ce fait, la base du système onusien renvoie principalement à la défense des intérêts des riches et des puissants. Le troisième temps s'est imposé avec les premiers signaux de crise au début des années 1970. Est alors mis en avant le besoin de gouvernance, concept hérité des sciences de la gestion et du management, assorti de la notion de biens publics mondiaux. Cela suppose, élément supplémentaire de complexité, une association des acteurs publics et des acteurs privés. La gouvernance, inclusive par nature, s'est heurtée rapidement à la renaissance de « *l'oligarchie* » qui va prendre les formes successives du G6 (1975), du G7 puis du G8,

<sup>1</sup> Ce dossier a été rédigé sur la base des analyses présentées lors du 19<sup>ème</sup> *Rendez-vous de la mondialisation* du 7 juillet 2010, par Bertrand Badie, professeur en science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et enseignant chercheur au CERI, Pierre Duquesne, ambassadeur chargé des questions économiques de reconstruction et de développement, Jacques Le Cacheux, directeur des études à l'Observatoire Français des Conjonctures économiques (OFCE) et Alain Dejammet, ancien ambassadeur aux Nations Unies. MM Duquesne et Dejammet se sont exprimés à titre personnel. Ce *Rendez-vous* a été rendu possible par une collaboration avec la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE). Il a été co-animé par Pierre-François Mourier, directeur général adjoint du Centre d'analyse stratégique et Paul-Bertrand Baretts, sous-directeur des affaires internationales de la DGM-MAEE.

mettant fin à la bipolarité. Le G8 se saisissant des questions politiques va devoir s'ouvrir aux pays du sud. Bertrand Badie voit dans les « mutations empiriques » engendrées par la crise asiatique de 1997 et la crise financière globale de 2008 les signes annonciateurs de la création d'un G20 au niveau des chefs d'Etat. Mais si le G20 rassemble 90% du PIB mondial, il ne représente qu'« 1% de la conflictualité mondiale ». Dans ces conditions, quels sont les critères de représentativité efficaces ? Persiste de plus la « tentation du minilatéralisme » où l'on se réunit entre soi, en petit comité. Il y a ici une double reconstruction entre les « parvenus » (les pays émergents pas forcément parmi les plus démocratiques) et les « aristocrates » (essentiellement les vieilles démocraties européennes), avec à la clé nombre de frustrations. Le « minilatéralisme » est-il toujours suffisamment légitime pour s'imposer au plus faible ?

Enfin, le multilatéralisme peut-il rester seulement politique ? Face au nombre de victimes qui souffrent toujours de la faim dans le monde, c'est la sécurité humaine qui est au centre de tout. Seule une approche sociale peut venir à bout des conflits mondiaux d'aujourd'hui : voilà un nouveau défi pour les organisations internationales. Pourront-elles le relever ?

#### G20 : QUELLES POSSIBILITES DE COORDINATION DES POLITIQUES ECONOMIQUES MONDIALES ?

Signalant d'emblée pour le déplorer que les communiqués des G20 successifs ont réussi, en 18 mois, à dépasser en technicité ceux du FMI, Pierre Duquesne décline un abécédaire pour tracer le périmètre du « premier Forum pour la coopération économique internationale ».

« A » comme « *Activité* » : c'est la nécessité de clarifier si l'objectif final est la gestion de crise ou la stratégie de régulation. Les gouvernements face à une crise sont toujours tentés, plutôt que de s'attaquer à réformer l'existant, de créer des instances informelles censées favoriser davantage la réactivité et l'innovation. Il en résulte le plus souvent, et le danger est là, un empilement des structures (pour preuve le G5 existe toujours). Celles-ci sont condamnées, à un moment donné, à

se tourner vers les institutions existantes ou à créer leur propre secrétariat si elles veulent survivre. Le G20 sera incapable d'échapper à ces travers. Il se consacre à des questions financières si pointues qu'il n'est pas impossible que certains de ceux qui y ont assisté n'aient pas toujours totalement saisis de quoi il retournait. Il en vient à traiter trop légèrement des sujets globaux. Cela jette un doute sur sa capacité à agir en « période de vitesse de croisière » et non de crise. La question de la régulation globale relève davantage des organisations classiques plus correctement outillées. Les pays émergents s'opposent certes à toute « dérive » du G20 vers les questions plus politiques, mais cette évolution semble quasi inévitable.

« B » comme « *But* » : cela renvoie à l'arbitrage entre légitimité et efficacité. Si le G20 a fait le choix de la première, la question de l'efficacité ne tardera à se poser avec acuité : faut-il collaborer ou remettre en cause les organisations classiques ? L'existence du G20 condamne inévitablement un G8 obsolète sur de nombreux points, car mal dimensionné et trop bureaucratique pour Pierre Duquesne. Une enceinte comme celle du G7 n'en paraît que plus pertinente, notamment quand on parle de développement, à condition d'intégrer la Chine à ces discussions.

« C » comme « *Cohérence* » qui s'impose sur le plan de la mise en œuvre car il ne faut pas oublier que le G20 ne dispose que d'un secrétariat minimal et n'a pas d'autre choix que de compter sur les institutions de *Bretton Woods* pour espérer voir ses préconisations devenir des réalités. Or G20 et institutions de *Bretton Woods* fonctionnent de manière différente : au G20 il y a un consensus au cours de quelques réunions par an tandis que le mécanisme censitaire régit les institutions de *Bretton Woods*, dont les conseils d'administration, à 24, se réunissent deux fois par semaine. Comment articuler ces différentes méthodes ? Pierre Duquesne prédit une forte résistance, impulsée par les pays émergents au sein des Nations unies envers toute velléité du G20 de remplacer ce « G192 ».

« D » comme « *Délaissés* », ces pays pauvres non intégrés au G20 ou comme certaines institutions clés comme la Banque des Règlements Internationaux (BRI) mise en place après la Première Guerre mondiale, dont l'influence est pourtant

croissante (cf Comité de Bâle). Le G20 signe également l'échec d'une « Europe » (« E ») déjà peu présente dans la gestion de crise, même si le G20 compte aujourd'hui davantage de représentants européens.

Le rythme de réunion adopté est en tout cas « *insoutenable* » selon Pierre Duquesne, qui met en exergue la question du « *Format* » (« F ») avec la possible déclinaison en conférences interministérielles. Ce schéma est peu opérationnel si on se réfère à ce qui se passe au G7. Le dernier G20 de Toronto a montré combien le G7 restait le « *centre de gravité* » (« G ») sur les deux sujets majeurs, politique budgétaire et taxation financière. Les pays émergents ne sont pas forcément plus « *audacieux* » dans leur attitude envers les Etats-Unis et leur influence est amoindrie par le fait qu'ils ne constituent pas un groupe organisé.

Enfin, selon Pierre Duquesne, la référence à l'effacement de la dette de « *Haïti* » (« H ») dans les conclusions du G20 de Toronto semble déplacée, ce sujet étant traité dans d'autres instances.

#### FMI : QUELLE REFORME POSSIBLE ?

Lorsque Dominique Strauss-Kahn a été nommé à la tête du Fonds monétaire international (FMI), cette institution semblait avoir largement perdu de son utilité : suite à la crise asiatique de 1997-1998, de nombreux pays émergents, et pas seulement en Asie, avaient viré de bord en matière de politique macroéconomique et choisi d'accumuler des réserves de manière à ne plus jamais dépendre du Fonds dont l'intervention en Asie avait été ressentie comme inadaptée, voire humiliante.

Jacques Le Cacheux retrace l'évolution d'un FMI se consacrant d'abord, jusqu'à la fin des années 70, à la surveillance macroéconomique du système monétaire international. Devenu un « *club des riches* » il assurait la bonne gestion d'un système de change fixe dominé par les Etats-Unis. Progressivement, au vu de la montée de l'endettement et des crises (Mexique puis Amérique Latine) il s'est transformé en « *gendarme des pauvres* » préservant les intérêts des créanciers, les banques commerciales américaines en premier lieu. Il a alors appliqué plusieurs « *recettes* » au nom d'un « *Consensus de Washington* » préconisant la

réduction des dépenses et du secteur public, des réformes structurelles, une diminution de la demande intérieure. Après la crise asiatique il a connu une période de purgatoire.

Le contexte récent s'est transformé au gré des réunions du G20. A Londres en avril 2009 une très forte augmentation des moyens du FMI a été entérinée, amorce de son retour en grâce. Paradoxalement, alors qu'il demeure dans ses statuts une organisation multilatérale, le FMI est en ce moment surtout le prêteur en dernier ressort des seuls pays européens, de par son intervention en Hongrie, en Lettonie et en Grèce, ainsi que dans le schéma du Fonds européen de stabilisation financière. Il est redevenu le « *pompier des riches* ». Les pays européens peuvent voir dans cette situation un avantage politique, celui de détourner la responsabilité des interventions vers « *les méchants du FMI* ».

La doctrine du FMI a évolué depuis le début de la crise. Le Fonds a tout de suite appelé à une politique vigoureuse de relance notamment budgétaire. La BRI paraît a priori plus légitime pour ce qui concerne la régulation financière qu'un FMI n'ayant pas véritablement fait la preuve de son expertise, faute d'implication dans la crise des *subprimes* par exemple. Le Comité de Bâle fonctionnant sur le modèle d'un « *club de banques centrales* » paraît lui aussi plus pertinent.

Le problème de la légitimité globale est déterminant pour le FMI selon Jacques Le Cacheux. Certains grands pays émergents et notamment la Chine y sont sous-représentés, à l'inverse des pays européens. Les Etats-Unis soutenus par l'Europe disposent aujourd'hui d'une majorité au Conseil d'administration du FMI et constituent à eux seuls une minorité de blocage dans cette instance. Toutes les questions renvoyant aux grands équilibres macroéconomiques et à la régulation financière s'en trouvent fortement hypothéquées.

#### ONU : LA REFORME IMPOSSIBLE ?

La réforme des Nations Unies est un sujet à la mode depuis que l'institution existe. Mais la seule véritable réforme a été l'élargissement du Conseil de sécurité en 1963. Depuis seuls ont été réalisés des ajustements à la marge. Un passage en revue des

différentes structures des Nations Unies permet d'identifier non pas tant les réformes que les ajustements possibles et raisonnables, au vu d'une Assemblée générale qui ne pourra à elle seule, selon Alain Dejammet, organiser l'économie mondiale :

- La Cour internationale de Justice fonctionne bien. La seule réforme envisageable tiendrait dans la possibilité de saisine de la Cour non seulement par les seuls Etats membres, mais aussi par le Secrétaire général, ce qui pourrait s'avérer utile en temps de crise ;
- L'Assemblée générale ou « G192 » a certes organisé une réunion extraordinaire pour traiter de la crise financière mais sans aucun résultat. Cela ne doit pas faire oublier qu'elle forme une caisse de résonance, permettant de « prendre le pouls » de l'opinion publique en renvoyant à une certaine forme de société civile. Le Conseil de sécurité n'aurait pu susciter le mouvement de décolonisation sans une Assemblée générant réunions et sommets où les Chefs d'Etat et de gouvernement sont bien présents quoi qu'ils en disent par ailleurs. Le fait de chercher un consensus n'est qu'une pratique destinée à donner plus de poids à ses résolutions. L'Assemblée a l'avantage de ne pas fonctionner sur le principe sur l'unanimité ;
- Le Secrétariat général des Nations Unies se distingue par un cabinet de dimension réduite. Cela a permis à tous les titulaires du poste, sauf peut-être le dernier d'incarner une forme d'indépendance. Seul changement à envisager peut-être, interdire au Secrétaire général de se représenter ;
- C'est le Conseil économique et social complètement méconnu depuis que ses membres sont passés de 28 à 54 qui aurait surtout besoin d'une réforme ne reçoit plus la visite d'aucun ministre (alors qu'il avait géré les débuts de la mondialisation). Le G20 n'est pas une instance démocratique et viable selon Alain Dejammet qui relève la sous représentation des pays africains.

Il serait dès lors bienvenu que les Chefs d'Etat et de gouvernements du G20 amorcent un rapprochement avec le Conseil économique et social. Cela éviterait, au prix d'une « combinaison raisonnable », les reproches déjà exprimés des pays émergents et en développement ;

- A l'opposé du cas de figure précédent, toutes les propositions de réforme pour le Conseil de sécurité s'accordent sur son nécessaire élargissement au-delà de 15 membres. La structure d'aujourd'hui fonctionne pourtant convenablement au quotidien, l'avis de chacun étant pris en compte sans cacophonie contrairement à ce qui passe dans l'Union européenne à 27. La difficulté vient de ce que tous les Etats veulent avoir des représentants permanents. Pire, ils veillent surtout à ce que leurs voisins ne disposent pas de membres permanents (cf. Chili versus Paraguay ou Inde versus Pakistan). Il faut élargir le cercle, jusqu'à 20 membres au plus. Une réforme simple consisterait à rendre, après chaque « tour » des pays au Conseil, leur réélection immédiate possible.

Les Chefs d'Etat n'ont pas pour autant perdu leur attirance pour le G7. Cela va à l'encontre de la doctrine française qui des années durant s'est opposée à tout « *political directory* ». Dans les faits le G7 ne s'est pas cantonné aux dossiers économiques et cette situation va perdurer. Les Chefs d'Etat préfèrent de loin traiter des problèmes politiques que s'atteler à d'arides discussions purement économiques. On s'achemine vers une cohabitation G20/G8-G7, illustrant deux conceptions des relations internationales : la « famille » ou le « club » où l'on se coopte, et la démocratie fondée sur l'élection.



Centre d'études prospectives  
et d'informations internationales  
9, rue Georges Pitard  
75015 Paris  
Téléphone : 01 53 68 55 00  
Site Internet : [www.cepii.fr](http://www.cepii.fr)



Centre d'analyse stratégique  
18, rue de Martignac  
75700 Paris cedex 07  
Téléphone : 01 42 75 61 00  
Site Internet : [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)



# Doc. 3

Diplonet

<http://intranet.diplomatie.gouv.fr/spip.php?article25955>

> Mondialisation > Affaires économiques internationales > G20 - G8 > Présentation et historique du G20 et G8

## Présentation générale du G8

*Créé à l'initiative de la France en 1975 pour faire face au premier choc pétrolier, le G8 est un groupe informel d'économies avancées qui se réunit une fois par an lors d'un Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Il a essentiellement un rôle d'orientation et d'impulsion politiques.*

### Membres

Les membres du G8 sont la France, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Russie, l'Allemagne, le Japon, l'Italie et le Canada. Composé de six membres à sa création en 1975, puis de sept avec le Canada en 1976, le groupe est devenu le G8 avec l'inclusion progressive de la Russie à partir de 1998. L'Union européenne (à l'époque la CEE) est associée depuis 1977. Les membres du G8 représentent 15% de la population mondiale, 65% du PIB, les deux tiers du commerce international.

### Objectifs

Les membres du G8 s'efforcent d'identifier ensemble des mesures à prendre, là où ils peuvent faire la différence, sur les grandes questions touchant aux enjeux politiques de la sécurité et de la mondialisation. Sans personnalité juridique, ni secrétariat permanent, le G8 n'est pas une institution internationale et ne prend pas de mesures à caractère obligatoire.

Le G8 a été, au cours des trente dernières années, la principale enceinte d'orientation et d'impulsion au plan international dans des domaines de plus en plus larges au fil du temps : économie dès l'origine, mais aussi développement, paix et sécurité, environnement et changement climatique. Il a permis la mise en place d'un cadre collectif de régulation de la mondialisation.

Depuis le Sommet de Pittsburgh en septembre 2009, qui a marqué une étape majeure dans la réforme de la gouvernance mondiale en faisant du G20 le « principal forum de coopération économique internationale » afin de refléter les nouveaux équilibres mondiaux et le rôle croissant des pays émergents, le G8 redéfinit son rôle.

Le « nouveau G8 » se recentre sur les enjeux géopolitiques et de sécurité, sur le partenariat avec l'Afrique, dans sa double dimension politique et économique, et sur la discussion des sujets d'intérêt commun aux pays du G8, qui sont confrontés à des défis propres.

Sa valeur ajoutée réside dans son efficacité, fondée sur son caractère direct et informel, la tradition de travail en commun et une volonté partagée par ses membres d'assumer leurs responsabilités.

### Présidence

Le G8 est présidé à tour de rôle, du 1er janvier au 31 décembre d'une année donnée, par chacun des membres dans l'ordre suivant : France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Russie, Allemagne, Japon, Italie et Canada. L'Union européenne participe au G8 en tant qu'observateur ; elle est représentée au Sommet par le Président du Conseil européen et le Président de la Commission européenne.

Le pays assumant la présidence organise et accueille le Sommet, et le prépare en convoquant en amont des réunions ministérielles, de hauts fonctionnaires et d'experts. La présidence est également responsable de la communication au nom du G8 et des relations avec les pays non membres du G8, les organisations internationales, les ONG et la société civile en général.

La France préside le G8 en 2011 pour la sixième fois. Par le passé, elle a accueilli les Sommets de Rambouillet en 1975, de Versailles en 1982, de Paris en 1989, de Lyon en 1996 et d'Evian en 2003.

### Sommet

Le Sommet offre l'occasion d'une discussion franche et informelle entre dirigeants sur les sujets clés de l'agenda international. Il donne lieu à l'adoption d'une déclaration politique, éventuellement accompagnée de déclarations annexes, plans d'action sectoriels et autres documents.

Le G8 a pris l'habitude, depuis une dizaine d'années, d'organiser lors du Sommet une rencontre avec des dirigeants africains. Traditionnellement, les pays fondateurs du Nouveau Partenariat avec l'Afrique (NEPAD) sont invités -Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Nigeria, Sénégal- ainsi que le pays présidant l'Union africaine (UA) et celui présidant le NEPAD. A certaines occasions, des dirigeants d'autres pays ont également été invités.

### Réunions préparatoires



Le Sommet est préparé par les « Sherpas », nom donné aux représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement. Ils se réunissent plusieurs fois avant le Sommet pour discuter de l'ordre du jour et négocier les textes. En France, le Sherpa est le conseiller diplomatique du Président de la République, M. Jean-David Lévitte.

Les Sherpas sont assistés par les « Sous-Sherpas » Affaires étrangères et Finances, ainsi que par les Directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères et les Représentants personnels pour l'Afrique des chefs d'Etat et de gouvernement.

#### Réunions ministérielles

La présidence organise également des réunions ministérielles, qui préparent le Sommet mais ont également leur propre ordre du jour et font l'objet de communiqués rendus publics.

Les Ministres des Affaires étrangères se réunissent une fois avant le Sommet et une deuxième fois en septembre à New York à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) pour discuter des questions de politique étrangère et de sécurité. Ces réunions sont préparées par les Directeurs politiques.

D'autres réunions ministérielles peuvent être organisées. En 2011, se tiendra notamment une réunion ministérielle sur le trafic transatlantique de drogue et la criminalité qui l'accompagne, qui rassemblera les pays du G8 mais également d'autres pays d'Amérique latine et d'Afrique concernés au premier chef par ce problème.

#### Représentants personnels pour l'Afrique / Forum pour le Partenariat avec l'Afrique

En 2002, un réseau de Représentants personnels pour l'Afrique des chefs d'Etat et de gouvernement du G8 a été mis en place pour engager un dialogue avec le Nouveau Partenariat avec l'Afrique (NEPAD). En 2003, la France s'est appuyée sur ce réseau pour la préparation du Plan d'action du G8 d'Evian pour l'Afrique ; elle a élargi le cadre de ce groupe en créant le Forum pour le Partenariat avec l'Afrique, qui est ouvert aux principaux bailleurs bilatéraux et multilatéraux, notamment européens.

Les Représentants personnels pour l'Afrique se réunissent plusieurs fois avant le Sommet avec les Représentants personnels des dirigeants des pays africains qui sont invités au Sommet pour préparer cette rencontre.

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique se réunit au moins deux fois par an. Il est coprésidé en alternance par deux pays africains et deux pays partenaires au développement (le pays présidant le G8 et un pays de l'OCDE non membre du G8). Il est chargé depuis 2005 du suivi des engagements souscrits à l'appui du développement par les États africains et leurs partenaires au développement, dans le cadre d'un exercice de redevabilité mutuelle.

#### Langue

Il n'y a pas de langue officielle du G8, car le G8 est une procédure de consultation et non une organisation internationale. Les chefs d'Etat et de gouvernement s'expriment dans leurs propres langues lors du Sommet. Les consultations préalables à la préparation du Sommet sont menées en anglais.

- [Voir la liste des sommets du G8 de 1975 à 2010](#)

**ÉTATS MEMBRES DU G8, DU G20 ET ÉTATS INVITÉS PAR LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G20**



Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction des Archives (div. géographie) • 15 juillet 2011

Membres du G20 également membres du G8 :

Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni, Russie + Union européenne

Membres du G20 :

Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Mexique, Turquie

États invités par la présidente française du G20 :

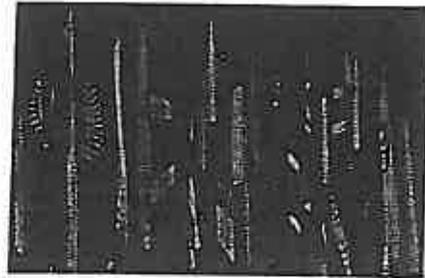
Espagne, Émirats arabes unis, Éthiopie, Guinée équatoriale, Singapour

## Bulletin du FMI

### RÉFORME DE LA GOUVERNANCE DU FMI

#### Le Conseil d'administration approuve de vastes réformes de la gouvernance

Bulletin du FMI en ligne  
5 novembre 2011



L'élément central de la réforme est un doublement des quotes-parts qui aura pour effet un transfert de 6 % des quotes-parts vers les pays émergents et en développement dynamiques. (IMF photo)

- Transfert important du pouvoir de vote au profit des pays émergents et en développement dynamiques
- Un Conseil d'administration entièrement élu et plus représentatif
- Doublement des quotes-parts du FMI, portées à 755 milliards de dollars EU environ

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé de vastes réformes de la gestion de l'institution, une semaine avant que les dirigeants du Groupe des vingt pays industrialisés et émergents se réunissent à Séoul pour examiner les meilleurs moyens d'affermir la reprise de l'économie mondiale.

«Dans l'ensemble, il s'agit d'un transfert considérable des quotes-parts et donc du pouvoir de vote. C'est une augmentation très importante de la participation et de la représentation des pays émergents et des pays en développement... c'est une réforme historique du FMI», a déclaré M. Strauss-Kahn, Directeur général du FMI, lors d'une conférence de presse organisée immédiatement après que le Conseil d'administration a pris sa décision.

«Cela signifie que maintenant les dix plus gros actionnaires du FMI sont les dix plus grands pays du monde, à savoir les États-Unis, le Japon, les quatre pays européens principaux et les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). Le classement des pays reflète vraiment maintenant leur classement dans l'économie mondiale», a-t-il déclaré.

#### Un pouvoir de vote accru pour les pays émergents et en développement dynamiques

L'élément central de la réforme est un doublement des quotes-parts du FMI qui aura pour effet un transfert de 6 % des quotes-parts au profit des pays émergents et en développement dynamiques.

«Une moitié du transfert provient des pays avancés, principalement européens, mais aussi des États-Unis. Un tiers vient des pays producteurs de pétrole, de l'Arabie Saoudite par exemple. Au total, 80 % du transfert provient des pays avancés et des pays producteurs de pétrole, a déclaré M. Strauss-Kahn, et seulement 20 % d'autres pays émergents».

«En fin de compte, 110 pays sur 187 verront leur quote-part accrue ou préservée. Parmi ces 110 pays, 102 sont des pays émergents ou des pays en développement. Ces chiffres permettent de bien comprendre ce qui s'est passé», a noté M. Strauss-Kahn

Les dix plus grands membres du FMI sont maintenant les États-Unis, le Japon, les quatre plus grands pays européens (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni) et les BRIC (Brésil, Chine, Inde, Fédération de Russie) (voir encadré).

#### **Réforme des quotes-parts et de la gouvernance : résumé**

- Les BRIC font partie des 10 actionnaires principaux du FMI
- Plus de 6 % des quotes-parts sont transférés aux pays émergents et en développement dynamiques
- Le pouvoir de vote relatif, et donc la participation, des pays les plus pauvres sont préservés

#### **Modalités**

- Environ 80 % du transfert vient d'une réduction des quotes-parts des pays avancés et de quelques pays producteurs de pétrole
- 110 pays, dont 102 sont des pays émergents ou en développement, verront leur quote-part accrue ou préservée

#### ***Une fois les réformes en place, ce rééquilibrage se retrouvera au Conseil d'administration du FMI***

- Les pays européens avancés détiendront deux sièges de moins
- Tous les administrateurs seront élus

En outre, la participation des pays en développement les plus pauvres sera maintenue intacte : leur pouvoir de vote relatif est préservé. «Il nous fallait opérer ces réformes tout en préservant les quotes-parts des pays les plus pauvres, parce que si l'on met en place quelque chose qui correspond davantage au poids économique des différents pays, il y a toujours un risque que les petits pays, les pays pauvres, disparaissent pratiquement dans le processus. Nous nous étions donc donné pour contrainte de protéger les pays pauvres, et ils ont été protégés», a déclaré M. Strauss-Kahn

#### **Un Conseil plus légitime et plus démocratique**

Lorsque toutes les réformes seront en place, ce rééquilibrage se retrouvera au Conseil d'administration du FMI. «Les pays européens avancés auront deux sièges de moins. Ils ont accepté cette réduction, les modalités, ainsi que le calendrier. Lorsque ce processus sera achevé, il y aura deux pays émergents supplémentaires au Conseil d'administration, ce qui reflète le redéploiement des quotes-parts», a noté M. Strauss-Kahn. Par ailleurs, dans le cadre de cet accord, tous les administrateurs seront élus.

Le Conseil d'administration a avalisé un calendrier qui prévoit que l'augmentation et le réaligement des quotes-parts prenne effet d'ici l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale en octobre 2012, et que les réformes du Conseil d'administration soient exécutées au plus tard lors de l'élection suivante du Conseil, qui est prévue fin 2012.

Il a été convenu aussi que la composition du Conseil d'administration sera réexaminée tous les huit ans, à partir du moment où la réforme des quotes-parts aura pris effet. La composition du Conseil a été modifiée

pour la dernière fois en 1992, lorsque le nombre d'administrateurs est passé de 20 à 24 pour tenir compte de l'afflux de nouveaux pays membres après la chute de l'Union soviétique.

### **Doublement des quotes-parts**

Les quotes-parts des pays membres, qui sont la source principale de ressources financières du FMI, doubleront au titre de la quatorzième révision générale des quotes-parts, pour atteindre 476,8 milliards de DTS (environ 755,7 milliards de dollars EU au taux de change en vigueur), contre 238,4 milliards de DTS convenus dans le cadre de la réforme de 2008 des quotes-parts et de la participation.

La réforme prévoit aussi une réduction des nouveaux accords d'emprunt, un arrangement conclu entre le FMI et un groupe de pays membres pour fournir des ressources de prêt supplémentaires à l'institution.

En outre, le Conseil d'administration a convenu qu'une nouvelle formule de calcul des quotes-parts devrait être établie d'ici janvier 2013 et que la prochaine révision des quotes-parts devrait être achevée d'ici janvier 2014, soit deux ans plus tôt que prévu.

Le Conseil des gouverneurs, l'organe de décision suprême du FMI, doit ratifier le nouvel accord à la majorité de 85 % des voix pour qu'il prenne effet.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats  
Direction de l'économie globale et des stratégies  
du développement  
Sous-direction des affaires économiques internationales

Paris, le 3 février 2011

N° 216 DGM/ECODEV/AEI/Falilou FALL

NOTE  
au

Directeur de l'Economie globale et des stratégies du développement

**A/s : Perspectives économiques internationales et enjeux de gouvernance.**

La croissance mondiale a ralenti au second semestre 2010, terminant avec une croissance estimée à 4.7% pour l'ensemble de l'année. Cette croissance mondiale recouvre de grandes différences de tendances et de rythmes entre les différentes régions du monde. Surtout, le ralentissement de la fin de l'année 2010 et les risques persistants sur la dette souveraine, ou les tensions inflationnistes dans les pays émergents entraîneront un fléchissement de la croissance mondiale au premier semestre 2011. Si ces facteurs de risques étaient maîtrisés, la croissance mondiale pourrait connaître un rebond significatif à partir du second semestre 2011. La croissance mondiale tournerait alors autour de 4.1% en 2011 avant éventuellement d'accélérer en 2012. Si les incertitudes sont fortes pour les perspectives économiques en 2012 avec de grands écarts entre les projections des différents organismes ou banques, le ralentissement en 2011 fait un plus large consensus.

Au-delà, la crise a accéléré le processus de rattrapage des pays avancés par les grands pays émergents. La Chine deviendrait la première puissance économique mondiale d'ici une quinzaine d'années. Le basculement de la richesse de l'Ouest vers l'Orient est un processus désormais irréversible qu'il convient d'accompagner par une gouvernance économique mondiale capable de prévenir les crises majeures et de réguler les tensions.

**2011 une année charnière pour le retour de la croissance économique**

**Une zone euro tirée par l'Allemagne, mais des perspectives faibles pour 2011 et 2012**

L'Europe a la croissance (1.7%) la plus faible du monde en 2010 ; elle devrait continuer à croître faiblement par rapport aux autres régions du monde en 2011 et 2012. Le ralentissement du commerce mondial et du mouvement de restockage et les tensions sur les dettes souveraines ont provoqué une rupture sur la tendance de croissance en Europe entre un premier semestre dynamique et un second semestre 2010 baissier. Ce ralentissement devrait se perpétuer en 2011 du fait de l'impact négatif des mesures de consolidation budgétaire et de la persistance de la crise de la dette souveraine. La croissance en zone euro sera tirée principalement par l'Allemagne, où la consommation dope la demande interne, réveillant un moteur de croissance interne à temps pour se substituer au fléchissement du commerce extérieur. La France devrait continuer à connaître une croissance faible à modérée essentiellement portée par la consommation des ménages, alors que la contribution de la dépense publique à la croissance continuerait de baisser.

Si la hausse des prix des matières premières ne s'accélère pas, l'inflation devrait rester modérée en zone euro du fait notamment du niveau de chômage élevé ; par conséquent la politique monétaire de la BCE devrait rester accommodante pour favoriser la reprise économique.

#### **Un croisement des trajectoires de croissance entre les Etats-Unis et le Japon**

Le Japon, qui a connu une croissance relativement forte en 2010 (près de 3.5%), va connaître un fléchissement marqué de son rythme de croissance autour de 1.7-2% en 2011 et 2012. Par contraste, aux Etats-Unis, la croissance semble avoir pris un rythme soutenu depuis le milieu de l'année 2010. Le dernier trimestre de 2010 semble avoir enregistré une croissance beaucoup plus forte (près de 5% selon Goldman Sachs) qu'anticipée, grâce notamment à une consommation très dynamique. La conjonction d'une politique monétaire très accommodante et d'un rétablissement des bilans des entreprises et des ménages semble revigorer la demande intérieure et porter la croissance. Ainsi, certains observateurs (Goldman Sachs entre autres) prévoient un retour sur une tendance de croissance de 4% dès 2012 avec une amorce de la décrue du taux de chômage.

#### **Les pays émergents et l'Asie de l'est resteront les moteurs de la croissance mondiale**

Les pays émergents avec une croissance de plus de 7% ont tiré la croissance mondiale en 2010. En 2011, leur croissance baisserait légèrement autour de 6% du fait des contraintes de capacités, du ralentissement du commerce mondial et d'une politique monétaire plus restrictive.

L'afflux de capitaux, attirés par des taux d'intérêts supérieurs et des perspectives économiques meilleures que celles des pays avancés, entraînent une appréciation des devises des pays émergents. Ces mouvements monétaires, la forte activité économique (risque de surchauffe en Chine avec une croissance de plus de 10% en 2010) et la hausse des prix des matières premières créent des tensions inflationnistes. Les autorités monétaires dans ces différents pays, et en particulier en Chine, vont devoir lutter plus vigoureusement contre une envolée de l'inflation.

#### **L'Afrique Sub-saharienne sur le chemin de l'émergence ?**

La crise de 2008-2009 a constitué un véritable stress-test de la robustesse de la croissance en Afrique Sub-saharienne (ASS). Beaucoup d'observateurs (F. Bourguignon ou P. Jacquet) s'interrogeaient sur la solidité des 5% de croissance annuelle moyenne que l'ASS a connue entre 1997-2008. L'ASS a fait preuve d'une grande résistance face à la crise avec une croissance de 2.8% en 2009 et d'une forte résilience avec une croissance estimée à 5% en 2010. Cette croissance a été portée par une amélioration de son environnement économique international, notamment, un léger rebond du tourisme, des transferts de fonds des migrants et des prix des matières premières. Ces mêmes facteurs dessinent une croissance de plus de 6% en 2011. Elle sera également soutenue par la demande intérieure grâce à une meilleure productivité et aux effets des investissements dans les secteurs des télécommunications, de la banque, de l'énergie et des services de transport. Le principal facteur de risque pour la croissance africaine serait une détérioration de la situation économique européenne, premier partenaire et marché pour beaucoup de pays africains. Un ralentissement en Asie, en particulier en Chine, aurait un impact direct négatif à travers le commerce et un impact négatif indirect à travers les prix des matières premières non agricoles.

#### **Un futur proche ambigu et incertain**

Si le scénario central qui se dessine est plutôt optimiste avec une confirmation et une accélération progressive de la croissance mondiale, des risques et facteurs d'incertitudes importants demeurent menaçants et susceptibles de faire dérailler l'économie mondiale.

#### **Un scénario mondial optimiste**

Si on résume, la croissance mondiale est portée par le dynamisme des économies émergentes qui tirent à la hausse les prix des matières premières. Ceci est favorable aux pays exportateurs africains et d'Asie Centrale. Les investissements nécessaires pour satisfaire cette demande et les externalités positives qu'ils génèrent dopent la croissance dans ces régions. Le frémissement de la consommation allemande et le regain de la demande intérieure américaine font espérer une croissance progressivement plus vigoureuse dans les pays avancés.

## Les facteurs de risques

### *Crise de la dette souveraine en Europe*

Les tensions sur la dette souveraine dans la zone euro constituent la menace la plus importante sur l'économie mondiale. Le risque principal est celui d'un défaut ou d'une restructuration importante de la dette d'un des pays de la périphérie de la zone euro fragilisant davantage le système bancaire européen (cf. note zone euro). En effet, au-delà des tensions et incertitudes sur les émissions de titres publics d'endettement, ce qu'il faut redouter c'est la défaillance d'une des grandes banques (irlandaise ou espagnole) propageant ainsi la crise, avec les expositions croisées, à l'ensemble des grandes banques européennes.

Ces craintes et la mise en œuvre des politiques de consolidation budgétaire assombrissent l'horizon économique européen et nourrissent la prudence des investisseurs et des consommateurs. Il est important que l'Europe accélère la réforme du Fonds européen de stabilisation financière et du pacte de stabilité et de croissance pour convaincre de sa détermination et de sa capacité à relever les défis actuels.

### *Accélération de la hausse des prix des matières premières (énergie, métaux et agricoles)*

Les dynamiques différentes entre les pays avancés et les pays émergents ont également affecté les marchés de « commodities ».

Le prix en dollar de quasiment toutes les matières premières a augmenté à partir du second semestre 2010 faisant craindre une envolée des prix. Une partie de cette hausse est due à la dépréciation du dollar. En effet, alors que la valeur en dollar des biens augmentait, exprimés en euros, les prix de ces biens étaient plus stables. Dans les pays émergents qui ont vu leurs monnaies s'apprécier, la hausse des prix en termes locaux a été moins importante.

#### **Encadré : la hausse des prix des matières premières agricoles est-elle inquiétante ?**

L'accélération récente des prix en dollar des produits agricoles échangés sur les marchés internationaux a fait craindre une répétition de la crise alimentaire de 2008. Bien que les prix internationaux en dollar soient seulement 20% en dessous du pic de 2008, en monnaie locale les prix sont encore 30% en dessous de ce niveau, soit en ligne avec les niveaux observés en 2005.

Les craintes portent donc sur la possibilité que les prix continuent à augmenter soit du fait de la hausse des prix énergétiques, soit du fait d'un choc négatif sur la production.

A court terme, les développements récents des prix internationaux ont eu peu de conséquences sur la consommation des ménages les plus pauvres. En effet, la grande majorité des aliments consommés dans les pays en développement sont produits localement. Les échanges internationaux de maïs, riz et blé représentent entre 7 et 19% de la production mondiale de ces aliments et une part encore plus faible de la consommation alimentaire des PED. Les prix des biens alimentaires consommés par les pauvres dépendent plus des conditions locales de production, des taxes et subventions, des coûts de transports et de distribution, que des mouvements internationaux des prix et des taux de change.

Source : Perspectives économiques globales, Banque Mondiale, 2011

Le dynamisme de la croissance dans les pays émergents exerce une pression à la hausse sur les prix des matières premières. De plus, les importantes liquidités disponibles à l'échelle du monde et à la recherche de rendements plus élevés se reportent également sur des produits dérivés spéculatifs sur les marchés de matières premières contribuant à la hausse des prix<sup>1</sup>.

L'accélération de la hausse des prix des « commodities », par leurs effets inflationnistes et déstabilisateurs pourraient inciter les gouvernants notamment dans les pays émergents à prendre

<sup>1</sup> L'estimation de l'impact des marchés financiers sur la volatilité des prix des matières premières, notamment agricoles, est très controversée. Il est difficile d'avancer un chiffre du fait de la non transparence des opérations sur les marchés de dérivés.

des mesures contra-cycliques freinant ainsi la croissance mondiale. Le facteur déterminant à moyen et long terme de l'évolution des prix des matières premières non agricoles est la capacité de l'offre à répondre à la demande croissante. Cette capacité dépend des investissements réalisés et en cours. L'effet de la hausse des prix est de rendre ces secteurs attractifs et donc d'augmenter les investissements. C'est la dynamique de cet équilibre entre les facteurs d'offre et la demande qu'il faut continuer à surveiller.

### ***La crise immobilière et son impact sur le système bancaire***

La bulle immobilière aux Etats-Unis, dont l'éclatement est à l'origine du déclenchement de la crise en 2008 n'a pas été complètement expurgé. Aux Etats-Unis, mais surtout en Espagne, le système bancaire et les ménages présentent encore des comptes plombés d'actifs immobiliers dévalorisés. Les évaluations de ces actifs immobiliers dépréciés en Espagne s'élèvent entre 25 Mds € (Goldman Sachs) et 300 Mds € (CEPS) pour les plus pessimistes<sup>2</sup>. Si ces montants devaient être inclus dans les comptes des différentes banques impliquées, elles auraient besoins d'augmenter leurs fonds propres, mais surtout elles ne pourraient pas échapper à une restructuration de leur capital. La gestion financière et politique de cette phase aura des conséquences déterminantes sur la crise de la dette souveraine européenne. Que le FESF soit mobilisé ou que l'Etat intervienne ou que les détenteurs de créances de ces banques soient mis à contribution sera capital dans la réaction des acteurs financiers vis-à-vis des banques européennes et des états de la zone.

### ***Les tensions inflationnistes***

L'évolution de l'inflation en Europe et aux Etats-Unis et dans les pays émergents suscite des interrogations et des craintes quant à l'évolution de l'économie mondiale. Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la BCE a tiré la sonnette d'alarme récemment à deux reprises (entretien Wall Street Journal du 23 janvier 2011). En réalité, les tensions inflationnistes dans ces deux zones relèvent de dynamiques différentes.

En zone euro, l'inflation sous-jacente – hors alimentation et énergie - a été très faible en 2010 avec un taux de croissance de 1.1% ; aux Etats-Unis, ce taux d'inflation a encore été plus faible de 0.8% en 2010. C'est la transmission de la hausse des prix des matières premières agricoles et énergétiques aux prix à la consommation qui a contribué à la hausse de l'inflation à 2.2% en zone euro. Avec un taux d'utilisation des capacités de productions en Europe et aux Etats-Unis encore relativement faible et un taux de chômage élevé, les fondamentaux de l'inflation sont encore faibles et maîtrisés. Les messages de M. Trichet doivent être analysés comme un signal envoyé aux politiques, syndicats et employeurs pour prévenir le déclenchement d'une boucle salaire – prix : les ménages doivent absorber le choc sur les prix à la consommation dû à la hausse des prix des matières premières agricoles et énergétiques.

Le principal risque inflationniste sur la conjoncture économique mondiale viendrait des pays émergents. Plusieurs facteurs concourent à un virage inflationniste et les politiques qu'ils appellent comportent des risques tout aussi importants pour l'activité économique. D'une part, on observe une saturation des capacités de production et des tensions salariales dans plusieurs pays qui sont propices à une accélération de l'inflation. D'autre part, l'afflux important de capitaux des pays avancés vers les émergents attirés par des rendements meilleurs pourrait alimenter la formation de bulles spéculatives sur plusieurs types d'actifs (immobiliers, matières premières, etc) et nourrir l'inflation. Enfin, la hausse de la consommation interne des émergents (40% de la consommation mondiale maintenant), tant souhaitée par ailleurs, contribue également aux tensions sur la capacité productive.

Ce risque inflationniste appelle des politiques contra-cycliques monétaires (hausse des taux d'intérêt et limitation du crédit, voire contrôle des capitaux) et budgétaires (limitation de l'investissement public, hausse ciblée des impôts) vigoureuses pour tempérer l'accélération de l'activité dans les pays émergents. En zone euro et aux Etats-Unis, la hausse des taux d'intérêt apparaît prématurée

---

<sup>2</sup> Centre for European Policy Studies

## De la réduction des déséquilibres globaux au nouvel équilibre des puissances

### **Evolution des déséquilibres globaux et des interdépendances**

La baisse des déficits commerciaux et courants aux Etats-Unis et en Europe, due au ralentissement économique, et la remontée des taux d'épargne des ménages (notamment aux Etats – Unis) ont entraîné une réduction des déséquilibres globaux ces deux dernières années. L'avenir est plus incertain. Avec la reprise économique, la continuation d'une politique d'accumulation de devises pour éviter une appréciation de leurs monnaies par différents pays émergents aurait pour effet un développement des déséquilibres globaux. A l'inverse, la hausse de la demande interne et de son poids dans le Pib des émergents et le ralentissement du commerce international peuvent contribuer fortement à la réduction des déséquilibres globaux.

Fondamentalement, les évolutions récentes mettent en exergue les interdépendances fortes entre les économies et les politiques économiques des différentes grandes zones économiques. En effet, la politique monétaire accommodante menée en UE et aux US a entraîné des flux de capitaux vers les émergents et a engendré des tensions monétaires (« guerre des monnaies ») avec l'appréciation nominale du taux de change dans la plupart des pays émergents et des interventions non conventionnelles (contrôle des capitaux). Le refus de la Chine d'une appréciation plus forte et plus rapide du yuan, pour protéger ses exportations et les millions d'emplois qui en dépendent, accentue l'appréciation relative des monnaies des autres économies émergentes. La résolution de ces tensions et le rééquilibrage à long terme de l'économie mondiale appellent des solutions coopératives que le G20 vise à faire émerger.

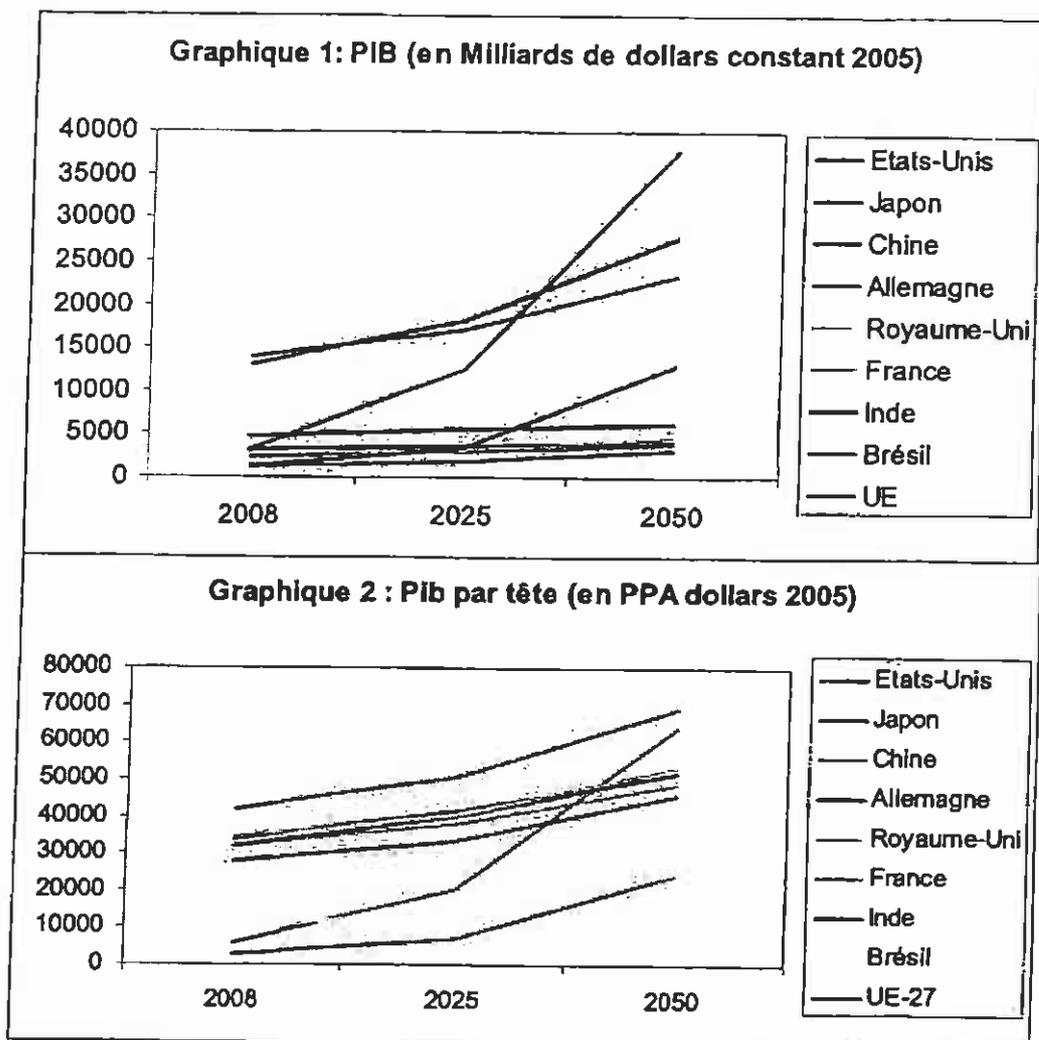
### **Ces évolutions confortent l'agenda du G20 proposé par la France**

Les grandes puissances mondiales n'ont pas encore trouvé un modus operandi sur les grands enjeux pour éviter qu'une crise aussi importante ne se reproduise. L'ambition de réforme du système monétaire international portée par la France est au cœur des réponses à trouver pour empêcher que ne se reconstituent les stratégies à l'origine de la crise. La question de l'accès aux liquidités sans conditionnalités excessives en cas de choc majeur pour les pays qui ne peuvent pas s'endetter dans leur monnaie est cruciale pour stopper l'accumulation excessive de réserve. La mise en place de codes de conduite acceptés par tous pour contrer ou limiter la volatilité excessive des flux internationaux de capitaux, sans dissuader la libre circulation des capitaux en temps normal, est essentielle pour assurer une utilisation optimale de l'épargne disponible et permettre aux PED d'avoir un accès au capital nécessaire au financement de leurs économies. La contradiction de plus en plus forte entre le rôle international du dollar (monnaie de transactions et de réserves) et la politique monétaire de la FED au service de l'économie américaine appelle à l'émergence de mécanisme de substitution (rôle des DTS par exemple). Enfin, le « framework » et les indicateurs de déséquilibres vont être des instruments indispensables de dialogue et de coordination des politiques économiques.

### Des implications géopolitiques à long terme (2050).

A moyen et long terme, les tendances actuelles de l'économie mondiale et européenne dessinent un nouvel équilibre des puissances qui va structurer la gouvernance économique européenne et mondiale. Selon les projections dont on dispose (CEPII, 2010 et Goldman Sachs, 2009)<sup>3</sup>, la Chine serait la première puissance économique du monde en 2050, suivi des Etats – Unis et en troisième position l'Union Européenne. L'Inde serait la 4<sup>ème</sup> puissance économique du monde, mais accuserait encore un retard important de son niveau de PIB par rapport au groupe de tête (voir graphiques 1 et 2 ci-dessous et en annexe). Même en revenus par tête la convergence se fait rapidement, la Chine croiserait les pays avancés (hors US) vers 2040.

<sup>3</sup> Voir J. Fouré, A. Bénassy-Quéré et L. Fontagné (2010), « The World economy in 2050 : a tentative picture », CEPII Goldman Sachs (2009), « The long-term outlook for the BRICs and N-11 post crisis ».



Source : données CEPII, décembre 2010

### **La Chine, première puissance économique mondiale et la montée en puissance des émergents**

La dynamique de croissance actuelle de la Chine et des grands pays émergents, si elle se poursuit, entrainera un bouleversement de l'ordre économique mondial beaucoup plus rapide qu'anticipé. Les premières projections de croissance à l'horizon 2050 des BRICS et des grands pays réalisées en 2003 par Goldman Sachs ont été dépassées par la Chine et l'Inde en 2010. Les tendances actuelles des grands émergents si elles se poursuivent verraient la Chine devenir première puissance économique du monde vers 2027. Cette projection repose sur l'hypothèse implicite d'un taux de croissance de la productivité particulièrement soutenu en Chine et sur celle de l'absence de rupture majeure (politique, sociale, environnementale ...) sur les 20 prochaines années.

**Les Etats-Unis resteront une grande puissance économique mondiale.**

Le rééquilibrage mondial qu'entraîne le développement de la Chine et de l'Inde n'est pas synonyme d'un déclin des Etats-Unis et de l'Europe mais plutôt un rééquilibrage en faveur de la Chine. Si les tendances actuelles continuent, les Etats-Unis resteront la première puissance économique mondiale en revenus par tête en 2050.

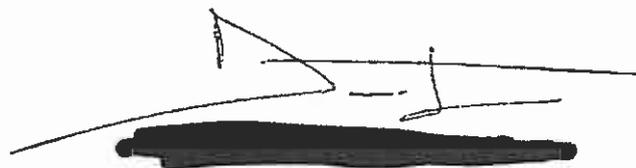
**En Europe, la dynamique de court terme est défavorable à la France, mais le facteur démographique doit être pris en compte à long terme.**

La France a connu une croissance moyenne supérieure à celle de l'Allemagne entre 2002 et 2005, mais depuis 2006, elle accuse un net retard de performance vis-à-vis de celle-ci (voir tableau en annexe). Si cette tendance se prolongeait, la France décrocherait du groupe des pays européens présentant une croissance dynamique. Cela pourrait affecter son influence au sein de la zone euro et sa capacité à être dans le groupe des pays exemplaires, au moment où un pacte de croissance et de stabilité plus coercitif va se mettre en place.

Cependant à moyen et long terme, la France connaît un dynamisme démographique favorable. Si la tendance actuelle se poursuit, la France et l'Allemagne auront le même nombre d'habitants, environ 70 millions, en 2060. Mais, dans l'intervalle, alors que la France verrait sa population augmenter de 17%, l'Allemagne connaîtrait une baisse de 14%. Ces dynamiques démographiques, à l'échelle européenne, impliquent des trajectoires de croissances très opposées. Leurs conséquences doivent être anticipées, car elles impliquent une redistribution des poids et pouvoirs qui peuvent modifier les équilibres au sein de l'Union.

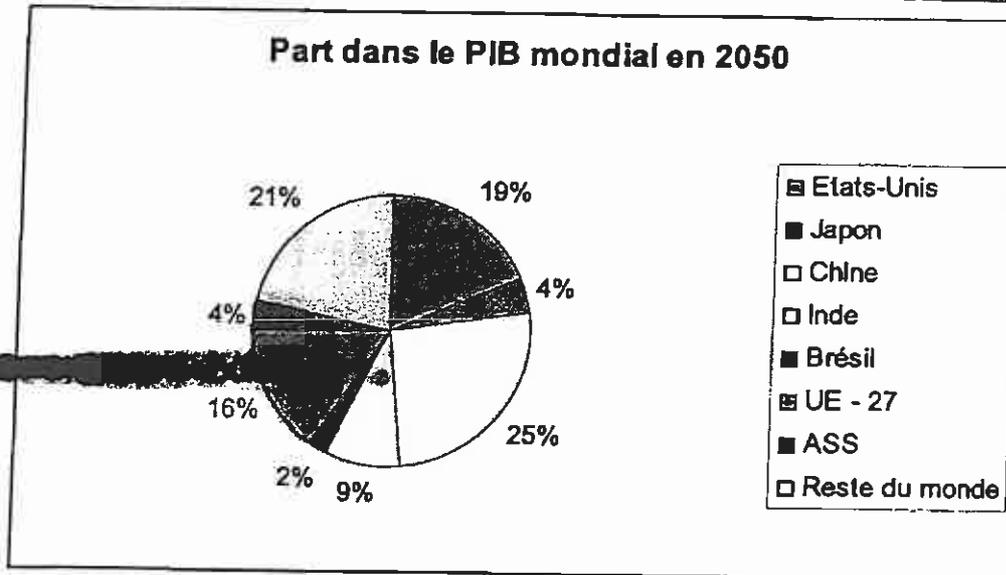
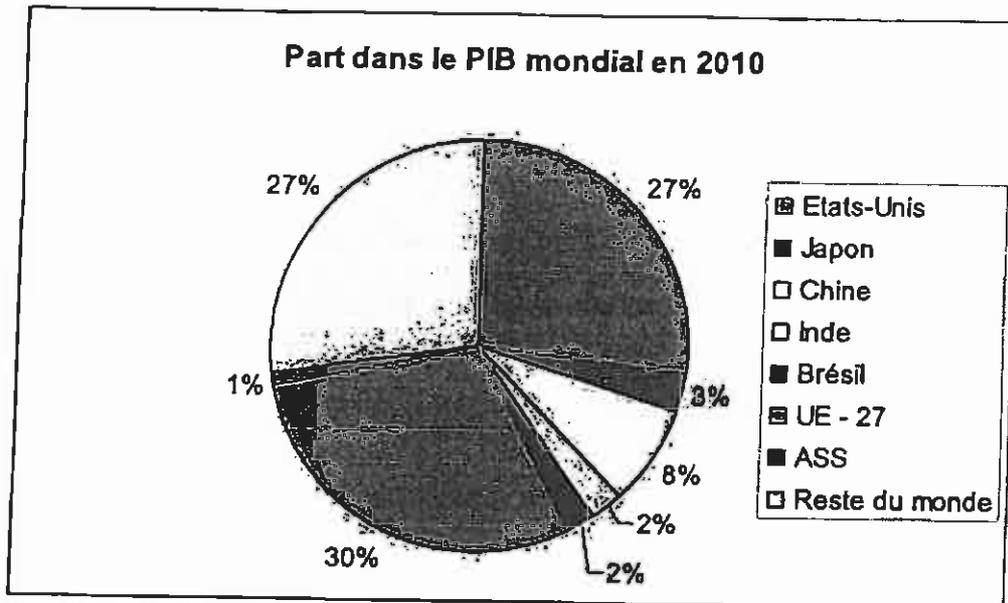
A l'horizon de 2050, l'Europe devrait être la troisième puissance mondiale avec la Chine et les Etats – Unis. Le PIB de la Chine en 2050 serait environ 10 fois celui de la France, de l'Allemagne ou du Royaume-Uni. En revanche, prise dans son ensemble, l'UE – 27 sera dans le sillage des Etats-Unis en termes de niveau de PIB.

Le rattrapage économique opéré par les grandes puissances émergentes change cependant la géopolitique globale avec un basculement d'un monde dominé par l'Occident vers un monde plus équilibré. Ce nouveau monde implique des ajustements dans la gouvernance économique mondiale dont le G20 est une préfiguration.



Cq. : DGM/ECODEV 1, 2, 3 ; DGM/ECODEV2

Annexe



**Tableau : Evolution de la croissance en Europe**

|           | 2002- 06 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|-----------|----------|------|------|------|------|------|------|
| Allemagne | 1.0      | 3.4  | 2.7  | 1.0  | -4.7 | 3.7  | 2.2  |
| France    | 1.7      | 2.2  | 2.4  | 0.2  | -2.6 | 1.6  | 1.6  |
| Espagne   | 3.3      | 4.0  | 3.6  | 0.9  | -3.7 | -0.2 | 0.7  |
| Portugal  | 0.7      | 1.4  | 2.4  | 0.0  | -2.6 | 1.3  | -1.0 |
| Pologne   | 4.1      | 6.2  | 6.8  | 5.1  | 1.7  | 3.5  | 3.9  |
| Zone euro | 1.7      | 3.0  | 2.9  | 0.4  | -4.1 | 1.7  | 1.5  |
| UE-27     | 2.1      | 3.2  | 3.0  | 0.5  | -4.2 | 1.8  | 1.7  |

Source : European Economic Forecast, Commission Européenne, Automne 2010



United Kingdom  
Mission to the  
United Nations



Mission Permanente de la France  
Auprès des Nations Unies

H.E. Mr Zahir Tanin  
Permanent Representative  
of the Islamic Republic of Afghanistan  
to the United Nations

1 March 2010

Excellency,

Thank you for your letter of 5 February 2010 regarding next steps in the intergovernmental negotiations on reform of the UN Security Council.

We are pleased to enclose a joint UK/French paper in response to your request for Member States to submit their positions and proposals for inclusion in a negotiation text. The paper is in line with the UK/French Declaration of 6 July 2009.

We would like to reiterate our ongoing support for your efforts, and our readiness to work with you to move this important issue forward.

We avail ourselves of this opportunity to renew to your Excellency the assurance of our highest consideration.

Mark Lyall Grant  
Permanent Representative  
of the United Kingdom to  
the United Nations

Gérard Araud  
Permanent Representative  
of France to  
the United Nations

cc: H.E. Dr Ali A Treki, President of the 64<sup>th</sup> Session of the United Nations General Assembly

All Permanent Missions to the United Nations

UK/French position on Reform of the United Nations Security Council

The United Kingdom and France wish to pursue their efforts to ensure that the Security Council is more representative of today's world while at the same time preserving its capacity to take the steps required to cope with the problems of security posed by the 21<sup>st</sup> century.

The United Kingdom and France support an expansion in both the permanent and non-permanent categories of members. The United Kingdom and France reaffirm the support of their two countries for the candidacy of Brazil, Germany, India and Japan for new permanent seats, along with representation for Africa among the permanent members of the Security Council.

With a view to breaking the deadlock in the negotiations, the United Kingdom and France support a pragmatic intermediate solution that could provide for a new category of seats with a longer mandate than that of the members currently elected. On completion of this intermediate period, a review should take place to convert these new seats into permanent seats.

It is the belief of the United Kingdom and France that the intermediate solution should be considered further. We are pleased to note that the idea of an intermediate solution has gained increasing support from UN Member States.

The United Kingdom and France are ready and willing to work with all partners to define the parameters of such an intermediate reform as they emerge through the course of the negotiations. They expect significant progress during the 64<sup>th</sup> UNGA. Issues we need to consider during this UNGA include: the duration of the intermediate period, the size and composition of the Council during this phase, and the modalities of entry into force.

1 March 2010

Sarkozy met l'ONU au défi de réformer le Conseil de sécurité dès 2011

Dépêche AFP- Publié le 30/01/2011 à 13:20 sur Lepoint.fr

Le président français Nicolas Sarkozy a mis au défi dimanche à Addis Abeba les Nations unies de mettre en oeuvre dès "cette année 2011" une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU unies qui accueillerait un ou plusieurs membres permanents issus de l'Afrique.

Le président français Nicolas Sarkozy a mis au défi dimanche à Addis Abeba les Nations unies de mettre en oeuvre dès "cette année 2011" une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU unies qui accueillerait un ou plusieurs membres permanents issus de l'Afrique.

"Je suis convaincu depuis longtemps que l'Afrique n'a pas la place qui lui revient dans la gouvernance internationale (...) faites la réforme du conseil de sécurité dès cette année", a lancé M. Sarkozy au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et au président de son assemblée générale, Joseph Deiss.

"N'attendez pas, ne faites pas un discours, prenez des décisions (...) reconnaissez au milliard d'Africains la place à laquelle ils ont droit et la France vous soutiendra", a-t-il poursuivi, déclenchant les applaudissements des délégations des pays membres de l'Union africaine.

"Cela fait trente ans que l'on parle de la réforme. Je vous propose qu'on la fasse cette année en 2011 (...) ne créons pas un groupe de travail, faisons le débat et réalisons la promesse pour associer l'Afrique, le continent latino américain et d'autres partenaires à ce Conseil de sécurité", a insisté le chef de l'Etat français.

"Et à ce moment-là, il n'y aura plus d'organisations concurrentes. Si le Conseil de sécurité représente le monde dans sa diversité, alors il n'y aura plus besoin d'autres organisations", a-t-il conclu.

Juste avant lui, M. Deiss a évoqué une réforme du Conseil de sécurité "afin que cet organe reflète mieux le nouvel ordre mondial". Il a également regretté que l'ONU soit "marginalisée par l'émergence d'autres acteurs" en faisant notamment référence au G20. "La question qui reste posée est celle de leur légitimité", a-t-il ajouté.

Nicolas Sarkozy milite depuis des années pour une réforme de la gouvernance mondiale, dont il a fait une des priorités de sa présidence des G8 et G20. Il souhaite notamment élargir le Conseil de sécurité à des grands pays émergents comme l'Inde, le Brésil ou l'Afrique du Sud.

**La réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies**  
(Source : Représentation permanente de la France auprès des Nations Unies, janvier 2012)

**1. Présentation**

Le Conseil de sécurité des Nations Unies, composé de cinq membres permanents (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Chine et Russie) et dix non permanents élus pour deux ans n'a été réformé qu'une fois en 1963, lorsque quatre nouveaux sièges non permanents ont été créés. La réforme du Conseil nécessite l'accord d'au moins les deux-tiers des Etats membres de l'ONU et celui de tous les membres permanents, qui disposent du droit de veto (cf. article 108 de la Charte). Cette procédure, très contraignante, nécessite de définir une réforme qui puisse recueillir le soutien d'une vaste majorité d'Etats membres.

► Plusieurs tentatives de réforme ont vu le jour ces dernières années.

Après une première proposition par le président de l'Assemblée générale en 1997, le "rapport des sages" de 2004 (rapport Panyarachun) demandé par Kofi Annan proposait des solutions pour un Conseil élargi à 24 membres.

Le G4 (Inde, Brésil, Japon et Allemagne) a également fait une tentative en 2005 qui n'a pas abouti. Il proposait la création de 6 nouveaux sièges permanents (les 4 membres du G4 et 2 pays africains) sans droit de veto et de 4 nouveaux non permanents. Cette proposition a été soutenue par la France, mais a rencontré l'opposition de deux groupes numériquement importants :

— les pays rassemblés au sein du groupe "Uni pour le consensus" derrière l'Italie, l'Argentine, le Pakistan et le Mexique, plaident pour un élargissement uniquement dans la catégorie des membres non permanents. Ils ont ainsi proposé 10 nouveaux non-permanents ;

— l'ensemble des pays africains s'est rassemblé derrière "le consensus d'Ezulwini", proposition qui demande deux sièges permanents avec droit de veto et deux sièges non permanents supplémentaires pour l'Afrique (L'Afrique en détenant trois actuellement).

La réforme du Conseil de Sécurité est un impératif dans le cadre de la réforme des institutions internationales. Elle nécessite un engagement politique des Etats membres au plus haut niveau.

Concernant le droit de veto, la France a déposé un veto 18 fois depuis 1945. Le dernier usage du droit de veto par la France remonte à décembre 1989 (sur la situation à Panama). Elle l'a utilisé seule, la dernière fois, en 1976 (sur la question de Mayotte).

► Position française

La France demande que le Conseil de sécurité s'adapte aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle. Il doit demeurer l'organe de décision responsable "du maintien de la paix et de la sécurité internationales" et devant "assurer l'action rapide et efficace de l'Organisation", conformément à la Charte des Nations Unies (art. 24 -1). Il doit mieux représenter le monde d'aujourd'hui tout en restant capable de prendre les mesures nécessaires face aux problèmes de sécurité qui se posent au XXI<sup>e</sup> siècle.

La France est aujourd'hui, comme en 2005, favorable à un élargissement du nombre de sièges permanents et non-permanents au Conseil de Sécurité, pour que sa composition reflète les réalités du monde et tienne compte de l'émergence de nouvelles puissances ayant la volonté et la capacité d'assumer des responsabilités importantes.

— La France soutient ainsi l'accession à un siège de membre permanent de l'Allemagne, du Brésil, de l'Inde et du Japon.

— Elle appuie une présence plus importante des pays africains au Conseil de Sécurité, notamment parmi les membres permanents.

— Se pose également la question de la présence d'un pays arabe au rang des membres permanents du Conseil de sécurité.

► Relance des négociations à partir de 2009 et proposition franco-britannique de réforme intérimaire

La réforme du Conseil de sécurité a connu un nouvel élan, avec le lancement le 19 février 2009 par l'Assemblée générale de négociations intergouvernementales.

Pour aboutir, la position française doit être conciliée notamment avec les propositions du groupe africain et des "Unis pour le consensus". Consciente des difficultés de la négociation, la France, en partenariat avec le Royaume-Uni, avait ainsi proposé lors du Sommet franco-britannique du 27 mars 2008 l'option d'une réforme intérimaire. Celle-ci pourrait inclure une nouvelle catégorie de sièges, pourvus d'un mandat plus long que celui des membres actuellement élus. A l'issue de cette phase intérimaire, il pourrait être décidé de transformer ces nouveaux sièges en sièges permanents. Cette proposition de réforme intérimaire a été renouvelée lors du Sommet franco-britannique du 6 juillet 2009.

8 novembre 2011 - Intervention de M. Martin Briens, représentant permanent adjoint de la France aux Nations Unies, lors du débat de la 66ème session de l'Assemblée générale portant sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation de ses membres.

#### **6 juillet 2009 - Sommet franco-britannique : réforme du Conseil de sécurité :**

*Extraits de la Déclaration sur la Gouvernance mondiale et développement*

Le Royaume-Uni et la France entendent coopérer étroitement pour faire face aux problèmes politiques, économiques et de sécurité du XXIème siècle. Poursuivre la réforme de la gouvernance des institutions internationales est une nécessité pour les rendre plus à même de relever les défis de la sécurité internationale et de répondre à la crise économique mondiale et au sous-développement.

#### *Réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies*

Nous souhaitons poursuivre nos efforts afin de rendre le Conseil de sécurité plus représentatif du monde d'aujourd'hui tout en préservant sa capacité à prendre les mesures nécessaires pour faire face aux problèmes de sécurité qui se posent au XXIème siècle. Nous avons soutenu le lancement par l'Assemblée générale, le 19 février 2009, de négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité, étape essentielle pour sortir les discussions sur la réforme du Conseil de sécurité de l'impasse dans laquelle elles se trouvent depuis trop longtemps.

Nous réaffirmons le soutien de nos deux pays à la candidature de l'Allemagne, du Brésil, de l'Inde et du Japon à des sièges supplémentaires de membres permanents, ainsi qu'à une représentation de l'Afrique parmi les membres permanents du Conseil de sécurité. Nous soutenons l'option pragmatique d'une réforme intérimaire qui pourrait prévoir une nouvelle catégorie de sièges avec un mandat plus long que celui des membres actuellement élus. A l'issue de cette phase intérimaire, il pourrait être décidé de transformer ces nouveaux sièges en sièges permanents.

Nous nous réjouissons de constater que la solution intérimaire bénéficie d'un soutien croissant des Etats membres des Nations Unies, comme l'ont montré les premières réunions de l'Assemblée générale organisées dans le cadre des négociations intergouvernementales. Nous sommes donc d'avis que la solution intérimaire devrait être examinée lors de la 64<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2009-2010, au cours de laquelle nous espérons des progrès significatifs. Nous nous tenons prêts à travailler avec tous nos partenaires pour définir les paramètres de cette réforme intérimaire.

**27 mars 2008 - Sommet franco-britannique : réforme du Conseil de sécurité :**  
*Extrait du chapitre sur les institutions internationales*

Le Royaume-Uni et la France oeuvreront pour :

(...) réformer le CSNU, à qui incombe en premier lieu la responsabilité de préserver la paix et la sécurité internationales. Dans le même esprit d'adaptation des institutions aux nouvelles réalités du monde, le CSNU doit être réformé pour qu'il représente mieux le monde d'aujourd'hui tout en restant capable de prendre les mesures nécessaires face aux problèmes de sécurité qui se posent aujourd'hui ;

— il faut donc assurer le succès de la réforme du CSNU, tant en ce qui concerne son élargissement que l'amélioration de ses méthodes de travail. Nous réaffirmons le soutien de nos deux pays à la candidature de l'Allemagne, du Brésil, de l'Inde et du Japon pour devenir membres permanents, ainsi qu'à la représentation permanente de l'Afrique au sein du Conseil ;

— nous regrettons que les négociations à cet effet demeurent dans l'impasse et nous sommes donc prêts à envisager une solution intermédiaire, qui pourrait prévoir une nouvelle catégorie de sièges avec un mandat plus long que celui des membres élus actuellement, et qui serait renouvelable. A la fin de la phase initiale, il pourrait être décidé de transformer ces nouveaux sièges en sièges permanents ;

— nous travaillerons avec tous nos partenaires pour définir les paramètres de cette réforme ;  
— la réforme du CSNU nécessite un engagement politique des Etats membres au plus haut niveau. Nous travaillerons dans cette direction dans les mois à venir afin de parvenir à une réforme efficace ;

Les négociations engagées en février 2009 à l'Assemblée générale ont été structurées pour l'essentiel autour de cinq grands thèmes :

- Les catégories de membres ;
- Le droit de veto ;
- La représentation régionale ;
- La taille d'un Conseil de sécurité élargi et les méthodes de travail du Conseil ;
- Les relations entre le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale.

La France et le Royaume-Uni ont présenté le 1<sup>er</sup> mars 2010 une contribution commune qui souligne la nécessité d'une réforme intérimaire pour avancer. Cette contribution a été prise en compte dans un document préparé par le président des négociations, le représentant permanent de l'Afghanistan à l'ONU, en mai 2010, et qui rassemble les différentes contributions des Etats membres. Les négociations se poursuivent actuellement durant la 65<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale.

Déclarations de M. Nicolas Sarkozy, président de la République, sur la réforme du Conseil de sécurité

**30 janvier 2011 - Discours de M. Nicolas Sarkozy, président de la République : Sommet de l'Union africaine, Addis-Abeba (Ethiopie) :**

*"Je suis convaincu depuis bien longtemps que l'Afrique n'a pas la place qu'il lui revient dans la gouvernance internationale. Alors, puisque le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies est ici et que le Secrétaire général est ici, je leur dis : faites la réforme du Conseil de sécurité dès cette année. N'attendez pas. La France vous soutiendra. Ne faites pas un discours, prenez des décisions. Elargissez le nombre de membres du Conseil de sécurité, reconnaissez au milliard d'Africains la place à laquelle ils ont droit et la France vous soutiendra.*

*Cela fait 30 ans qu'on parle de la réforme. Je vous propose qu'on la fasse en cette année 2011. Les éléments sont sur la table. On sait qu'il faut augmenter le nombre de membres du Conseil de sécurité, sans doute passer par une réforme intérimaire. Ne créons pas un groupe de travail, faisons le débat et réalisons la promesse d'associer l'Afrique, le continent latino-américain et d'autres partenaires à ce Conseil de sécurité. Et à ce moment-là, Monsieur le Président, il n'y aura plus d'organisations concurrentes. Si le Conseil de sécurité représente le monde dans sa diversité, alors il n'y aura plus besoin d'autres organisations. Et si d'autres organisations ont été créés, c'est parce qu'on n'arrivait pas à débloquent la réforme du Conseil de sécurité".*

**23 octobre 2010 - Discours de M. Nicolas Sarkozy, président de la République : XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, Montreux (Suisse) :**

*"Est-il normal qu'il n'y ait aucun membre permanent du Conseil de Sécurité émanant de l'Afrique ? Un milliard d'habitants, dans trente ans deux milliards d'habitants, qui n'ont pas de représentation permanente. C'est un scandale.*

*Est-il normal qu'il n'y ait pas de représentant permanent du continent sud-américain au Conseil de sécurité ? Pas un seul ! Est-il normal qu'un pays comme l'Inde, qui sera bientôt le pays le plus peuplé du monde, n'y soit pas ? Et même, est-il normal que des pays soient absents alors qu'ils pèsent dans l'économie du monde — je pense au Japon, je pense à l'Allemagne —, parce que leurs dirigeants avaient fait le mauvais choix au moment de la Seconde guerre mondiale ? Nous sommes au XXI<sup>ème</sup> siècle, nous ne sommes plus au XX<sup>ème</sup> siècle.*

*J'ai entendu, Madame la Présidente, votre inquiétude sur le fait qu'un petit nombre d'Etats prendraient en main la résolution de problèmes qui concernent, vous avez raison, tous les Etats du monde. Mais alors ayons le courage d'aller jusqu'au bout. Le G192, j'y crois, mais à condition qu'il ait le courage de prendre des décisions ! Et le système qui consiste à dire : " on ne prend de décision que si tout le monde est d'accord ", c'est un système qui est condamné parce que c'est un système qui fera le lit de l'immobilisme, du conservatisme et donc, à l'arrivée, de ceux qui ne veulent rien faire. Nous n'avons pas le choix. Si nous voulons garder ce système, il faut le réformer et la réforme intérimaire du Conseil de Sécurité, je le dis, elle est indispensable."*

**27 juin 2010 - Conférence de presse de M. Nicolas Sarkozy, président de la République : Sommet du G8 :**

*"Nous ne pouvons plus attendre pour lancer la réforme du système des Nations Unies. Cela concerne au premier chef le Conseil de sécurité dont la réforme est absolument bloquée depuis vingt ans. Cela concerne également les agences ou institutions spécialisées de la galaxie onusienne.*

*Concernant le Conseil de sécurité, la France et le Royaume-Uni ont proposé une réforme intérimaire. C'est le meilleur moyen - probablement d'ailleurs le seul - de sortir du blocage actuel. La chancelière Merkel soutient cette procédure de réforme intérimaire. Nous en avons fait une priorité des Présidences françaises du G8 et du G20 en 2011 et Stephen Harper, d'ici à la fin de sa Présidence, va essayer de rapprocher les points de vue sur la question de la*

*réforme intérimaire du Conseil de sécurité. Les choses ont vraiment bien progressé, en tout cas au sein du G8."*

**1er juin 2010 - Allocution de M. Nicolas Sarkozy, président de la République prononcée en séance de clôture du XXVème Sommet Afrique-France :**

*"Comment peut-on accepter un monde où 25 % des membres de l'Assemblée générale des Nations Unies sont Africains et où pas un seul membre de l'Afrique n'est membre permanent du Conseil de Sécurité. Comment peut-on accepter un monde où 60 % des opérations de maintien de la paix décidées par le Conseil de Sécurité des Nations Unies se déroulent en Afrique et sont décidées par un Conseil où pas un membre africain n'est membre permanent dudit Conseil ! C'est une anomalie, c'est une injustice, c'est une source de déséquilibres et ensemble l'Afrique, la France et l'Europe, nous allons remédier à cet état de fait et nous allons nous battre pour que la gouvernance mondiale du XXIème siècle corresponde au XXIème siècle et pas au XXème."*

**29 mars 2010 - Allocution de M. Nicolas Sarkozy, président de la République prononcée à l'Université de Columbia (New York, Etats-Unis) :**

*"Nous avons un Conseil de Sécurité des Nations Unies, avec un certain nombre de membres permanents qui ont le droit de veto. Mais ce Conseil a été défini au lendemain de la seconde guerre mondiale. Savez-vous vous, jeunes étudiants de Columbia, qu'il n'y a pas un seul pays d'Afrique membre permanent du Conseil de Sécurité ? Un milliard d'habitants ! Savez-vous qu'il n'y a pas un seul pays arabe, centaines de millions d'habitants, qui soit membre permanent du Conseil de Sécurité ? Savez-vous que l'Inde, un milliard d'habitants, dans trente ans le pays le plus peuplé du monde, n'est pas membre permanent du Conseil de Sécurité ? Que le Japon, la deuxième économie du monde, n'est pas membre permanent du Conseil de Sécurité ? Pourquoi ? Parce qu'il y a soixante ans, ils ont perdu la guerre. Est-ce que c'est raisonnable ? Savez-vous qu'il n'y a pas un seul pays d'Amérique latine qui soit membre permanent du Conseil de Sécurité ? Comment voulez-vous, que nous puissions régler dans le cadre de l'ONU les grandes crises, les grandes guerres, les grands conflits si on pense qu'on peut le faire sans l'Afrique, sans les trois quarts de l'Asie, sans l'Amérique latine, sans un seul pays arabe ? Est-ce que c'est raisonnable ? Est-ce que cela a un sens ? Est-ce que c'est même imaginable ? Qui peut croire cela ?"*

## La réforme du conseil de Sécurité – Note de situation

1/. La réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) est incontournable pour **renforcer sa représentativité** tout en **préservant sa capacité** à prendre les mesures nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales. En revanche, sa **légitimité** d'organe principal des Nations Unies et son **efficacité** dans l'accomplissement de son mandat – comme le montre le bilan de l'année 2011 (Côte d'Ivoire, Libye, Soudan) – ne peuvent être sérieusement remises en cause.

2/. Après quinze années de consultations qui n'avaient produit aucun résultat, **des négociations intergouvernementales** ont été lancées par l'Assemblée générale des Nations Unies en février 2009. Elles s'articulent autour de cinq axes : i) catégories de membres ii) droit de veto ; iii) représentation régionale ; iv) taille d'un conseil élargi et méthodes de travail ; v) relations entre Conseil de sécurité et Assemblée générale. Ces négociations, actuellement présidées par l'Ambassadeur afghan Zahir Tanin, présentent toutefois **un bilan décevant**.

3/. **La réforme reste bloquée du fait de revendications incompatibles de différents groupes :**

- les Etats du **G4 (Allemagne, Brésil, Inde et Japon)**, que nous soutenons, souhaitent obtenir un siège de **membre permanent**. Leur projet de courte résolution de principe à l'AGNU portant sur l'élargissement du Conseil, préparé au printemps 2011 et pour lequel nous avons mené campagne notamment auprès de nos partenaires africains, n'a pas été mené à son terme. Le G4 se divise aujourd'hui sur les suites à donner à cette initiative ;
  - le groupe d'Etats « **Unis pour le Consensus** », concurrents du G4, réunis, entre autres, derrière l'Italie, le Pakistan, le Mexique et l'Argentine, sont favorables à un **élargissement du Conseil de Sécurité en faveur de nouveaux membres non-permanents** uniquement ;
  - les **Etats africains, y compris l'Afrique du nord**, sont bloqués sur la position de l'Union africaine arrêtée en 2005, dite « **Consensus d'Ezulwini** ». Ils souhaitent la création, pour l'Afrique, de **deux sièges permanents avec droit de veto et de deux sièges non-permanents supplémentaires** (en plus des trois actuels). Ce « consensus », s'il sert à porter la revendication d'une meilleure représentation internationale de l'Afrique, permet surtout au continent de ne pas se diviser sur le choix du (ou des) pays africain. Par son maximalisme, il entretient le blocage ;
  - Les **Etats arabes** sont actuellement représentés à **titre non permanent** avec un siège attribué alternativement au sein du groupe Afrique et du groupe Asie, en l'absence d'un groupe régional spécifique. La **Ligue arabe revendique l'attribution d'un siège permanent à un Etat arabe**, mais cette position, surtout défendue par l'Egypte, ne fait pas consensus ;
  - les **Etats du S5** (« Small Five » : Suisse, Costa Rica, Jordanie, Liechtenstein, Singapour) **concentrent leurs travaux sur les méthodes de travail du Conseil de sécurité**. Ils souhaitent renforcer sa transparence, codifier ses procédures internes et **limiter le droit de veto existant**. Leur projet de résolution, qui suscitait l'hostilité du P5, devait être présenté au vote à l'AGNU le 16 mai 2012, mais a été retiré en dernière minute, ce qui a constitué un sérieux revers pour le S5 ;
  - les **Etats-Unis, la Russie et la Chine**, affichent quant à eux une neutralité à la limite de l'hostilité à toute réforme.

4/. **Pour dépasser les blocages, nous avons proposé, avec les Britanniques, l'option d'une réforme intérimaire.** Celle-ci permettrait, pour une durée limitée (10 à 15 ans), la création de nouveaux sièges ayant un mandat plus long que ceux des membres actuellement élus, et ayant vocation à devenir permanents, à l'issue d'une procédure de d'examen. Nous ne nous sommes toutefois jamais prononcés sur les paramètres d'une telle option, qui devraient être le résultat d'une négociation. **Cette proposition ne vient en outre en rien concurrencer celle du G4, que nous soutenons, et dont nous veillons à préserver l'unité./.**

Doc. 10



## Analyse du jour

# La réforme de la gouvernance mondiale : une priorité de la présidence française des G8 et G20

17 janvier 2011

par Béliqh Nabli, directeur de recherche à l'IRIS

Les priorités de la France pour la double présidence des G8 et G20 ont été déclinées par le chef de l'Etat lors du traditionnel discours annuel de politique étrangère devant la Conférence annuelle des Ambassadeurs, le 25 août 2010, avant d'être développées dans le discours d'ouverture du XIII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie à Montreux (23 octobre). Ces axes devraient être précisés à l'occasion de la présentation des vœux présidentiels à la presse et au corps diplomatique prévue en principe le 24 janvier.



La réforme de la gouvernance mondiale s'est imposée comme l'une des priorités de la double présidence française, le chef de l'Etat affichant un volontarisme politique certain en la matière. Si la prétention peut paraître démesurée, la mise en place d'une gouvernance mondiale plus efficace n'en demeure pas moins légitime. Le système institutionnel international semble comme figé dans le temps. Les organisations multilatérales ont des structures de gouvernance qui sont traditionnellement dominées par les pays industrialisés qui réussissent à définir les normes destinées à réguler la mondialisation. Le président de la République a déjà manifesté son soutien à l'idée d'élargir le cercle des membres permanents à des Etats émanant des continents africain et sud-américain, tout en soutenant les candidatures de l'Inde, de l'Allemagne et du Japon. C'est aussi à travers le prisme de la légitimation de la gouvernance mondiale que peut se lire la montée en puissance du G20, que notre diplomatie aime à considérer comme une « créature française ». Pour le président de la République, seul le G20 « dispose du poids spécifique, de la légitimité et de la capacité de décision nécessaires pour donner les impulsions indispensables aux chantiers de demain ». Dans le sillon des G6, G7 et G8, le G20 offre un nouveau cadre de coopération multilatérale et de concertation internationale caractérisé par l'insertion des grands pays émergents. La réunion de puissances occidentales et de puissances émergentes – ce qui permet au G20 de représenter environ 90% du PIB mondial, alors que les économies du G8 en réunissent moins de 60% – renforce la légitimité de ce nouvel instrument de la gouvernance mondiale, même si leurs intérêts demeurent le plus souvent contradictoires. Enfin, le cadre informel de coordination intergouvernementale offert par le G20 connaît des limites. En témoigne le relatif échec du sommet de Séoul. Le perfectionnement de cet outil de la nouvelle gouvernance mondiale appelle une série de réformes : l'institutionnalisation du G20 sur la base d'un traité international qui en définirait les objectifs, les compétences, l'organisation et les mécanismes de décision ; l'adoption d'un budget propre ; la création d'un secrétariat administratif, organe permanent du G20 qui serait chargé du suivi de la mise en œuvre des accords conclus par les chefs d'Etat et de gouvernement ou par leurs ministres de l'Economie et des Finances ; repenser ses modalités de prise de décision par l'abandon de l'unanimité systématique en faveur du principe majoritaire ; enfin, pour ne plus se résumer à un forum interétatique sans pouvoir décisionnel, les délibérations qui caractérisent ses modalités de travail devraient déboucher sur l'adoption d'actes juridiquement contraignants.

Pour autant, l'ambition française en matière de réforme de la gouvernance mondiale ne saurait se résumer à la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU et à la pérennisation/institutionnalisation du G20. Si la réforme de la gouvernance mondiale s'est légitimement imposée comme une priorité de la présidence française des G8 et G20, l'approche demeure par trop stato-centrée. Elle dénote une conception classique du système international, fondé sur une logique interétatique. Si cette stratégie reflète une volonté plus générale de reprise en main de la mondialisation par les Etats, la réforme de la gouvernance mondiale suppose plus d'audace et d'imagination. Des traits qui dit-on sont caractéristiques du « génie français ». La gouvernance mondiale ne peut plus reposer sur le seul principe des relations directes ou indirectes (par le biais des organisations internationales) entre Etats souverains. Il faut créer des espaces publics mondiaux de débat citoyen. La société civile a un rôle déterminant dans l'institution d'une communauté mondiale démocratique. La prise en compte des revendications démocratiques des sociétés civiles passe par la définition des modalités d'une telle participation active des citoyens. La pensée habermassienne sur la démocratie – qui conçoit l'espace public au-delà du territoire politique/électoral national – met précisément l'accent sur la qualité de l'information et des processus délibératifs qui débouchent sur la prise de décision. Ce critère offre une perspective pertinente pour renforcer la légitimité et donc démocratiser la « gouvernance mondiale » en l'absence même de toute légitimité électorale. Il convient ainsi de concevoir un lieu de représentation de la société civile mondiale, une sorte de « parlement mondial », ou du moins une structure délibérative dont il faut veiller à la légitimité, et dont les positions – exprimées sous diverses formes, allant du simple avis consultatif (obligatoire ou non) à l'avis conforme (qui vaut co-décision) – devraient être prises en compte par les institutions interétatiques. De manière plus réaliste, il est possible d'intégrer plus formellement les ONG – qui ne doivent pas être issues exclusivement du monde occidental – dans les procédures de décision et de contrôle de ces mêmes institutions

multilatérales. Les ONG ont démontré leur faculté à politiser et expliciter les enjeux de questions apparemment techniques. Leur action a contribué à révéler un certain désordre international et les vides politiques qui ne sont pas comblés par la coordination des institutions multilatérales.

Au-delà de l'avènement de problèmes globaux, la crise financière et économique a montré les lacunes et défaillances d'un dispositif hérité de l'après Seconde guerre mondiale, qui avait semble-t-il cédé au discours de l'autorégulation des marchés. Ce « manque » de gouvernance » est prolongé et aggravé par une « absence » de gouvernance dans des pans entiers des relations internationales. Certaines questions ne font pas l'objet d'une action collective à la hauteur de leur importance globale. La focalisation sur les problèmes monétaires et commerciaux contraste avec les carences politiques, normatives, institutionnelles et financières dont pâtie la gouvernance en matière de protection de l'environnement, de diversité culturelle, de production de normes sociales, de sécurité alimentaire, etc. Ce décalage interroge la fonction du politique dans un « monde-marché » globalisé. ■

**Réforme de la gouvernance mondiale : les ambitions de la présidence française du G8/G20 en 2011 (Source : Présidence française du G8/G20).**

La réforme de la gouvernance mondiale figure parmi les trois priorités énoncées par le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, pour la Présidence française du G20.

La réforme de la gouvernance mondiale est par nature un sujet qui concerne toute la communauté internationale. La mondialisation bouleverse les équilibres anciens. Elle s'accélère et s'intensifie. Elle produit des bienfaits, mais aussi des désordres. Nous avons grand besoin d'institutions internationales renouvelées pour mieux réguler le monde du XXIème siècle.

Le G20 pourrait se mobiliser prioritairement sur quatre grands chantiers :

**1 - La réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies**

Etre plus représentatif tout en restant efficace. Le Conseil de Sécurité, institué après la Seconde Guerre mondiale, doit avoir une composition qui reflète le monde d'aujourd'hui. Cette réforme passe par un élargissement du nombre de sièges permanents et non-permanents. La France propose d'opter pour une réforme intérimaire, qui permettra de tester les différents paramètres et de tirer le bilan de cet élargissement à la fin de la période intérimaire. Un accord au sein du G20 sur cette proposition donnerait une impulsion décisive pour relancer les négociations à l'Assemblée générale des Nations Unies.

**2 - L'ouverture du G20 sur le monde**

Consolider le G20 en renforçant sa légitimité. Le G20 doit être ouvert sur le monde. Il doit faire partager ses positions et ses décisions. Tout au long de sa Présidence, la France s'attachera à approfondir les liens entre le G20 et les Nations Unies. Elle entend également développer le dialogue entre le G20 et les pays qui n'en sont pas membres. Elle souhaite intensifier les échanges avec les organisations régionales de tous les continents ainsi qu'avec la Francophonie et le Commonwealth. Partout où cela sera possible, la France s'efforcera de développer le dialogue avec les forces vives de la société : élus et collectivités, entreprises, partenaires sociaux, représentants des différentes confessions religieuses, universités, jeunes,...

**3 - Les pistes de réformes possibles à court terme**

Réformer pour être plus efficace. La réforme est possible : on l'a vu pour la Banque Mondiale et le FMI, avec une meilleure prise en compte du nouveau poids des pays émergents ; on l'a vu aussi pour la Sécurité alimentaire avec une réforme de l'organisation internationale compétente, la FAO. Dans certains domaines comme l'environnement, où il existe un défaut évident de gouvernance compte tenu de la dispersion des moyens et des normes, il y a urgence à agir. Il faut également regarder l'existant : comment améliorer concrètement le fonctionnement des différentes organisations internationales ? Comment les faire mieux travailler entre elles ?

**4 - Le G20 lui-même**

Donner au G20 tous les moyens pour agir. Aujourd'hui, la préparation des Sommets du G20 est assurée par le pays qui en exerce la présidence. Ce système permet de donner une dynamique politique, mais il rencontre des limites : complexité croissante avec la multiplication des sujets traités par le G20, parfois très techniques ; lourdeur d'organisation à mesure que la participation au G20 se développe ; risque d'un défaut de continuité entre les présidences successives.

L'une des pistes pour consolider le G20 pourrait être de créer un Secrétariat permanent. Il renforcerait l'expertise du G20, en complément de celle des institutions financières internationales. Il apporterait un soutien à l'organisation et au déroulement de la présidence. Il donnerait davantage de cohérence interne et de continuité dans l'action. Cette question mérite d'être posée.

Doc. 12



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats

Paris, le 30 mars 2012

Direction de l'Economie globale et  
des stratégies du Développement

-----  
Le Directeur

N° 493 DGM/ECODEV/AEI G. Normand

**NOTE**  
au cabinet du Ministre  
(Axel Cruau)

**A/s : Sommet des BRICS de New Delhi (29 mars 2012)**

PJ : - communiqué du sommet ;  
- note AEI sur le précédent sommet des BRICS à Sanya.

Le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du sud ont participé au quatrième sommet des BRICS (le deuxième en présence de l'Afrique du sud) à New Delhi le 29 mars. Dans la lignée du précédent sommet de Sanya (Chine) d'avril 2011 (cf. note en référence), le communiqué (neuf pages) porte à la fois sur les sujets économiques et les enjeux globaux (comme le G20) et sur les principaux sujets politiques (comme le G8). Sur de nombreux sujets économiques (FMI, commerce) ou politiques (Processus de paix israélo-palestinien), les Etats-Unis sont implicitement critiqués. Les éléments les plus saillants du communiqué sont :

- pour la première fois, l'affirmation d'un lien entre la ratification de la réforme des quotas du FMI de 2010 (qui dépend notamment d'une ratification des Etats-Unis) et un accord sur l'augmentation des ressources du FMI, principal enjeu du G20 à court terme et souhaité par les Européens pour augmenter les pare-feu mondiaux ;
- une critique des politiques monétaires expansives menées en Europe et aux Etats-Unis, vraisemblablement à l'initiative du Brésil ;
- l'annonce d'un projet de nouvelle banque du développement pour les BRICS, à l'initiative de l'Inde ;
- un appel au renforcement des pays émergents dans la gouvernance de la Banque mondiale, dans le contexte du choix de son prochain président ;
- la confirmation de la structuration du groupe des BRICS engagée il y a un an, plus importante que celle du G8 ou du G20, avec des rencontres des ministres des affaires étrangères, des finances, du commerce, de l'agriculture, de la santé, et de différentes autorités techniques nationales.

## 1. Sujets économiques : des éléments critiques sur le rôle et la place des Etats-Unis et de l'Europe

Sur les sujets économiques, à la demande du Brésil, les politiques monétaires expansives des pays avancés sont critiquées, en référence au *Quantitative easing* américain (création monétaire par rachat de titres de dette publique par la Fed, pour un montant total de 1750 Mds \$) et au *LTRO (Long Term Refinancing Operation)* de la BCE avec des prêts aux banques à 1% sur trois ans, pour un montant total de plus de 1000 milliards d'euros. Le Brésil craint que les liquidités créées soient placées dans son pays pour profiter des taux d'intérêt avantageux, ce qui conduit à une appréciation de sa monnaie et à une perte de compétitivité de son industrie. Ce débat avait déjà largement marqué la présidence française du G20 et notre proposition de code de conduite sur la gestion des flux de capitaux.

Sur l'augmentation des ressources du FMI, sujet clé porté au G20 par la France et par les pays européens pour faire face à un éventuel besoin de l'Italie et de l'Espagne, les BRICS établissent pour la première fois explicitement un lien entre ce sujet et celui de la mise en œuvre de la réforme des quotas du FMI de 2010 qui accroît les quotes-parts des émergents. Il s'agit d'une pression sur les Etats-Unis puisque l'entrée en vigueur de l'accord de 2010 dépend de la ratification par le Congrès, bloquée à ce stade et improbable à court terme. Cette position fait peser un risque sur un accord en la matière lors de la réunion des ministres des finances du G20 le 20 avril.

Alors que le prochain président de la Banque mondiale devrait être le candidat américain M. Kim, les BRICS souhaitent que la future gouvernance de la Banque mondiale reflètent davantage le poids des émergents.

## 2. Enjeux globaux : des prises de position sur le développement, l'énergie, et le sommet de Rio+20

Les BRICS annoncent leur souhait de créer une nouvelle banque de développement. Ce projet, à l'initiative de l'Inde, viserait à « compléter » les efforts des institutions existantes pour financer les infrastructures et le développement durable dans les pays émergents et en développement. Cette initiative constituerait une source de financement importante pour le développement. Le projet de banque n'en est cependant qu'à ses balbutiements : des propositions seront présentées en 2013, lors du prochain sommet. Les BRICS soutiennent par ailleurs une croissance à la fois forte et durable dans les pays en développement, insistant sur les enjeux d'infrastructure, d'énergie et de sécurité alimentaire. Ils appellent à mettre en place des relations plus équilibrées entre pays avancés et en développement, souhaitant mettre fin à la « dichotomie obsolète donateurs/récepteurs ».

Sur le sommet de Rio+20, les objectifs brésiliens sont rappelés, à savoir le développement durable dans ses dimensions économique, sociale et environnementale, la croissance inclusive, l'éradication de la pauvreté, et l'économie verte, en rappelant que ce dernier thème ne doit pas servir de prétexte à l'imposition de nouvelles contraintes en matière commerciale et d'investissement ni masquer un agenda néo-protectionniste.

Sur l'énergie, les objectifs de la présidence française du G20 sont repris avec la lutte contre la volatilité excessive des prix via la régulation des dérivés de matières premières et un renforcement du dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs d'énergie.

Sur le nucléaire, le langage du sommet du G8 de Deauville, première déclaration de haut niveau après l'accident de Fukushima, est repris en soulignant le rôle de l'énergie nucléaire civile, dans le respect des normes de sécurité. C'est un élément important compte tenu du rôle de l'Inde et de la Chine comme clients majeurs pour l'industrie nucléaire française.

### 3. Sujets politiques : des prises de position en ligne avec le G77

La nécessité de la réforme des Nations Unies, « y compris du Conseil de sécurité » est affirmée, mais le texte n'appelle pas à une intégration de l'Afrique du sud, du Brésil et de l'Inde comme membres permanents. Il « soutient leur aspiration à jouer un plus grand rôle dans les Nations Unies », comme dans la déclaration du sommet des BRICS de 2011.

Sur le conflit israélo-palestinien, le communiqué exprime des positions consensuelles, tout en soulignant la nécessité de recourir à des négociations directes (sans les Etats-Unis) pour trouver un accord.

Sur l'Iran, le langage est peu critique vis-à-vis de ce pays et met en garde contre tout conflit armé, tout en rappelant les résolutions pertinentes du CSNU.

### 4. Un renforcement du processus de concertation des BRICS

Le « Plan d'action de Delhi » prévoit, dans la continuité du précédent sommet des BRICS à Sanya en Chine le 14 avril 2011, un renforcement significatif du processus de concertation entre les BRICS. Les réunions ministérielles finances (en marge des réunions du G20), agriculture et santé, qui ont eu lieu sont pérennisées, tandis qu'une réunion des ministres des affaires étrangères doit avoir lieu en marge de l'AGNU et qu'une nouvelle réunion des ministres du commerce est annoncée.

En outre, en plus des réunions de Sherpas et de sous-Sherpas, des réunions techniques sont prévues dans de très nombreux formats : « autorités financières et fiscales » en marge des réunions FMI et Banque mondiale, autorités de la concurrence, responsables de la science et de la technologie, « hauts représentants pour la sécurité nationale », représentants permanents à New York, Genève et Vienne. S'ajoutent à cela des rencontres entre les collectivités locales des BRICS et entre hommes d'affaires au sein d'un Forum des Affaires et d'un Forum financier (à l'image du B20 pour le G20).

Le sommet des BRICS de New Delhi constitue une étape supplémentaire dans l'affirmation des émergents. A la différence du G20 et du G8, les BRICS n'ont pas d'ambition universaliste et la déclaration de New Delhi, comme les exercices précédents, ne contient pas de proposition d'amélioration de la gouvernance mondiale ou d'initiative particulière sur les sujets économiques mondiaux et les enjeux globaux. Une illustration en est l'absence de référence à tout travail avec les organisations internationales, à la différence du G20, dont le rôle n'est d'ailleurs nullement contesté. Les BRICS revendiquent uniquement un meilleur partage des responsabilités sur le plan économique et réaffirment indirectement les principes de non-ingérence du G77 sur le plan politique.



Cq. : CM2, SG, SG (L. Pic), MAECOOP, AME, AME/SUD, NUOI, NUOI/P, NUOI/AIC, EUC, EUC//EOR, AS, AS/EXT-ORT, AS/MER, DAOI, DAOI/AFAUS, DP.



## Fourth BRICS Summit: Delhi Declaration

New Delhi, March 29, 2012

See [Delhi Action Plan](#)

1. We, the leaders of the Federative Republic of Brazil, the Russian Federation, the Republic of India, the People's Republic of China and the Republic of South Africa, met in New Delhi, India, on 29 March 2012 at the Fourth BRICS Summit. Our discussions, under the overarching theme, *BRICS Partnership for Global Stability, Security and Prosperity*, were conducted in an atmosphere of cordiality and warmth and inspired by a shared desire to further strengthen our partnership for common development and take our cooperation forward on the basis of openness, solidarity, mutual understanding and trust.
2. We met against the backdrop of developments and changes of contemporary global and regional importance - a faltering global recovery made more complex by the situation in the euro zone; concerns of sustainable development and climate change which take on greater relevance as we approach the UN Conference on Sustainable Development (Rio+20) and the Conference of Parties to the Convention on Biological Diversity being hosted in Brazil and India respectively later this year; the upcoming G20 Summit in Mexico and the recent 8th WTO Ministerial Conference in Geneva; and the developing political scenario in the Middle East and North Africa that we view with increasing concern. Our deliberations today reflected our consensus to remain engaged with the world community as we address these challenges to global well-being and stability in a responsible and constructive manner.
3. BRICS is a platform for dialogue and cooperation amongst countries that represent 43% of the world's population, for the promotion of peace, security and development in a multi-polar, inter-dependent and increasingly complex, globalizing world. Coming, as we do, from Asia, Africa, Europe and Latin America, the transcontinental dimension of our interaction adds to its value and significance.
4. We envision a future marked by global peace, economic and social progress and enlightened scientific temper. We stand ready to work with others, developed and developing countries together, on the basis of universally recognized norms of international law and multilateral decision making, to deal with the challenges and the opportunities before the world today. Strengthened representation of emerging and ~~developing~~ institutions of global governance will enhance their effectiveness in achieving this objective.
5. We are concerned over the current global economic situation. While the BRICS recovered relatively quickly from the global crisis, growth prospects worldwide have again got dampened by market instability especially in the euro zone. The build-up of sovereign debt and concerns over medium to long-term fiscal adjustment in advanced countries are creating an uncertain environment for global growth. Further, excessive liquidity from the aggressive policy actions taken by central banks to stabilize their domestic economies have been spilling over into emerging market economies, fostering excessive volatility in capital flows and commodity prices. The immediate priority at hand is to restore market confidence and get global growth back on track. We will work with the international community to ensure international policy coordination to maintain macroeconomic stability conducive to the healthy recovery of the global economy.
6. We believe that it is critical for advanced economies to adopt responsible macroeconomic and financial policies, avoid creating excessive global liquidity and undertake structural reforms to lift growth that create jobs. We draw attention to the risks of large and volatile cross-border capital flows being faced by the

emerging economies. We call for further international financial regulatory oversight and reform, strengthening policy coordination and financial regulation and supervision cooperation, and promoting the sound development of global financial markets and banking systems.

7. In this context, we believe that the primary role of the G20 as premier forum for international economic cooperation at this juncture is to facilitate enhanced macroeconomic policy coordination, to enable global economic recovery and secure financial stability, including through an improved international monetary and financial architecture. We approach the next G20 Summit in Mexico with a commitment to work with the Presidency, all members and the international community to achieve positive results, consistent with national policy frameworks, to ensure strong, sustainable and balanced growth.

8. We recognize the importance of the global financial architecture in maintaining the stability and integrity of the global monetary and financial system. We therefore call for a more representative international financial architecture, with an increase in the voice and representation of developing countries and the establishment and improvement of a just international monetary system that can serve the interests of all countries and support the development of emerging and developing economies. Moreover, these economies having experienced broad-based growth are now significant contributors to global recovery.

9. We are however concerned at the slow pace of quota and governance reforms in the IMF. We see an urgent need to implement, as agreed, the 2010 Governance and Quota Reform before the 2012 IMF/World Bank Annual Meeting, as well as the comprehensive review of the quota formula to better reflect economic weights and enhance the voice and representation of emerging market and developing countries by January 2013, followed by the completion of the next general quota review by January 2014. This dynamic process of reform is necessary to ensure the legitimacy and effectiveness of the Fund. We stress that the ongoing effort to increase the lending capacity of the IMF will only be successful if there is confidence that the entire membership of the institution is truly committed to implement the 2010 Reform faithfully. We will work with the international community to ensure that sufficient resources can be mobilized to the IMF in a timely manner as the Fund continues its transition to improve governance and legitimacy. We reiterate our support for measures to protect the voice and representation of the IMF's poorest members.

10. We call upon the IMF to make its surveillance framework more integrated and even-handed, noting that IMF proposals for a new integrated decision on surveillance would be considered before the IMF Spring Meeting.

11. In the current global economic environment, we recognise that there is a pressing need for enhancing the flow of development finance to emerging and developing countries. We therefore call upon the World Bank to give greater priority to mobilising resources and meeting the needs of development finance while reducing lending costs and adopting innovative lending tools.

12. We welcome the candidatures from developing world for the position of the President of the World Bank. We reiterate that the Heads of IMF and World Bank be selected through an open and merit-based process. Furthermore, the new World Bank leadership must commit to transform the Bank into a multilateral institution that truly reflects the vision of all its members, including the governance structure that reflects current economic and political reality. Moreover, the nature of the Bank must shift from an institution that essentially mediates North-South cooperation to an institution that promotes equal partnership with all countries as a way to deal with development issues and to overcome an outdated donor-recipient dichotomy.

13. We have considered the possibility of setting up a new Development Bank for mobilizing resources for infrastructure and sustainable development projects in BRICS and other emerging economies and developing countries, to supplement the existing efforts of multilateral and regional financial institutions for global growth and development. We direct our Finance Ministers to examine the feasibility and viability of such an initiative, set up a joint working group for further study, and report back to us by the next Summit.

14. Brazil, India, China and South Africa look forward to the Russian Presidency of G20 in 2013 and extend their cooperation.

15. Brazil, India, China and South Africa congratulate the Russian Federation on its accession to the WTO. This makes the WTO more representative and strengthens the rule-based multilateral trading system. We commit to working together to safeguard this system and urge other countries to resist all forms of trade protectionism and disguised restrictions on trade.

16. We will continue our efforts for the successful conclusion of the Doha Round, based on the progress made and in keeping with its mandate. Towards this end, we will explore outcomes in specific areas where progress is possible while preserving the centrality of development and within the overall framework of the single undertaking. We do not support plurilateral initiatives that go against the fundamental principles of transparency, inclusiveness and multilateralism. We believe that such initiatives not only distract members from striving for a collective outcome but also fail to address the development deficit inherited from previous negotiating rounds. Once the ratification process is completed, Russia intends to participate in an active and

constructive manner for a balanced outcome of the Doha Round that will help strengthen and develop the multilateral trade system.

17. Considering UNCTAD to be the focal point in the UN system for the treatment of trade and development issues, we intend to invest in improving its traditional activities of consensus-building, technical cooperation and research on issues of economic development and trade. We reiterate our willingness to actively contribute to the achievement of a successful UNCTAD XIII, in April 2012.

18. We agree to build upon our synergies and to work together to intensify trade and investment flows among our countries to advance our respective industrial development and employment objectives. We welcome the outcomes of the second Meeting of BRICS Trade Ministers held in New Delhi on 28 March 2012. We support the regular consultations amongst our Trade Ministers and consider taking suitable measures to facilitate further consolidation of our trade and economic ties. We welcome the conclusion of the Master Agreement on Extending Credit Facility in Local Currency under BRICS Interbank Cooperation Mechanism and the Multilateral Letter of Credit Confirmation Facility Agreement between our EXIM/Development Banks. We believe that these Agreements will serve as useful enabling instruments for enhancing intra-BRICS trade in coming years.

19. We recognize the vital importance that stability, peace and security of the Middle East and North Africa holds for all of us, for the international community, and above all for the countries and their citizens themselves whose lives have been affected by the turbulence that has erupted in the region. We wish to see these countries living in peace and regain stability and prosperity as respected members of the global community.

20. We agree that the period of transformation taking place in the Middle East and North Africa should not be used as a pretext to delay resolution of lasting conflicts but rather it should serve as an incentive to settle them, in particular the Arab-Israeli conflict. Resolution of this and other long-standing regional issues would generally improve the situation in the Middle East and North Africa. Thus we confirm our commitment to achieving comprehensive, just and lasting settlement of the Arab-Israeli conflict on the basis of the universally recognized international legal framework including the relevant UN resolutions, the Madrid principles and the Arab Peace Initiative. We encourage the Quartet to intensify its efforts and call for greater involvement of the UN Security Council in search for a resolution of the Israeli-Palestinian conflict. We also underscore the importance of direct negotiations between the parties to reach final settlement. We call upon Palestinians and Israelis to take constructive measures, rebuild mutual trust and create the right conditions for restarting negotiations, while avoiding unilateral steps, in particular settlement activity in the Occupied Palestinian Territories.

21. We express our deep concern at the current situation in Syria and call for an immediate end to all violence and violations of human rights in that country. Global interests would best be served by dealing with the crisis through peaceful means that encourage broad national dialogues that reflect the legitimate aspirations of all sections of Syrian society and respect Syrian independence, territorial integrity and sovereignty. Our objective is to facilitate a Syrian-led inclusive political process, and we welcome the joint efforts of the United Nations and the Arab League to this end. We encourage the Syrian government and all sections of Syrian society to demonstrate the political will to initiate such a process, which alone can create a new environment for peace. We welcome the appointment of Mr. Kofi Annan as the Joint Special Envoy on the Syrian crisis and the progress made so far, and support him in continuing to play a constructive role in bringing about the political resolution of the crisis.

22. The situation concerning Iran cannot be allowed to escalate into conflict, the disastrous consequences of which will be in no one's interest. Iran has a crucial role to play for the peaceful development and prosperity of a region of high political and economic relevance, and we look to it to play its part as a responsible member of the global community. We are concerned about the situation that is emerging around Iran's nuclear issue. We recognize Iran's right to peaceful uses of nuclear energy consistent with its international obligations, and support resolution of the issues involved through political and diplomatic means and dialogue between the parties concerned, including between the IAEA and Iran and in accordance with the provisions of the relevant UN Security Council Resolutions.

23. Afghanistan needs time, development assistance and cooperation, preferential access to world markets, foreign investment and a clear end-state strategy to attain lasting peace and stability. We support the global community's commitment to Afghanistan, enunciated at the Bonn International Conference in December 2011, to remain engaged over the transformation decade from 2015-2024. We affirm our commitment to support Afghanistan's emergence as a peaceful, stable and democratic state, free of terrorism and extremism, and underscore the need for more effective regional and international cooperation for the stabilisation of Afghanistan, including by combating terrorism.

24. We extend support to the efforts aimed at combating illicit traffic in opiates originating in Afghanistan within the framework of the Paris Pact.

25. We reiterate that there can be no justification, whatsoever, for any act of terrorism in any form or manifestation. We reaffirm our determination to strengthen cooperation in countering this menace and believe that the United Nations has a central role in coordinating international action against terrorism, within the framework of the UN Charter and in accordance with principles and norms of international law. We emphasize the need for an early finalization of the draft of the Comprehensive Convention on International Terrorism in the UN General Assembly and its adoption by all Member States to provide a comprehensive legal framework to address this global scourge.
26. We express our strong commitment to multilateral diplomacy with the United Nations playing a central role in dealing with global challenges and threats. In this regard, we reaffirm the need for a comprehensive reform of the UN, including its Security Council, with a view to making it more effective, efficient and representative so that it can deal with today's global challenges more successfully. China and Russia reiterate the importance they attach to the status of Brazil, India and South Africa in international affairs and support their aspiration to play a greater role in the UN.
27. We recall our close coordination in the Security Council during the year 2011, and underscore our commitment to work together in the UN to continue our cooperation and strengthen multilateral approaches on issues pertaining to global peace and security in the years to come.
28. Accelerating growth and sustainable development, along with food, and energy security, are amongst the most important challenges facing the world today, and central to addressing economic development, eradicating poverty, combating hunger and malnutrition in many developing countries. Creating jobs needed to improve people's living standards worldwide is critical. Sustainable development is also a key element of our agenda for global recovery and investment for future growth. We owe this responsibility to our future generations.
29. We congratulate South Africa on the successful hosting of the 17th Conference of Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change and the 7th Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol (COP17/CMP7) in December 2011. We welcome the significant outcomes of the Conference and are ready to work with the international community to implement its decisions in accordance with the principles of equity and common but differentiated responsibilities and respective capabilities.
30. We are fully committed to playing our part in the global fight against climate change and will contribute to the global effort in dealing with climate change issues through sustainable and inclusive growth and not by capping development. We emphasize that developed country Parties to the UNFCCC shall provide enhanced financial, technology and capacity building support for the preparation and implementation of nationally appropriate mitigation actions of developing countries.
31. We believe that the UN Conference on Sustainable Development (Rio+20) is a unique opportunity for the international community to renew its high-level political commitment to supporting the overarching sustainable development framework encompassing inclusive economic growth and development, social progress and environment protection in accordance with the principles and provisions of the Rio Declaration on Environment and Development, including the principle of common but differentiated responsibilities, Agenda 21 and the Johannesburg Plan of Implementation.
32. We consider that sustainable development should be the main paradigm in environmental issues, as well as for economic and social strategies. We acknowledge the relevance and focus of the main themes for the Conference namely, Green Economy in the context of Sustainable Development and Poverty Eradication (GESDPE) as well as Institutional Framework for Sustainable Development (IFSD).
33. China, Russia, India and South Africa look forward to working with Brazil as the host of this important Conference in June, for a successful and practical outcome. Brazil, Russia, China and South Africa also pledge their support to working with India as it hosts the 11th meeting of the Conference of Parties to the Convention on Biological Diversity in October 2012 and look forward to a positive outcome. We will continue our efforts for the implementation of the Convention and its Protocols, with special attention to the Nagoya Protocol on Access to Genetic Resources and the Fair and Equitable Sharing of Benefits Arising from their Utilization, Biodiversity Strategic Plan 2011-2020 and the Resource Mobilization Strategy.
34. We affirm that the concept of a green economy, still to be defined at Rio+20, must be understood in the larger framework of sustainable development and poverty eradication and is a means to achieve these fundamental and overriding priorities, not an end in itself. National authorities must be given the flexibility and policy space to make their own choices out of a broad menu of options and define their paths towards sustainable development based on the country's stage of development, national strategies, circumstances and priorities. We resist the introduction of trade and investment barriers in any form on the grounds of developing green economy.
35. The Millennium Development Goals remain a fundamental milestone in the development agenda. To

enable developing countries to obtain maximal results in attaining their Millennium Development Goals by the agreed time-line of 2015, we must ensure that growth in these countries is not affected. Any slowdown would have serious consequences for the world economy. Attainment of the MDGs is fundamental to ensuring inclusive, equitable and sustainable global growth and would require continued focus on these goals even beyond 2015, entailing enhanced financing support.

36. We attach the highest importance to economic growth that supports development and stability in Africa, as many of these countries have not yet realised their full economic potential. We will take our cooperation forward to support their efforts to accelerate the diversification and modernisation of their economies. This will be through infrastructure development, knowledge exchange and support for increased access to technology, enhanced capacity building, and investment in human capital, including within the framework of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD).

37. We express our commitment to the alleviation of the humanitarian crisis that still affects millions of people in the Horn of Africa and support international efforts to this end.

38. Excessive volatility in commodity prices, particularly those for food and energy, poses additional risks for the recovery of the world economy. Improved regulation of the derivatives market for commodities is essential to avoid destabilizing impacts on food and energy supplies. We believe that increased energy production capacities and strengthened producer-consumer dialogue are important initiatives that would help in arresting such price volatility.

39. Energy based on fossil fuels will continue to dominate the energy mix for the foreseeable future. We will expand sourcing of clean and renewable energy, and use of energy efficient and alternative technologies, to meet the increasing demand of our economies and our people, and respond to climate concerns as well. In this context, we emphasise that international cooperation in the development of safe nuclear energy for peaceful purposes should proceed under conditions of strict observance of relevant safety standards and requirements concerning design, construction and operation of nuclear power plants. We stress IAEA's essential role in the joint efforts of the international community towards enhancing nuclear safety standards with a view to increasing public confidence in nuclear energy as a clean, affordable, safe and secure source of energy, vital to meeting global energy demands.

40. We have taken note of the substantive efforts made in taking Intra-BRICS cooperation forward in a number of sectors so far. We are convinced that there is a storehouse of knowledge, know-how, capacities and best practices available in our countries that we can share and on which we can build meaningful cooperation for the benefit of our peoples. We have endorsed an Action Plan for the coming year with this objective.

41. We appreciate the outcomes of the Second Meeting of BRICS Ministers of Agriculture and Agrarian Development at Chengdu, China in October 2011. We direct our Ministers to take this process forward with particular focus on the potential of cooperation amongst the BRICS to contribute effectively to global food security and nutrition through improved agriculture production and productivity, transparency in markets and reducing excessive volatility in commodity prices, thereby making a difference in the quality of lives of the people particularly in the developing world.

42. Most of BRICS countries face a number of similar public health challenges, including universal access to health services, access to health technologies, including medicines, increasing costs and the growing burden of both communicable and non-communicable diseases. We direct that the BRICS Health Ministers meetings, of which the first was held in Beijing in July 2011, should henceforth be institutionalized in order to address these common challenges in the most cost-effective, equitable and sustainable manner.

43. We have taken note of the meeting of S&T Senior Officials in Dalian, China in September 2011, and, in particular, the growing capacities for research and development and innovation in our countries. We encourage this process both in priority areas of food, pharma, health and energy as well as basic research in the emerging inter-disciplinary fields of nanotechnology, biotechnology, advanced materials science, etc. We encourage flow of knowledge amongst our research institutions through joint projects, workshops and exchanges of young scientists.

44. The challenges of rapid urbanization, faced by all developing societies including our own, are multi-dimensional in nature covering a diversity of inter-linked issues. We direct our respective authorities to coordinate efforts and learn from best practices and technologies available that can make a meaningful difference to our societies. We note with appreciation the first meeting of BRICS Friendship Cities held in Sanya in December 2011 and will take this process forward with an Urbanization and Urban Infrastructure Forum along with the Second BRICS Friendship Cities and Local Governments Cooperation Forum.

45. Given our growing needs for renewable energy resources as well as on energy efficient and environmentally friendly technologies, and our complementary strengths in these areas, we agree to exchange knowledge, know-how, technology and best practices in these areas.

46. It gives us pleasure to release the first ever BRICS Report, coordinated by India, with its special focus on the synergies and complementarities in our economies. We welcome the outcomes of the cooperation among the National Statistical Institutions of BRICS and take note that the updated edition of the BRICS Statistical Publication, released today, serves as a useful reference on BRICS countries.

47. We express our satisfaction at the convening of the III BRICS Business Forum and the II Financial Forum and acknowledge their role in stimulating trade relations among our countries. In this context, we welcome the setting up of BRICS Exchange Alliance, a joint initiative by related BRICS securities exchanges.

48. We encourage expanding the channels of communication, exchanges and people-to-people contact amongst the BRICS, including in the areas of youth, education, culture, tourism and sports.

49. Brazil, Russia, China and South Africa extend their warm appreciation and sincere gratitude to the Government and the people of India for hosting the Fourth BRICS Summit in New Delhi.

50. Brazil, Russia, India and China thank South Africa for its offer to host the Fifth BRICS Summit in 2013 and pledge their full support.

[\[back to top\]](#)

---

## Delhi Action Plan

1. Meeting of BRICS Foreign Ministers on sidelines of UNGA.
2. Meetings of Finance Ministers and Central Bank Governors on sidelines of G20 meetings/other multilateral (WB/IMF) meetings.
3. Meeting of financial and fiscal authorities on the sidelines of WB/IMF meetings as well as stand-alone meetings, as required.
4. Meetings of BRICS Trade Ministers on the margins of multilateral events, or stand-alone meetings, as required.
5. The Third Meeting of BRICS Ministers of Agriculture, preceded by a preparatory meeting of experts on agro-products and food security issues and the second Meeting of Agriculture Expert Working Group.
6. Meeting of BRICS High Representatives responsible for national security.
7. The Second BRICS Senior Officials' Meeting on S&T.
8. The First meeting of the BRICS Urbanisation Forum and the second BRICS Friendship Cities and Local Governments Cooperation Forum in 2012 in India.
9. The Second Meeting of BRICS Health Ministers.
10. Mid-term meeting of Sous-Sherpas and Sherpas.
11. Mid-term meeting of CGETI (Contact Group on Economic and Trade Issues).
12. The Third Meeting of BRICS Competition Authorities in 2013.
13. Meeting of experts on a new Development Bank.
14. Meeting of financial authorities to follow up on the findings of the BRICS Report.
15. Consultations amongst BRICS Permanent Missions in New York, Vienna and Geneva, as required.
16. Consultative meeting of BRICS Senior Officials on the margins of relevant environment and climate related international fora, as necessary.
17. New Areas of Cooperation to explore:
  - (i) Multilateral energy cooperation within BRICS framework.
  - (ii) A general academic evaluation and future long-term strategy for BRICS.
  - (iii) BRICS Youth Policy Dialogue.
  - (iv) Cooperation in Population related issues.

Source: [Ministry of Foreign Affairs of India](#)

[\[back to top\]](#)

---

Follow [@BRICSresearch](#) on Twitter | Please send comments to [brics@utoronto.ca](mailto:brics@utoronto.ca)



## L'INDE, LE G20 ET LA GOUVERNANCE MONDIALE

Christophe Jaffrelot\*

Les critères de la puissance d'un pays dans l'ordre international ne sont plus ceux qu'ils étaient il y a 20 ans. Appartenir au Conseil de sécurité des Nations Unies n'est plus une condition nécessaire et suffisante à l'heure où des pays émergents possèdent, eux aussi, l'arme nucléaire, affichent un dynamisme économique qui résiste à la crise et appartiennent, en outre, à la nouvelle instance de la gouvernance mondiale qu'est le G20.

L'Inde est l'un de ces pays en cours d'ascension internationale dont le rôle n'apparaît pas encore de façon très précise aux yeux des analystes. Leur incertitude est bien compréhensible tant l'Inde paraît marier les contraires: elle est prospère et pauvre, proche du Nord et partie intégrante du Sud, adepte de la *realpolitik* et pétrie d'idéalisme... Quelle partition jouera-t-elle dans le concert des nations de demain, et notamment au sein du G20 ?

## UN DES MOTEURS DE L'ECONOMIE MONDIALE ?

En termes de croissance, l'Inde fait partie du peloton de tête de l'économie mondiale. Sur les années 2000-2009, elle enregistre un taux de croissance moyen de plus de 7% par an, ce qui la situe au deuxième rang des pays du G20. Seule la Chine fait mieux qu'elle (cf. tableau 1). La montée en puissance de l'économie indienne lui vaut aujourd'hui de faire partie, avec ses homologues du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), des dix pays dont la quote-part est la plus importante au sein du FMI.

Cette reconnaissance internationale ne doit pas occulter les nombreuses hypothèques qui pèsent sur la poursuite de l'essor économique de l'Inde. Tout d'abord les infrastructures demeurent de bien moindre qualité que dans la plupart des autres pays émergents. Le taux de croissance de l'Inde doit beaucoup à la réussite du secteur des services informatiques qui peuvent se développer sans route, ni chemins de fer très performants. La montée en gamme de l'industrie, elle, souffre de ces graves lacunes.

Ensuite, la voie suivie par l'Inde, comme celle de bien des pays émergents, s'accompagne d'un creusement des inégalités qui, dans son cas, reflète la persistance d'une pauvreté de masse préoccupante. Parmi les 240 millions de foyers indiens classés par le National Council for Advanced Economic Research en cinq sous-ensembles, si l'élite compte 5 millions de foyers gagnant au moins 46 600 euros par an, la classe moyenne en regroupe 75 millions disposant entre 28 100 et 46 600 euros de revenus, les masses laborieuses, 82 millions (entre 7 200 et 28 100 euros), tandis que 78 millions de foyers pauvres et miséreux vivent avec moins de 4 000 euros par an.

Cette pauvreté de masse s'explique d'abord par la stagnation du secteur agricole dont le taux de croissance n'a été que de 0,2% en 2009/2010. D'où la diminution de son poids relatif – il ne représente plus que 17% du PNB indien – alors qu'il emploie encore 60% de la population de l'Inde. Il en résulte une paupérisation partielle de la population rurale qui, dans

les régions les plus déshéritées, adhère aux mots d'ordre des maoïstes à l'origine d'une guérilla que d'aucuns, fascinés par les succès du "high tech" à Bangalore, jugent d'un autre âge. C'est que l'Inde a quelque chose d'un hémiplégique, la société n'ayant jamais connu un tel clivage interne.

#### LE "HARD" ET LE "SOFT"

L'Inde est aussi très partagée pour ce qui concerne son rapport à la puissance. L'essor de son économie lui permet aujourd'hui d'investir massivement dans le secteur de la défense. D'après les chiffres du SIPRI<sup>1</sup>, les dépenses militaires de l'Inde ont représenté 2,8% du PNB par an en moyenne de 2000 à 2008, soit une part supérieure à celle observée en Chine et seulement inférieure à celles des Etats-Unis, de la Russie et de l'Arabie Séoudite (tableau 2).

New Delhi a affiché son désir de puissance en procédant à cinq essais nucléaires au printemps 1998. Elle développe en outre un ambitieux programme balistique dans le même esprit, le missile Agni III pouvant, par exemple, tirer à environ 3000 km. Soucieuse d'apparaître comme le gendarme de l'Océan indien, elle a par ailleurs acquis six sous-marins Scorpène auprès de la France et s'emploie à acheter à la Russie un porte-avion en cours de rénovation – sans compter la construction d'un port en eau profonde à Karwar, près de Goa, et l'aide que New Delhi fournit à l'Iran pour développer celui de Chabahar<sup>2</sup>.

Mais l'Inde se montre autant soucieuse de "soft power" que de "hard power". Son rayonnement culturel passe par de multiples canaux, dont *Bollywood* et une littérature étonnamment inventive sont les principaux versants en termes de création, tandis que la démocratie et la non violence sont les versants les plus politiques que New Delhi cultive dans l'arène internationale. Ne justifie-t-elle pas, par exemple, le traitement de faveur dont elle a fait l'objet en matière nucléaire par la qualité de son Etat de droit et son héritage

<sup>1</sup> Stockholm International Peace research Institute

<sup>2</sup>R. D. Kagan, *Monsoon. The Indian Ocean and the future of American power*, New York, Random House, 2010

gandhien - et les Occidentaux, de George Bush à Barak Obama (grand admirateur du Mahatma) lui donnent raison : si ce pays bénéficie d'une bienveillance particulière alors qu'il n'a pas signé le Traité de Non Prolifération (TNP) et que l'Iran, au contraire, fait l'objet d'une grande suspicion, c'est que l'un est démocratique tandis que l'autre ne l'est pas.

#### ENTRE IDEALISME ET *REALPOLITIK*

L'Inde n'est pas seulement à la fois riche et pauvre et adepte du "*hard*" comme du "*soft power*", elle combine aussi un héritage idéaliste et un sens aigu de la *realpolitik*. Fils spirituel de Gandhi, Nehru a cherché pendant les 17 années de son règne à la tête de l'Inde, de 1947 à sa mort en 1964, à infléchir la diplomatie du pays dans un sens pacifique (d'où son refus de la bombe atomique, jusqu'à l'attaque chinoise de 1962, et son engagement en faveur du désarmement). Cet héritage idéaliste n'a pas disparu, même si l'Inde fait davantage preuve de réalisme depuis les années 1970, voire de cynisme, comme en témoigne sa reprise du dialogue avec la junte birmane - dont New Delhi espère des contrats énergétiques importants - ou son soutien, jusqu'au dernier moment, à la monarchie népalaise.

Ce sens croissant de la *realpolitik* a conduit l'Inde à rechercher l'appui d'un super grand sans tout à fait renoncer au non-alignement. Ce fut d'abord l'URSS, puis, après la disparition de cette dernière, les Etats-Unis dont l'Inde s'est rapprochée pour des raisons pragmatiques. Le Premier ministre, Manmohan Singh déclarait ainsi en 2004: « ...Il faut regarder la réalité en face. Les relations internationales sont affaire de puissance et les puissances ne se valent pas. On n'échappe pas à la réalité. Il faut utiliser le contexte international au mieux de nos intérêts. Il est indispensable de se rapprocher des Etats-Unis. Les Etats-Unis jouent un rôle de premier plan dans l'économie mondiale et la politique internationale. Nous ne pouvons pas l'ignorer». <sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> *The Hindu*, 8/11/2004

## L'INDE DANS L'ARENE INTERNATIONALE: UN PAYS TRAIT D'UNION ?

En raison de ces caractéristiques rares, l'Inde paraît inclassable. Pays émergent, elle participe aux sommets des pays du BRIC et a co-fondé en 2003 l'IBSA (India, Brazil, South Africa) Forum, un regroupement créé pour rapprocher les plus grandes démocraties de marché des trois principaux continents. Pays pauvre, l'Inde se présente volontiers en défenseur de ses autres pairs, dont elle prétend être quand cela l'arrange. Par exemple, à l'OMC pour pourfendre le protectionnisme du Nord ou à Copenhague pour contester certaines normes environnementales - qu'elle dit ne pas avoir les moyens de respecter. Pays en quête d'alliés régionaux contre son ennemi de toujours, le Pakistan, elle entretient d'excellentes relations avec l'Iran et en développe de nouvelles avec la Birmanie. Pays issu d'une décolonisation moins ratée qu'ailleurs, elle a hérité du *British Raj* une démocratie sans équivalent parmi les pays du Sud. Aujourd'hui, elle est amarrée aux Etats-Unis par des milieux d'affaires très américanophiles et une diaspora de 2,5 millions de personnes ayant remarquablement réussi.

En raison de ces caractéristiques - dont aucune autre nation n'est en mesure de se prévaloir -, l'Inde pourrait envisager de jouer le rôle d'un pays trait d'union au sein du G20. Comme l'a montré Raja Mohan, New Delhi conserve un sens aigu de l'indépendance nationale qui l'empêchera de devenir l'allié de quiconque<sup>4</sup> et comme l'indique un autre analyste indien, Sunil Khilnani : "Il y a beaucoup de pouvoir à gagner dans un tel rôle d'intermédiaire dans l'ordre mondial: cela garantit l'indépendance du pays tout en le rendant indispensable"<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> C. Raja Mohan, « India and the balance of power », *Foreign Affairs*, vol. 85, n° 4, p. 29 et p. 30.

<sup>5</sup> S. Khilnani, « India as a bridging power », in P.K. Basu, B. Chellaney, P. Khanna and S. Khilnani, *India as New Global Leader*, Londres, The Foreign Policy Centre, 2005, p. 9.



L'avenir dira si l'Inde saura acquérir cette place de choix au sein du G20. La visite de Barak Obama dans le pays au mois de novembre 2010 a permis de resserrer les liens entre New Delhi et Washington, mais cela ne suffira bien sûr pas. Il faudrait aussi que les responsables indiens fassent preuve de diplomatie (ou de moins d'arrogance) et d'un sens accru de leurs responsabilités internationales. Il faudrait aussi que les pays du Nord et les autres pays du BRIC reconnaissent à l'Inde un poids nouveau. Si la configuration actuelle rend cette perspective encore improbable, l'Inde a certainement des atouts pour progresser dans cette voie à mesure que son poids relatif s'accroîtra et que l'Occident (ainsi que le Japon et d'autres pays d'Asie) s'inquiéteront de la montée en puissance de la Chine.

**\*Christophe Jaffrelot est directeur de recherche au CNRS. Il a dirigé l'ouvrage *New-Delhi et le monde. Une puissance émergente entre realpolitik et soft power* (2008).**

## Annexes

Tableau 1: Taux de croissance des pays du G20 et de l'UE (2000-2009)

|                        | 2000  | 2001  | 2002  | 2003  | 2004  | 2005  | 2006  | 2007  | 2008  | 2009 | Moy   |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|
| <b>Australie</b>       | 3,95  | 1,98  | 3,83  | 3,16  | 4,14  | 2,84  | 3,07  | 3,77  | 3,73  | 1,29 | 3,18  |
| <b>Brésil</b>          | 4,31  | 1,31  | 2,66  | 1,15  | 5,71  | 3,16  | 3,96  | 6,09  | 5,14  | 0,19 | 3,33  |
| <b>Canada</b>          | 5,23  | 1,78  | 2,92  | 1,88  | 5,41  | 3,02  | 2,82  | 2,20  | 0,52  | 2,46 | 2,33  |
| <b>Chine</b>           | 8,40  | 8,30  | 9,10  | 10,00 | 10,10 | 11,30 | 12,70 | 14,20 | 9,60  | 9,10 | 10,28 |
| <b>France</b>          | 3,91  | 1,85  | 1,03  | 1,09  | 2,47  | 1,90  | 2,22  | 2,37  | 0,22  | 2,63 | 1,44  |
| <b>Allemagne</b>       | 3,21  | 1,24  | 0,00  | -0,22 | 1,21  | 0,75  | 3,16  | 2,47  | 1,26  | 4,93 | 0,81  |
| <b>Inde</b>            | 4,03  | 5,22  | 3,77  | 8,37  | 8,28  | 9,30  | 9,44  | 9,63  | 5,12  | 7,66 | 7,08  |
| <b>Indonésie</b>       | 4,92  | 3,64  | 4,50  | 4,78  | 5,03  | 5,69  | 5,50  | 6,35  | 6,01  | 4,55 | 5,10  |
| <b>Italie</b>          | 3,69  | 1,82  | 0,45  | -0,02 | 1,53  | 0,66  | 2,04  | 1,48  | -1,32 | 5,04 | 0,53  |
| <b>Japon</b>           | 2,86  | 0,18  | 0,26  | 1,41  | 2,77  | 1,93  | 2,04  | 2,36  | -1,20 | 5,24 | 0,74  |
| <b>Corée du sud</b>    | 8,49  | 3,97  | 7,15  | 2,80  | 4,62  | 3,96  | 5,18  | 5,11  | 2,30  | 0,20 | 4,38  |
| <b>Mexique</b>         | 6,60  | -0,16 | 0,83  | 1,35  | 4,05  | 3,21  | 4,93  | 3,34  | 1,49  | 6,54 | 1,91  |
| <b>Russie</b>          | 10,00 | 5,09  | 4,74  | 7,35  | 7,14  | 6,40  | 7,70  | 8,10  | 5,60  | 7,90 | 5,42  |
| <b>Arabie saoudite</b> | 4,86  | 0,55  | 0,13  | 7,66  | 5,27  | 5,55  | 3,16  | 2,02  | 4,33  | 0,15 | 3,37  |
| <b>Afrique du Sud</b>  | 4,15  | 2,74  | 3,67  | 2,95  | 4,55  | 5,28  | 5,60  | 5,49  | 3,68  | 1,79 | 3,63  |
| <b>Turquie</b>         | 6,77  | -5,70 | 6,16  | 5,27  | 9,36  | 8,40  | 6,89  | 4,67  | 0,66  | 4,74 | 3,77  |
| <b>Royaume-Uni</b>     | 3,92  | 2,46  | 2,10  | 2,82  | 2,76  | 2,17  | 2,85  | 2,56  | 0,55  | 4,92 | 1,73  |
| <b>États-Unis</b>      | 3,69  | 0,76  | 1,61  | 2,52  | 3,65  | 3,05  | 2,67  | 2,14  | 0,44  | 2,44 | 1,81  |
| <b>Argentine</b>       |       | 5,43  | -0,85 | -5,31 | 10,13 | 10,57 | -0,66 | 3,19  | 4,82  | 9,68 | 4,11  |
| <b>UE</b>              | 4,76  | 3,04  | 2,99  | 2,95  | 4,17  | 4,07  | 5,10  | 4,78  | 1,32  | 5,43 | 2,78  |

Source: OCDE

Tableau 2: Dépenses militaires en % du PIB (2000-2008)

|                 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Moyenne |
|-----------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|---------|
| Chine           | 1,8  | 2    | 2,1  | 2,1  | 2    | 2    | 2    | 2    | 2    | 2       |
| Inde            | 3,1  | 3    | 2,9  | 2,8  | 2,9  | 2,8  | 2,6  | 2,5  | 2,6  | 2,8     |
| Bésil           | 1,8  | 2    | 1,9  | 1,5  | 1,5  | 1,5  | 1,5  | 1,5  | 1,5  | 1,6     |
| Russie          | 3,7  | 4,1  | 4,4  | 4,3  | 3,8  | 3,7  | 3,6  | 3,5  | 3,5  | 3,8     |
| Afrique du Sud  | 1,6  | 1,7  | 1,7  | 1,8  | 1,6  | 1,6  | 1,5  | 1,4  | 1,3  | 1,6     |
| Turquie         | 3,7  | 3,7  | 3,9  | 3,4  | 2,8  | 2,5  | 2,5  | 2,2  | 2,2  | 3       |
| Etats Unis      | 3,1  | 3,1  | 3,4  | 3,8  | 4    | 4    | 3,9  | 4    | 4,3  | 3,7     |
| France          | 2,5  | 2,5  | 2,5  | 2,6  | 2,6  | 2,5  | 2,4  | 2,3  | 2,3  | 2,5     |
| Europe (UE 27)  | 1,8  | 1,8  | 1,7  | 1,7  | 1,7  | 1,7  | 1,6  | 1,6  | 1,6  | 1,7     |
| Arabie séoudite | 10,6 | 11,5 | 9,8  | 8,7  | 8,4  | 8    | 8,3  | 9,2  | 8,2  | 9       |
| Australie       | 1,8  | 1,8  | 1,9  | 1,8  | 1,8  | 1,8  | 1,8  | 1,8  | 1,8  | 1,8     |
| Argentine       | 1,1  | 1,2  | 1,1  | 1,1  | 1    | 0,9  | 0,9  | 0,9  | 0,8  | 1       |
| Mexique         | 0,6  | 0,6  | 0,5  | 0,5  | 0,4  | 0,4  | 0,4  | 0,5  | 0,5  | 0,5     |
| Indonesie       | 1    | 1    | 1,1  | 1,4  | 1,4  | 1,2  | 1,2  | 1,2  | 1    | 1,2     |
| Allemagne       | 1,5  | 1,5  | 1,5  | 1,4  | 1,4  | 1,4  | 1,3  | 1,3  | 1,3  | 1,4     |
| Canada          | 1,1  | 1,2  | 1,2  | 1,1  | 1,1  | 1,1  | 1,2  | 1,2  | 1,3  | 1,2     |
| Corée du Sud    | 2,6  | 2,6  | 2,4  | 2,5  | 2,5  | 2,6  | 2,6  | 2,6  | 2,8  | 2,3     |
| Italie          | 2    | 2    | 2    | 2    | 2    | 1,9  | 1,8  | 1,7  | 1,7  | 1,9     |
| Japon           | 1    | 1    | 1    | 1    | 1    | 1    | 1    | 0,9  | 0,9  | 1       |
| Royaume Uni     | 2,4  | 2,4  | 2,5  | 2,5  | 2,5  | 2,4  | 2,4  | 2,4  | 2,5  | 2,4     |

Source: SIPRI

## La France et l'Inde émergente

Le Monde.fr | 03.12.2010 à 18h31 • Mis à jour le 03.12.2010 à 18h31

Par Jean-Luc Racine, directeur de recherche au CNRS, Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud de l'EHESS

**La deuxième visite du président Nicolas Sarkozy en Inde depuis le début de son mandat s'inscrit à la fois dans la logique des relations bilatérales franco-indiennes et dans le cadre plus général de la montée en puissance de l'Inde dont on connaît les deux événements fondateurs : le début de mise en œuvre d'une politique économique réformatrice qui depuis 1991 lance dans le grand jeu de la mondialisation un pays qui pendant des décennies entendait se construire derrière des barrières protectionnistes, et les essais nucléaires de 1998, opérés à contre-courant du système international cherchant alors à réduire, après la fin de la guerre froide, la menace d'une prolifération croissante.**

En 1998, le succès de la visite de Jacques Chirac a durablement stimulé les relations franco-indiennes. Le principe d'un dialogue stratégique est alors acquis, et si la France condamne les essais nucléaires, elle le fait mollement, sans approuver les sanctions prises à l'encontre de New Delhi par les Etats-Unis. L'Inde lui en saura gré. Un capital de confiance politique se construit, que couronnera la dernière visite du président Chirac en Inde en 2006. Paris réitère alors son soutien à une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU qui ferait place à de nouveaux membres permanents, dont l'Inde. Paris confirme aussi l'appui donné à l'initiative américaine, annoncée en 2005, pour offrir à l'Inde un statut dérogatoire au traité de non prolifération, lui permettant, après des décennies de déni technologique, d'accéder sous conditions au commerce du nucléaire civil. L'initiative aboutit en 2008.

Nicolas Sarkozy hérite donc des avancées construites sous les deux présidences Chirac, et l'un des objectifs majeurs de son voyage en Inde sera de concrétiser l'accord préliminaire signé début 2009 entre Areva et la Nuclear Power Corporation of India, pour au moins deux réacteurs, et peut-être six à terme, sur un énorme marché, l'Inde voulant décupler son parc nucléaire en une vingtaine d'années, pour un coût estimé à plus de 30 milliards d'euros.

On ne s'attend pas à la signature de grands contrats d'armement, mais le principe de la modernisation des Mirages dont dispose déjà l'Inde semble acquis, la grande question étant celle des Rafales, en compétition avec d'autres constructeurs russes, américains ou européens pour livrer et coproduire 126 avions de combat, l'un des plus gros contrats au monde depuis plus de quinze ans. Mais rien ne se décidera à court terme.

## DES RELATIONS EN TRANSITION

Au-delà des perspectives nucléaires et de défense, les échanges commerciaux restent en deçà de leur potentiel, dans un pays qui entend investir massivement dans les infrastructures, et où se forme une classe moyenne aisée. La France n'est que le cinquième partenaire de l'Inde au sein de l'Union européenne : la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique (diamantaires d'Anvers obligeant) font mieux qu'elle, moins de 2 % des exportations françaises étant dirigées vers l'Inde. En 2008, les deux pays entendaient doubler leurs échanges en quatre ans : un pari bien incertain. Même constat pour les investissements français, que l'Inde voudrait voir plus nombreux.

Les relations franco-indiennes sont donc en transition. Paris cherche depuis 2003 à attirer des étudiants indiens : il en est venu 1750 en 2008, à 60 % dans des écoles commerciales, qui ont également multiplié les partenariats avec les grands établissements indiens. La coopération scientifique va bon train, et ce n'est pas par hasard que Nicolas Sarkozy commence son voyage en Inde par une visite, à Bangalore, de l'Organisation de recherche spatiale indienne qui met en œuvre plusieurs programmes conjoints avec le Centre national d'études spatiales.

Suivra la visite obligée à Mumbai, pour rappeler le souvenir des victimes des attaques terroristes qui ont frappé la ville voici deux ans. Les observateurs indiens attendront avec intérêt les propos du président français sur cet événement : au-delà d'une condamnation réitérée du terrorisme, y trouvera-t-on un message à l'adresse du Pakistan ?

En la personne de Nicolas Sarkozy, c'est aussi le nouveau président du G20 que l'Inde reçoit. Sur les trois lourds dossiers que sont la réforme du système monétaire international, le problème de la volatilité des cours des matières premières et l'évolution nécessaire des structures de la gouvernance mondiale, Paris pense trouver à New Delhi un appui bienvenu. L'alchimie avec le premier ministre Manmohan Singh, incertaine lors de la trop rapide visite du président français, hôte d'honneur lors de la célébration de la fête de la République en janvier 2008, a été confortée depuis : un terrain d'entente peut être trouvé dans une volonté affichée de préserver l'économie de marché tout en laissant place à sa nécessaire régulation contre les dérives de la finance...

Avant Nicolas Sarkozy, Vladimir Poutine, David Cameron et Barack Obama ont fait en 2010 le voyage en Inde. Le premier ministre chinois Wen Jiabao suivra en décembre : les cinq pays membres du Conseil de sécurité témoignent ainsi de l'attraction nouvelle d'une Inde qui devrait renouer cette année avec une croissance supérieure à 9 %. Reste à réformer, avec elle et avec beaucoup d'autres pays émergents ou non, un système mondial qui peine à faire face aux défis du changement climatique, des inégalités croissantes et de la mondialisation. Entre multipolarité et multilatéralisme, l'agenda pour le XXI<sup>e</sup> siècle se définit aussi à New Delhi.

**Can Russia contribute to global governance?**  
(Wednesday, June 17, 2009)

Charles Grant, Director, Centre for European Reform

Like the US, China and India, Russia has never been a big enthusiast for multilateral global governance. When the Russians believe that working through multilateral institutions will suit their interests, they will do so. But Russia's history, size and traditions make it sceptical of multilateralism. Only with great reluctance did then President Vladimir Putin sign the Kyoto protocol on climate change – when he realised that Russia would benefit financially through the sale of unused carbon allowances.

Russia has never shown a lot of interest in multilateral institutions, other than the privileged clubs it is a member of, such as the G8 and the UN Security Council (UNSC). Presidents Yeltsin and Putin have had similar views on global governance, both preferring to talk of multipolarity rather than multilateralism.

As a G8 member, Russia has not been in favour of broadening the membership to include countries like China. But now that the G20 has become an important group, in some ways replacing the G8, Russia willingly takes part. Russia evidently likes the UNSC, being one of five veto-wielding members. But it has shown less interest in the UN as a whole and stayed on the sidelines during the discussion of UN reform at the end of Kofi Annan's tenure as UN secretary-general. When Russia does take part in global bodies, it often seems more interested in the status of membership than in active participation.

Russia is ambiguous on whether it wants to join the World Trade Organisation – its membership talks with the WTO have dragged on since 1993. Earlier this month Russian trade officials told EU negotiators that they hoped to join the WTO this year – but then Prime Minister Putin said that Russia would want to join only as part of a grouping with Belarus and Kazakhstan. That is likely to delay membership.

Russia is more comfortable with regional organisations than global bodies, perhaps because it can play a leading role in them. It likes the Collective Security Treaty Organisation, which links a number of former Soviet countries, and the Shanghai Co-operation Organisation, which brings together most of the Central Asian countries and is dominated by Russia and China. There has been talk in the Kremlin of a 'gas OPEC', hooking together Russia, Iran and other producers such as Turkmenistan.

Russia strongly dislikes NATO for several reasons: the US leads the alliance, Russia believes the West would not allow it to join, and NATO's expansion symbolises Russia's strategic retreat since the Cold War. In recent years Moscow has taken against the Organisation for Security and Co-operation in Europe, whose observers have criticised the conduct of elections in former Soviet states. That is one reason why President Dmitri Medvedev came up with the idea of 'a new European security architecture' last year. Medvedev has said this should bring together Russia, the US, European countries and European security organisations. But his government has not yet produced any specific proposals.

The economic crisis is spurring governments around the world to think seriously about reform of global governance. For example the membership of the Financial Stability Forum is being broadened to include the leading developing economies. The IMF and World Bank are preparing for another round of reform. The effort to combat climate change is likely to lead to new global institutions. Yet Russia has been reluctant to put forward its own proposals on global governance. Why?

Russian foreign policy is hyper-realist. Russian diplomats tend to believe that countries are most likely to achieve their objectives through being tough and unyielding rather than by compromising or working things out in international organisations. Their worldview focuses on power rather than rules. It is natural for large and strong countries to be realist; it tends to be smaller and weaker states that see multilateral institutions as a bulwark against bullying by the powerful. And perhaps Russia's difficult history – it has never had defined frontiers and has usually got on badly with its neighbours – has encouraged the realism.

The fact that Russia is big makes it reluctant to cede much authority to multilateral bodies. For in international organisations small countries can wield disproportionate influence. One thing that Russian diplomats find infuriating about the EU is that small countries can veto its decisions – for a while Lithuania blocked the negotiation of an EU-Russia trade agreement. Tiny Georgia could, if it really insisted, stop Russia joining the WTO. Seeing itself as a great power, Russia has – ever since the Congress of Vienna, almost two hundred years ago – liked the idea of a concert of powers. Thus it enjoys its role in the 'quartet' that is supposed to handle the Middle East peace process: Russia sits alongside the US, the UN and the EU.

Russians should rethink their scepticism towards multilateral institutions. The Russian economy is globalising. Sberbank's recent purchase of a major stake in General Motors Europe is just one indication of this trend. Gazprom is buying energy infrastructure in many EU member-states. Russia's leading metals companies are building global networks. The long-term prosperity of the top Russian firms depends on their buying companies and raising money in the world's major financial centres.

Russia is developing global economic interests and will need to defend them. This is best done through strong multilateral institutions. If Russia joined the WTO it would be harder for other countries to impose anti-dumping duties on Russian exports. As a leading exporter of energy, Russia has an interest in joining the International Energy Agency, and helping it to develop into a body that can smooth out volatility in oil and gas prices. Russia should also take more interest in the future of the IMF and the World Bank, and in the emerging institutional framework for regulating global financial markets.

The Europeans – who, unlike the Russians, Indians, Chinese and Americans are instinctively multilateralist – should encourage the Russians to view multilateral institutions as a tool for promoting their national interests. The WTO is the prime example of an organisation that would deliver tangible benefits to Russia, and the EU – as Russia's biggest trading partner – should urge the Russians to made up their minds to join it.

## TRIBUNE COMMUNE

DE M. NICOLAS SARKOZY  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUEET DE M. LUIS INACIO LULA DA SILVA  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE DU BRÉSIL

Publiée dans

LIBERATION et FOLHA DE SÃO PAULO

Mardi 7 juillet 2009

## « Une Alliance pour le changement »

Le prochain Sommet du G8, ainsi que celui du G8 + 5 (avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et le Mexique, auxquels vient s'ajouter l'Égypte), qui se tiendra à L'Aquila (Italie), seront les premiers depuis que nous avons pris la mesure de la crise économique et financière qui nous frappe. Cette crise montre combien nous sommes dépendants les uns des autres. Elle impose aux dirigeants politiques de promouvoir une réponse collective reposant sur des valeurs et des responsabilités communes. Elle nous oblige aussi à évaluer la performance de nos institutions internationales et à repenser la structure de la gouvernance mondiale.

La nécessité d'une réforme de la gouvernance mondiale n'est pas née avec la crise. Bien Avant son déclenchement, il y avait un déficit manifeste de représentativité et de cohérence dans le système multilatéral. La capacité des institutions internationales à relever les lourds défis auxquels est confronté notre monde doit être renforcée et leurs mandats doivent être redéfinis, et ce dans plusieurs domaines, de l'économie à la sécurité, de l'énergie à l'environnement. La crise a montré de manière éclatante que nous, dirigeants de nos pays, devons être à la pointe des réformes nécessaires pour bâtir un monde plus juste, plus développé et plus durable.

Nous ne partons pas de nulle part. Des progrès ont déjà été accomplis. Dans le domaine économique et financier, les sommets du G20 de Washington et de Londres ont contribué au renforcement du dialogue entre pays développés et en développement. C'est ensemble, parce que nous étions unis, que nous avons pu obtenir des résultats concrets. Les réunions entre les membres du G8 et les grands pays émergents sont une autre illustration de la nécessité d'associer les nouvelles puissances qui comptent aux discussions sur l'avenir de l'économie internationale et au traitement des grands défis mondiaux. Les pays émergents représentent non seulement une part importante des territoires et de la population de la planète, mais aussi et de plus en plus, de la consommation et de la production mondiales. La coopération internationale n'a jamais été aussi nécessaire.

Nous devons maintenant aller plus loin. Les institutions financières internationales comme le FMI et la Banque mondiale doivent faire une place plus importante aux économies émergentes dynamiques dans leur processus de décision. Les décisions prises par le G20 pour améliorer la régulation et la

supervision des finances internationales, enrayer la spéculation, agir contre les paradis fiscaux et les centres de blanchiment d'argent, et pour stimuler la croissance doivent être mises en œuvre. Avec la crise, la menace du protectionnisme se fait plus précise. Il est urgent de conclure le cycle de Doha à l'OMC pour parvenir à un accord ambitieux, équilibré et global, qui profite notamment aux pays en développement, en particulier les plus pauvres, et qui renforce le multilatéralisme en matière commerciale.

Mais si nous voulons tirer pleinement les leçons de la crise, nous devons étendre notre action au-delà de l'économie et du système financier.

Il ne saurait y avoir de paix sans développement économique et social, ni de prospérité durable sans stabilité et sécurité. Les conflits éclatent de plus en plus dans les pays économiquement et socialement fragiles. Pauvreté et exclusion sociale aggravent l'instabilité du système international. Le moment est venu d'accorder une attention prioritaire à la dimension sociale de la mondialisation. Partout dans le monde, les salariés, pris dans la tempête économique, demandent plus de justice et plus de sécurité. Ils doivent être entendus. Les organisations internationales doivent prendre en compte les effets sociaux de la crise actuelle. Le rôle de l'Organisation internationale du Travail dans la gouvernance économique mondiale doit être singulièrement renforcé.

Les instruments de la paix et de la sécurité collective doivent également faire l'objet d'adaptations majeures. Une réforme de grande ampleur du Conseil de sécurité des Nations Unies doit être menée à bien, afin d'édifier un ordre international plus équilibré et plus solidaire. Le Conseil, pour être efficace, doit refléter les réalités actuelles, en accordant notamment un rôle accru aux grands pays en développement de chaque région, comme le Brésil et l'Inde, et une représentation plus équitable de l'Afrique et des grands contributeurs au système des Nations Unies, tels que le Japon et l'Allemagne.

D'autres menaces pèsent aussi sur la paix et le développement. Le changement climatique représente un défi majeur pour la gouvernance mondiale. Nous devons parvenir à un résultat ambitieux à Copenhague en décembre prochain pour atteindre notre objectif commun, qui est de prévenir un changement climatique trop important et de limiter à 2°C l'augmentation de la température de la planète. Toutes les nations doivent réduire leurs émissions conformément aux recommandations du GIEC, en appliquant le principe de responsabilités communes mais différenciées.

La criminalité transnationale organisée, le terrorisme, le trafic de drogue, la traite d'êtres humains, les pandémies et l'insécurité alimentaire sont d'autres enjeux internationaux. Notre réponse à ces menaces est souvent insuffisante du fait de la fragmentation des organisations internationales ou du chevauchement trop fréquent de leur action. Les mécanismes actuels de gouvernance mondiale ne permettent pas de gérer le caractère systémique et l'interdépendance des nombreux défis que nous devons relever. L'ampleur de la crise économique crée une opportunité unique, pour engager une réforme globale des institutions internationales.

Le Brésil et la France veulent proposer au monde leur vision commune d'un nouveau multilatéralisme adapté au monde multipolaire qui est le nôtre. Nous ne pouvons tout simplement plus traiter les problèmes du XXI<sup>ème</sup> siècle avec des institutions internationales héritées du XX<sup>ème</sup> siècle.

Avec d'autres chefs d'État et de gouvernement, nous devons former une « Alliance pour le changement », pour porter cette vision d'un ordre mondial plus démocratique, plus solidaire et plus juste. Dans cette entreprise indispensable, nous devons faire preuve d'ambition et d'audace. C'est ce qu'attendent de nous les citoyens du monde. Ce n'est qu'ainsi que nous serons à la hauteur des défis de notre siècle.

**Attention à l'autre gouvernance mondiale**

Le Monde.fr | 28.04.2011 à 10h55 • Mis à jour le 28.04.2011 à 10h55

Par Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre vice-président du Sénat

L'Occident est bien peu attentif aux mouvements du Monde quand il n'en est pas l'auteur. Les Français eux-mêmes sont trop égocentrés. Le week-end dernier en Chine, à Boao (Hainan), le sommet des BRICS, réunissant les Chefs d'état du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud m'a semblé infléchir sérieusement la mondialisation : ce qui était global donc unificateur devient complexe donc pluriel.

Les membres du "*Boao forum for Asia*", parmi lesquels une toute petite poignée d'occidentaux, ont été invités à participer aux conclusions de ce sommet stratégique, dans l'indifférence générale des Pays développés. Erreur de l'Ouest. Ce G5 a bien l'intention de prendre toute sa place dans la gouvernance mondiale, par sa diplomatie et par son économie mêlées.

Avec de hauts niveaux de croissance et de véritables efforts de maîtrise budgétaire, notamment au Brésil et des réserves considérables, liées à l'épargne populaire en Chine, ce "*bloc*" a bien conscience des "*services*" qu'il rend à l'économie mondiale.

Quelques éléments sont particulièrement marquants :

- Ces 5 pays sont dirigés par 5 leaders mondiaux, tous connus et reconnus sur la scène mondiale. La dénomination du sommet était claire : "*BRICS Leaders Meeting*". Sur chacun de leur continent, ces 5 leaders exercent une influence mondiale. Ensemble ils "*pèsent*" près de la moitié de la planète. Au sein d'une gouvernance mondiale qui valorise le leadership, dont Barack Obama, Nicolas Sarkozy, Angela Merkel,... que pratiquent en permanence, les pays émergents ne sont pas en reste.

Le Leadership est maintenant accessible à tous.

- Les BRICS semblent partager un programme commun :

Solidarité : Ensemble, ils veulent peser sur la réforme du système mondial, financier et monétaire : "*we can not let foreign capital come and go as it pleases*". Cette solidarité s'affiche réciproque : on a même entendu la Chine plaider pour l'entrée de la Russie dans l'OMC. Ils sont à la recherche de projets communs, métissés, pour lesquels l'immigration créatrice sera encouragée donc légale!

Inflation : L'inquiétude chinoise rejoint ici les préoccupations brésiliennes face à un rythme d'inflation qui au Brésil était en janvier sur une projection annuelle de 6%. Les BRICS vont mieux coordonner sur ce point leur lutte commune. L'Europe n'est pas exemptée de cette inquiétude, pour nous le niveau de dette alourdit la gravité du sujet.

Croissance : Les 5 font de la recherche de la "*nouvelle croissance*" une priorité partagée : croissance moins gourmande en carbone et moins génératrice d'inégalités que la croissance traditionnelle occidentale. Le XII<sup>e</sup> plan chinois propose ainsi une croissance verte (économie d'énergie, énergies renouvelables, villes vertes,...) et une croissance sociale (logements, protection sociale, santé, rééquilibrage du territoire,...) sujets consensuels parmi les 5.

Comme le leadership, la vertu du développement durable n'est pas "*une chasse gardée*". La paix, dernier message, non le moindre. Le sommet des BRICS a été précédé par un appel du président Hu Jintao pour un cessez le feu en Libye. L'émergence se veut pacifique et s'affiche comme telle ! Le message prend de la force par le contraste avec le monde occidental engagé militairement sur un grand nombre de théâtres. On en reste ici à la dissuasion.

Cette stratégie des BRICS ne devrait pas poser trop de problèmes à la diplomatie française qui s'est engagée, avec crédibilité, pour la réforme de la gouvernance mondiale. Nous entretenons avec chacun de ces pays d'excellentes relations.

Comme la Chine, la France se place à l'intérieur de nombreux cercles à l'intersection desquels elle recherche les positions favorables à ses convictions et ses intérêts.

Cela nous impose néanmoins une vision plus complexe que simplificatrice de la mondialisation et une accentuation de notre action extérieure en privilégiant davantage notre diplomatie économique.

## Quand les pays émergents s'imposent sur la scène internationale

Entretien avec Pascal Lamy\*

**ESPRIT** – *La coopération internationale est souvent perçue comme inefficace, comme en témoigne le surnom du G20, rebaptisé « G vain ». Comment expliquer le scepticisme qui affecte aujourd'hui ces efforts de négociations multilatérales ?*

*Pascal LAMY* – C'est un vrai paradoxe. La crise a rappelé, sinon révélé, les interdépendances structurelles qui lient aujourd'hui les différents pays du monde. Cependant, construire un accord international requiert beaucoup d'énergie de la part des dirigeants politiques. Or, en temps de crise, celle-ci est presque complètement absorbée par le niveau national. La situation de crise, en outre, érode la légitimité : plus la crise s'aggrave, plus l'autorité des dirigeants est affectée, moins ils sont aptes à des compromis internationaux, donc plus il est difficile de coopérer davantage pour accélérer la sortie de crise. C'est un cercle vicieux.

*Ce cercle vicieux n'est-il pas encore plus criant dans le domaine financier ?*

La crise du multilatéralisme est antérieure à la crise financière. Il faut admettre que le système multilatéral n'a que peu progressé depuis la décennie des années 1990, depuis la signature du protocole de Kyoto, la fin des négociations commerciales du cycle d'Uruguay et la création de la Cour pénale internationale, qui ont représenté des avancées importantes dans la gouvernance de la globalisation. Seule exception notable : la réforme du Conseil des

---

\* Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce.

droits de l'homme de l'ONU. Les débats et les actions autour de l'Afghanistan, de l'Irak ou du Moyen-Orient n'ont en rien changé les institutions ou la manière de prendre des décisions.

La crise du système multilatéral s'explique par des basculements géopolitiques. Le système actuel a été pensé par le monde occidental après la Seconde Guerre mondiale. La décolonisation avait déjà entériné un recul européen sur le plan idéologique, mais c'est maintenant qu'on en voit les conséquences économiques. Celles-ci sont d'ailleurs différentes selon les continents, l'économie africaine relevant encore, à bien des égards, d'un modèle colonial. Mais, depuis l'apparition des pays émergents, on n'est plus d'abord dans le débat Nord/Sud. Avant, les riches étaient puissants, et les pauvres étaient faibles. À partir des années 1990, on a vu apparaître des pauvres puissants. Ce qui s'est alors substitué à la question Nord/Sud a été la question sociale mondiale<sup>1</sup>. C'est cela, la globalisation : un stade historique d'expansion du capitalisme de marché dont le moteur est la technologie et qui transforme la question sociale. On entre en effet alors dans des rapports internationaux : les nouveaux entrants veulent leur place, et cette revendication bouscule les anciennes puissances installées.

### *La crise de la régulation mondiale*

Avec la crise de 2008, le défaut principal de la régulation internationale apparaît au premier plan, à savoir l'absence de régulation dans le domaine de la finance (contrairement à d'autres domaines analogues, par exemple les épizooties, dans lesquels la régulation internationale fonctionne). Il est faux de dire que la question n'a pas été posée, ou que le problème n'a pas été identifié. Tout simplement, on n'a pas voulu le régler. Dès la fin des années 1980, on en a discuté, mais sans parvenir à trouver de consensus. Les uns voulaient réguler le marché de la finance, là où les autres – en particulier les Américains et les Britanniques – craignaient que de telles mesures ne brident l'innovation. La régulation est donc restée au point mort, et la crise des *subprime* a pu se produire car il n'y avait pas de discipline internationale correspondant à l'internationalisation de la finance et à la liberté de circulation que celle-ci offrait aux produits financiers de tous ordres, y compris toxiques.

1. Voir Jean Michel Severino et Olivier Ray, *le Grand Basculement*, Paris, Odile Jacob, 2011.

Quand les pays émergents s'imposent sur la scène internationale

Ce premier choc de la crise, qui correspond aux années 2008-2009, a accéléré le rééquilibrage des forces économiques au niveau mondial. Avant, on avait un différentiel de 1 à 2 entre la croissance des pays occidentaux et le reste du monde, à présent l'écart se creuse, puisque les États-Unis, l'Europe et le Japon vont avoir une croissance plus faible au cours des dix prochaines années. Bien sûr, l'effet de ralentissement au Nord n'est pas sans incidence sur le Sud, mais les pays du Sud, peu à peu, développent aussi leur propre marché, ce qui réduit le poids des marchés extérieurs dans leur économie. Ils échangent aussi davantage entre eux.

*On pourrait aussi analyser la période que vous décrivez autrement, de manière plus conflictuelle. En un sens, la fin des années 1980 a été marquée par une déconnexion profonde et croissante entre la puissance politique et le poids dans les instances internationales d'un côté, et la réalité économique de l'autre. Dans les années 1990, des États qui ont en main les outils internationaux ont mis en place des techniques (outils financiers et endettement public) pour maintenir un statut qui se dégradait du point de vue économique et social.*

L'origine de cette attitude se trouve aux États-Unis, dont la politique budgétaire et monétaire systématiquement accommodante est la contrepartie à l'absence de sécurité sociale. Les Américains ont du mal à gérer les conséquences sur le marché du travail du choc schumpétérien et celui de la révolution technologique autrement que par cette politique expansionniste. Les conséquences sur le monde ont été d'autant plus considérables que le dollar demeure la monnaie de référence internationale, ce qui exonère largement les États-Unis de la contrainte extérieure.

Pour en revenir au système international, la question nouvelle est de savoir quels sont, dans ce système, les droits et les devoirs des pays émergents. Avec la fin du débat exclusif entre Nord et Sud, on est sorti du schéma simple basé sur la dette morale ou la responsabilité politique de l'un envers l'autre. Avant, si l'on peut dire, les riches devaient quelque chose aux pauvres, on avait donc adopté le principe de la « responsabilité commune et différenciée », par exemple dans le protocole de Kyoto, ou celui du « traitement spécial et différencié » dans les accords du GATT ou de l'OMC qui signifiait que les pays du Nord devaient faire plus d'efforts que ceux du Sud, et que ceux du Sud devaient bénéficier d'exonérations et de flexibilités pour pouvoir rattraper le Nord.

Quand les pays émergents s'imposent sur la scène internationale

Actuellement, le cas des pays émergents ne rentre plus dans ce moule idéologique. Qu'il s'agisse du changement climatique ou du commerce, c'est un problème politique que les organisations internationales n'arrivent pas à régler parce qu'elles refusent de le poser en tant que tel. Aujourd'hui, les pays émergents peuvent apparaître soit comme des pays pauvres avec beaucoup de riches, soit comme des pays riches avec beaucoup de pauvres. C'est là que l'on trouve le lien entre le système international et les obligations qu'il impose et la question sociale.

### *Les émergents assumeront-ils leur rôle ?*

*Cette évolution est également rendue difficile par le fait que les émergents ne semblent pas avoir de communauté d'intérêts. Cela se voit à chaque fois qu'il s'agit de prendre position à l'ONU. La seule stratégie commune est celle de la préservation de la souveraineté nationale, comme on a pu le voir au moment du vote de la résolution sur la Libye. On peut se demander s'ils sont vraiment prêts à jouer le jeu du multilatéralisme.*

Ils adhèrent à la nécessité du multilatéralisme, mais sont réticents à céder de la souveraineté dans un jeu dont ils n'ont pas fixé les règles, auxquelles ils se sentent ou se disent donc en partie étrangers. On reste un peu dans l'esprit des non-alignés, quand on retrouve par exemple sous la même bannière le Brésil, l'Inde, le Pakistan, la Chine, l'Indonésie et l'Afrique du Sud. En somme, les émergents ne se sentent pas auteurs et propriétaires des règles du jeu, sans d'ailleurs en proposer véritablement d'autres à ce stade, si ce n'est des revendications légitimes de sièges et de directions d'organisations internationales (comme ça a été récemment le cas – sans succès – avec le FMI).

*On ne peut négliger le fait que le système international dont on parle a été conçu dans un contexte de développement économique, de maturité bureaucratique, de niveau environnemental et de promotion des droits de l'homme créé par l'Occident. Or, actuellement, si le rattrapage économique se fait très rapidement, on ne peut pas en dire autant de ces autres domaines. Il est donc compliqué pour les émergents de trouver leur place dans une enceinte qui, de fait, ne leur correspond pas.*

## Quand les pays émergents s'imposent sur la scène internationale

Cette évolution se fait ; elle est complexe, difficile, mais ne part pas, de la part des pays émergents, d'un refus de toute forme de responsabilité. Ils veulent simplement pouvoir renégocier les règles. Or, cela pose le problème de la structure de la gouvernance mondiale. Ce qui lui manque, c'est une fonction d'utilité collective, une plate-forme de valeurs communes, qui dit au nom de quoi on fait les choses ensemble. C'est un problème de sens, d'instruments théoriques et juridiques qui existent mais s'appliquent mal, car ils appartiennent à un monde où l'on se contentait d'affirmer des principes que chacun devait faire respecter chez soi. La question des inégalités sociales, par exemple, ne figure pas dans la vision onusienne telle qu'elle s'est dessinée dans les années 1950. Or, les arbitrages entre liberté et sécurité, innovation et solidarité sont aujourd'hui primordiaux non seulement au niveau national, mais au plan mondial. Actuellement, il n'existe pas de déclaration globale des droits et des obligations servant de base sur laquelle ces arbitrages puissent se faire. La seule base qui existe, de manière implicite, est occidentale, mais ni elle ni son héritage n'ont jamais été revus. Il s'agit d'une gangue idéologique qui renvoie à la genèse du capitalisme de marché, et ne correspond pas, par exemple, à l'univers philosophique des Chinois ou des Indiens. Notre monde a besoin d'un socle de valeurs communes, de nature à construire une espérance qui rassemble des milliards d'êtres humains et qui soit autre que celle d'un marché planétaire qui ne serait unifié que par les prix du travail et des marchandises, aussi efficace soit-il pour le développement. Il va falloir s'accorder, enfin, sur ce « bien commun » universel.

*Cependant, ce socle de valeurs communes que vous appelez de vos vœux n'a jamais été nécessaire pour faire du commerce. C'est d'ailleurs une question qui intrigue les philosophes depuis longtemps : on n'a pas besoin de corpus culturel commun – ni même de langue commune – pour échanger des biens sur un marché. Pourquoi alors faudrait-il aujourd'hui trouver un consensus autour de valeurs communes sur lesquelles on a toujours fait l'impasse ?*

Le commerce est en réalité une dimension très accessoire de la globalisation du capitalisme de marché. Il est d'ailleurs bien antérieur à l'émergence de ce capitalisme. Vous avez raison, l'échange commercial se nourrit de différences que le capitalisme de marché établit en avantages comparatifs. L'OMC, par exemple, n'a pas besoin de ce socle de valeurs, sauf quand il y est question des relations

entre le commerce et la santé, le commerce et l'environnement, c'est-à-dire quand il y a des arbitrages à faire. Le commerce est certes une manifestation de la globalisation, l'un de ses vecteurs, parce que c'est par l'échange commercial que les effets de la technologie sur le travail se produisent, mais il y a eu du commerce sans globalisation, et pendant longtemps le commerce a été la manifestation de la non-globalisation. La transaction est une interface où la diversité peut être maintenue<sup>2</sup>.

*Outre cette approche anthropologique, qui identifie des points de passage entre les civilisations, on peut songer à une autre démarche, qui consiste à dire que les avancées se font à l'occasion de chocs communs. L'ONU, par exemple, a été construite après qu'un certain nombre de pays ont constaté leur capacité à se détruire les uns les autres. On a alors créé un dispositif, et en son sein un noyau dur, le Conseil de sécurité, qui a un mode de décision spécifique, plus mobile, et a donné naissance aux principales avancées du XX<sup>e</sup> siècle en matière de traités internationaux. Aujourd'hui, on pourrait dire qu'on se trouve dans une situation analogue, où le risque systémique créé par la crise financière et la menace environnementale pourrait mener à des avancées. Reste à se demander si les émergents perçoivent ce risque systémique, ou si pour eux la crise actuelle est avant tout une crise atlantique à l'écart de laquelle ils pensent pouvoir se tenir.*

Je ne pense pas que la question des modes de décision soit le problème majeur. Ce qui est essentiel, c'est la légitimité, liée à un sentiment d'appartenance. Du reste, le Conseil de sécurité de l'ONU est loin d'être un modèle de prise de décision majoritaire, puisque cinq membres ont un privilège exorbitant, le droit de veto, par rapport aux autres. Le principe fondamental, c'est la proximité du pouvoir ; les hommes n'acceptent de déléguer leur pouvoir qu'à travers un principe de solidarité, qui doit leur assurer, en quelque sorte, un retour. C'est cette subsidiarité de la légitimité qui explique une grande partie des difficultés que rencontre la gouvernance supranationale. Seul le sentiment d'appartenance peut créer le terreau de la gouvernance, or ce sentiment n'existe pas encore au niveau mondial. L'Europe, à cet égard, est un laboratoire. On voit bien que si la construction européenne se grippe, c'est parce que le sentiment d'appartenance n'est pas assez fort, et qu'en cas de crise, les opinions se replient sur leur identité nationale.

2. Voir Marc Abélès (sous la dir. de), *Des anthropologues à l'OMC*, Paris, CNRS Éditions, 2011.

## Quand les pays émergents s'imposent sur la scène internationale

La situation dans laquelle se trouve actuellement l'Europe est intimement liée à la crise. Le fait qu'il y ait trois anciens commissaires européens dans le gouvernement grec et un à la tête de l'Italie est certes frappant, mais je pense que c'est lié à une faille des systèmes politiques, qui ne sont pas parvenus à reconnaître à temps leurs problèmes ni à bâtir un consensus pour les résoudre ; de là le recours aux techniciens. Les gouvernants d'aujourd'hui sont friands de métaphores guerrières pour décrire leur « combat » contre cette crise. Or, les guerres, sur le plan politique, sont simples, dans la mesure où elles font émerger des leaders, ce que ne font pas les crises, qui au contraire affectent très largement l'autorité politique.

Pour en revenir aux pays émergents et à leur perception de la crise, je crois qu'ils sont très conscients de l'interdépendance dans laquelle nous nous trouvons. Cette conscience s'accompagne néanmoins d'un certain ressentiment vis-à-vis des pays industrialisés qui, après avoir donné des leçons économiques et politiques aux autres, ont été les premiers à ne pas les appliquer.

*Justement, la régulation de la mondialisation est actuellement à un point critique, et l'on peut se demander si elle restera acceptable pour les pays occidentaux. D'une part, ils étaient habitués à un système dans lequel ils étaient surreprésentés, et il n'est pas dit qu'ils acceptent une forme de déclassement international. D'autre part, nous entrons dans une période inédite pour les démocraties occidentales, qui vont devoir adopter des mesures drastiques de désendettement dans un contexte de croissance faible, ce qui signifie que pour la première fois ces démocraties ne s'orientent pas vers un enrichissement collectif durable. Depuis cinquante ans, on a assisté à une formidable croissance, associée à un immense mensonge d'État. En d'autres termes, à partir des années 1980, avec l'essoufflement de la croissance de l'après-guerre, on lui a substitué l'endettement public et le crédit privé. Aujourd'hui, privés de ces produits de substitution, on entre dans une phase démocratiquement beaucoup plus dure. Comment cela va-t-il affecter la gouvernance mondiale ?*

On est ici au cœur du problème. Jusqu'à présent, en réalité, le multilatéralisme officiellement proclamé au niveau international n'était pas réellement pratiqué. Aujourd'hui, avec le poids grandissant des émergents, la donne a changé. Pour autant, il n'est pas nécessaire de céder au pessimisme. Je pense que, dans ce système global et dans cette division internationale du travail qui continue à se transformer tous les jours sous l'effet des nouvelles technologies,

des solutions coopératives existent, même si aujourd'hui elles ne sont pas identifiées comme telles.

Par ailleurs, les Américains, les Asiatiques et les Européens n'ont pas les mêmes problèmes. Dans chacune de ces zones, le rapport entre la liberté et la solidarité, entre l'innovation et la collectivité, est différent. Pour schématiser, on pourrait dire qu'aux États-Unis, il y a un fort coefficient de liberté individuelle et d'économie de marché, là où, en Asie, le rôle de l'État et des solidarités familiales ou sociales est encore très important. L'Europe se situe entre les deux. Le vrai problème de l'Europe aujourd'hui, c'est donc de savoir si sa spécificité – l'association entre économie de marché et État-providence – est soutenable. Historiquement, ce modèle a été nourri par une démographie positive et une croissance soutenue. Or, ces paramètres ont changé : y a-t-il aujourd'hui un modèle pour l'État-providence dans un contexte de démographie déclinante et de croissance faible ? Le système de protection sociale peut-il résister aux changements de ces deux facteurs qui ont fait son succès ?

La réponse à ces questions n'est pas nécessairement négative. Un taux de croissance faible en Europe n'est pas une fatalité, mais il faut identifier les leviers qui permettront de le redynamiser et de moderniser les systèmes de protection sociale, sachant qu'ils sont aujourd'hui plus ouverts qu'auparavant. Il n'y a pas de fatalité du déclin européen ; du reste, en termes de parts de marché mondial, les États-Unis et le Japon ont reculé davantage que l'Europe au cours des vingt dernières années. L'Europe n'est pas non plus condamnée à renoncer à ses systèmes sociaux, à condition que les solidarités à préserver soient bien identifiées et que l'on dispose de l'énergie politique nécessaire pour en tirer les conséquences. Cela implique des réformes importantes, par exemple une amélioration de la compétitivité, notamment dans le domaine des services. En ce qui concerne l'innovation, l'investissement dans l'éducation, la formation et les qualifications doit être reconnu comme la priorité des priorités.

*Vous ne partagez donc pas la thèse d'une « nécessaire » démondialisation ?*

Certes non ! Comme je l'ai dit ailleurs<sup>3</sup>, je considère cette thèse comme proprement réactionnaire. La mondialisation est une forme de modernité avec ses progrès, ses douleurs, ses versants riants et ses côtés sombres. À la dimension écologique près, elle accouche

3. Entretien dans *Le Monde*, 1<sup>er</sup> juillet 2011.

d'un monde moins mauvais que le précédent et dont le potentiel de progrès par la coopération est considérable, pourvu qu'il soit traduit en régulations globales, dont nous venons de décrire les viscosités westphaliennes. Vouloir casser la mondialisation, dont le moteur principal est technologique, relève du luddisme. Et on sait que la partie du mouvement ouvrier qui a pris le dessus au moment de la révolution industrielle n'est pas celle-ci, mais l'autre, qui a plaidé pour l'union syndicale contre les détenteurs du capital et des machines. Il en va de même aujourd'hui. La maîtrise de la globalisation est affaire de rapport de forces politiques, compliqué par la diversité planétaire et par les résistances souverainistes. C'est une affaire qui va bien au-delà de l'économie, même si elle demeure son soubassement. Nous rejoignons ici les aspects culturels et symboliques évoqués il y a un moment. Pour faire bref, je dirais que mes années à l'OMC m'ont fait comprendre qu'ouvrir les échanges, c'est autant ouvrir les esprits qu'ouvrir les marchés. Une, parmi d'autres, des nombreuses dimensions de la globalisation.

### *L'Europe, un laboratoire mal en point*

*Vous avez parlé de l'Europe comme d'un laboratoire, ce qui est fondamental dans la crise que nous connaissons. Ce qu'on voit actuellement, c'est que cette crise va potentiellement pousser l'Europe à aller plus loin, à mettre en œuvre une plus grande convergence fiscale et budgétaire. Cependant, elle ne dispose pas des instruments pour construire la légitimité démocratique de telles convergences. Comment construire des formes de légitimité qui permettent de concrétiser cette nouvelle étape de l'intégration européenne ?*

L'Europe demeure un laboratoire unique et singulier de gouvernance supranationale. Que *l'imperium* franco-allemand apparaisse en temps de crise est normal ; il a toujours été là, mais il était légitimé par les institutions européennes. Son importance aujourd'hui correspond à l'effacement de ces institutions, résultat d'une érosion institutionnelle qui a commencé à Maastricht et qui a abouti au traité de Lisbonne, pour donner une gouvernance hybride à l'Union européenne. Au cours des années 1990 et 2000, les diplomaties britannique et française ont en effet œuvré avec succès pour remettre en cause la méthode communautaire des « pères fondateurs », en remettant en avant la souveraineté nationale.

Quand les pays émergents s'imposent sur la scène internationale

Le second élément qui explique la faiblesse des institutions européennes aujourd'hui est le déséquilibre entre l'union monétaire et l'union économique. Le niveau de solidarité financière créé par la monnaie commune n'a pas été corrélé à une discipline économique qui aurait permis d'éviter les risques engendrés par cette monnaie commune. Les Grecs, par exemple, ont bénéficié de la protection de l'euro sans avoir à respecter une discipline contraignante en retour. Tout le monde a ses responsabilités dans cet état de fait. La Commission à laquelle j'ai appartenu a échoué en n'appliquant pas les clauses de convergence à la Grèce, et le Conseil a refusé les propositions de la Commission assurant la fiabilité du système statistique européen. Le pacte de stabilité, qui imposait aux pays membres de la zone euro un déficit maximal équivalent à 3 % de leur PIB, a été enterré par Jacques Chirac et Gerhard Schröder avec l'assentiment des autres dirigeants, pour des raisons de circonstances.

Il est impossible de sortir de cette crise sans aller plus loin dans l'intégration. En effet, si la zone euro venait à exploser, cela provoquerait des réactions en chaîne. L'euro est le produit du marché intérieur comme le marché intérieur était le produit de l'union douanière ; l'un a engendré l'autre. La fin de l'euro entraînerait donc celle du marché intérieur, et, dans le monde d'aujourd'hui, probablement celle de l'union douanière. On se retrouverait donc à la case départ, mais dans un monde entre-temps globalisé. C'est pour cela que le changement de position des Allemands – qui, après avoir hésité pendant une décennie, admettent aujourd'hui la nécessité de plus de fédéralisme – ne m'étonne pas. Pour avoir laissé s'affadir le modèle communautaire, ils sont eux aussi en partie responsables de la crise actuelle.

Il faut renforcer l'efficacité et la légitimité des institutions européennes, et être pragmatique. Si l'on veut une monnaie commune, il faut un niveau de discipline budgétaire et économique qui corresponde à ce que l'on partage. Il ne suffit pas de créer des institutions pour en assurer la légitimité, comme le montre le taux de participation très bas aux élections européennes. De même qu'il faut localiser les problèmes globaux pour en légitimer la gouvernance, il faut nationaliser davantage les débats européens pour créer une *affectio societatis* aujourd'hui insuffisante. Ce processus n'est pas une solution de court terme à la crise actuelle, mais il n'en est pas moins indispensable à l'avenir de l'Europe.

Propos recueillis par Emmanuel Macron,  
Marc-Olivier Padiès et Alice Béja



Doc. 20

Publié sur RFI (<http://www.rfi.fr>)

# La réforme des droits de vote à la Banque mondiale profite aux émergents

Créé le 2010-04-26 15:57

Par Mounia Daoudi

Banque mondiale

Les 186 Etats membres de la Banque mondiale ont trouvé dimanche 25 avril 2010 un accord sur le transfert de 3,13% des droits de vote vers les pays émergents. Un rééquilibrage salué par la Chine qui bénéficie le plus de cette réforme.

Sans surprise, les pays émergents sont les grands gagnants de la réforme des droits de vote à laquelle sont parvenus dimanche les 186 Etats membres de la Banque mondiale. Contrairement au Fonds monétaire international qui n'est toujours pas parvenu à modifier son mode de gouvernance, l'institution financière a réussi à tenir l'engagement pris lors du sommet du G20 de Pittsburgh en septembre dernier de transférer au moins 3% des voix des pays riches vers les pays dits « en développement et en transition ».

La Banque mondiale est même allée plus loin puisqu'au final le transfert entériné par ses Etats membres porte sur 3,13% des voix, ce qui donne aux pays du sud 47,19% des droits de vote. Afin de rendre effective cette réforme, les 186 Etats actionnaires ont approuvé une augmentation de capital –une première en plus de vingt ans– de 5,1 milliards de dollars. Une partie de cette somme, soit trois milliards et demi de dollars, sera financée par l'ensemble des pays membres, le reste (1,6 milliards de dollars) le sera par les pays dont les droits de vote doivent augmenter.

## La Chine, 3e pays le plus représenté

Cette réforme profite en premier lieu à la Chine qui devient le troisième pays le plus représenté en termes de droits de vote (4,42% des parts) à la Banque mondiale, après les Etats-Unis (16,85%) et le Japon (6,84% contre 7,62% avant la réforme). Pékin s'est aussitôt félicité de ces changements estimant par la voix de son ministre des Finances, Xie Xuren, que « cela représente un pas important vers un rééquilibrage entre pays en développement et avancés ».

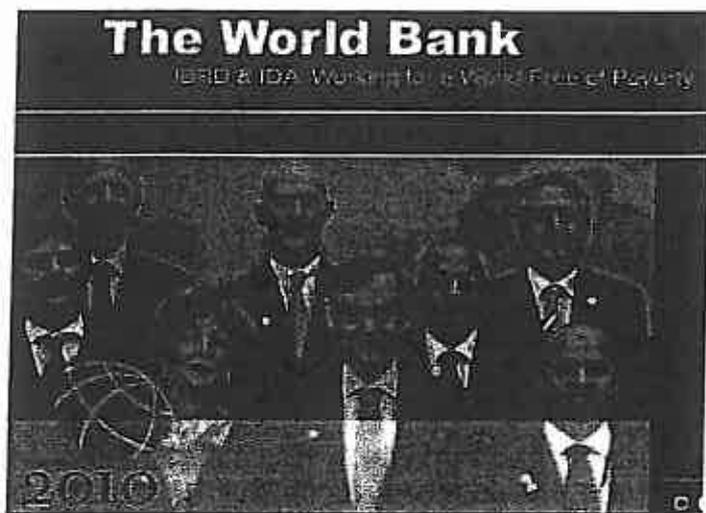
Le Brésil (dont la part passe de 2,06% à 2,24%) ou encore l'Inde (de 2,77% à 2,91%), ont également tiré profit de cette révision, au détriment par exemple de la France, dont la part se contracte de 4,17% à 3,75%. Même scénario pour la Grande-Bretagne, tandis que l'Allemagne détient désormais 4% des droits de vote, contre 4,35% auparavant. La part des Etats-Unis, premier contributeur de la Banque mondiale, reste en revanche inchangée.

Cette réforme a été dénoncée par plusieurs organisations non gouvernementales qui

(69)

estiment qu'elle s'est faite aux dépens des pays africains. Oxfam a ainsi relevé que « sur 47 pays d'Afrique subsaharienne, plus d'un tiers ont perdu de leur part, 60% sont restés avec la même, et un seul pays, le Soudan, a progressé ». Au total, la représentation africaine a bien reculé, estime l'ONG.

Les statuts de la Banque mondiale permettent à cette réforme d'entrer immédiatement en vigueur, sans avoir à passer par la ratification des Parlements nationaux. Ce n'est pas le cas pour le Fonds monétaire international qui attend toujours la validation des changements décidés lors de l'assemblée générale du printemps 2008.



[www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

La Banque mondiale donne plus d'argent et plus de poids aux pays émergents

La Banque mondiale dénonce la «corruption discrète» en Afrique

A la recherche de nouvelles formes d'aide au développement

URL source: <http://www.rfi.fr/contenu/20100426-reforme-droits-vote-banque-mondiale-profite-emergents>

70

## SOMMET DE LA TERRE «RIO+20» : UN ÉCHEC QUASI PROGRAMMÉ

20 ans après le 3ème Sommet de la Terre, les Nations-Unies se réunissent à nouveau à Rio pour organiser l'action internationale en faveur du développement durable. A l'heure où les négociations s'enlisent et où le débat se reformule autour de la question des « objectifs du développement durable », est-il encore possible d'éviter une simple proclamation de vœux pieux ?

**D**ans tous les cas, Rio+20 ne sera qu'un début » rappelle Jean-Pierre Thébault, Ambassadeur français chargé de l'Environnement. Pour le diplomate, la complexité du chantier du Sommet de la Terre nécessite de relativiser à l'avance tout ce qui pourrait être qualifié trop vite d'échec. Une précaution importante. Benoit Martimor Asso et Michel Colombier, respectivement directeur du développement et directeur scientifique de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI), font un constat simple à quelques jours du Sommet de la Terre : malgré les 3 réunions préparatoires organisées par le secrétariat de la conférence, seuls 20% des paragraphes contenus dans le *draft* d'accord pour Rio+20 font aujourd'hui l'objet d'un consensus.

### **Empêtrée dans ses dissensions internes, l'Europe incapable de définir une stratégie cohérente d'action**

Toutes les clauses relatives à l'économie verte opposent radicalement l'Union européenne qui en a fait son cheval de bataille et le G77 (groupe des pays émergents et en développement) qui y voient un cheval de Troie pour une nouvelle forme de protectionnisme. Alors que la définition même de l'économie verte n'est pas clarifiée, seule la Chine a fait preuve de clarté : hors de question d'intégrer les règles environnementales avec les règles commerciales. Une position qui résonne d'autant plus fort que l'Organisation Mondiale du Commerce

(OMC) brille par son absence dans les débats. Son directeur général, Pascal Lamy, d'habitude si prolix, n'a pas avancé de propositions pour intégrer le concept d'économie verte aux règles de l'OMC. Le concept, qui a fortement mobilisé la diplomatie allemande, avait également le soutien des diplomates mexicains et coréens. Malgré son succès diplomatique lors de la conférence de Cancun sur le Climat (COP16) et bien qu'il ait annoncé vouloir traiter de croissance verte en tant que président du G20, le Mexique n'a pourtant pas utilisé sa position d'émergent pour réconcilier le Nord et le Sud.

Pour l'équipe de l'IDDRI, c'est un problème classique de gouvernance européenne : la DG Environnement de la Commission a passé trop de temps à raffiner ses propositions avec le Conseil de l'UE... et pas assez pour convaincre à l'étranger que l'économie verte n'est pas une nouvelle forme de protectionnisme. Comment l'Europe peut-elle espérer atteindre ses objectifs si elle doit davantage se consacrer à se convaincre elle-même qu'à convaincre les autres du bien-fondé de ses propositions ?

Sans compter que les Etats membres peuvent décredibiliser les efforts communautaires de rassurer les émergents. A cet égard, le discours de M. Hollande lors du lancement international de Rio+20 à la Cité de la Science le vendredi 8 juin est frappant. En insistant sur le fait que l'économie verte contribue à créer des emplois non délocalisables et à rassembler les conditions d'une meilleure compétitivité, le Président de la République ne peut qu'alimenter les craintes des pays émergents.

**Le développement durable ne sera pas gérable sans que l'on accepte plus**

## SOMMET DE LA TERRE «RIO+20» : UN ÉCHEC QUASI PROGRAMMÉ

### d'intégration dans le système des Nations-Unies

En ce qui concerne la réforme de la gouvernance mondiale de l'environnement, seulement un tiers des paragraphes de l'accord de Rio+20 ont été validés.

Depuis le Sommet de Copenhague (COP15), les discussions s'étaient cristallisées sur la proposition portée par la France de créer une Organisation Mondiale de l'Environnement (OME). L'enjeu est d'organiser la cohérence des 200 Accords Multilatéraux sur l'Environnement qui souffrent d'une grande dispersion et d'une insuffisance de moyens dans certaines administrations nationales pour être mis en œuvre correctement. Cette proposition avait fait l'objet d'une vive opposition à Copenhague, dont les champions arguaient que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) suffisait. La réforme du PNUE, sans aller jusqu'à la création d'une OME, semble désormais recueillir un accord de principe dans les négociations préparatoires de Rio+20.

Toutefois les négociateurs s'interrogent toujours sur la question de savoir la manière dont cette réforme pourrait prendre forme : faut-il transformer le Conseil Economique et Social de l'ONU (ECOSOC) en un Conseil du Développement Durable ? Faut-il créer un Conseil du Développement Durable *ad hoc* dont les débats pourraient inclure des parties-prenantes de la société civile ? En la matière, il semblerait que ce soit la proposition du Secrétaire Général de la Conférence de créer un « high level political forum » qui emporterait les suffrages des Etats à Rio+20.

Le Président Hollande rappelait dans son intervention au lancement international de Rio+20 la nécessité d'avoir une gouvernance mondiale de l'environnement qui soit effective... Sans savoir que l'audience rassemblée devant lui comportait les étudiants français ayant pris part à la simulation de négociation du Sommet de la Terre intitulée « Pa-

ris+20 ». L'après-midi même, à l'UNESCO, ces jeunes ont présenté les conclusions de leurs travaux. Ils sont aboutis à la conclusion qu'il fallait créer une « ONU-DD » ou Organisation des Nations unies pour le Développement Durable...

Stupéfait, John Crowley, le coordinateur de l'équipe chargée des dimensions sociales des changements environnementaux mondiaux au département des Sciences Humaines et Sociales de l'UNESCO, leur explique que cela reviendrait bêtement à créer une « ONU parallèle ». Ces étudiants ont mis le doigt sur toute la complexité du problème. La notion de développement durable est intégratrice ; elle appelle à raisonner sur toutes les composantes du débat, économique, sociale et environnementale. C'est donc tout le système des Nations unies qu'il faut repenser autour d'une architecture intégrée si l'on souhaite une réelle gouvernance mondiale du développement durable, et pas seulement une gouvernance de l'environnement.

### Le temps est venu d'associer les pays du Sud à des objectifs de développement durable qui ne pesaient que sur le Nord jusqu'à présent

A Rio, les négociateurs pourraient répondre à ce problème de cohérence en réarticulant leur réflexion autour de la notion des « objectifs du développement durable » ou ODD.

Le problème ne vient pas de la rédaction de ces objectifs, qui sont faciles à identifier pour Benoit Martimor Asso : « il suffit de reprendre toutes les déclarations politiques faites lors des derniers Sommets de la Terre et des dernières COP, et vous arriverez facilement à constituer les ODD ».

Non, la vraie difficulté provient de cette crise de cohérence. De tels objectifs universels ont vraisemblablement vocation à remplacer les Objectifs du Millénaire pour le Développement (MDG) proposés par Kofi Annan et adoptés par

## SOMMET DE LA TERRE «RIO+20» : UN ÉCHEC QUASI PROGRAMMÉ

l'ONU en 2000. C'est à nouveau la notion même de développement durable qui est à l'œuvre : le développement n'en serait plus qu'une branche subsidiaire. **Une vraie révolution, car pour la première fois, des objectifs universels tournés vers l'action ne seraient plus le motif de flux d'aide publique au développement du Nord vers le Sud, mais d'investissements durables Nord/Nord et Sud/Sud.**

Alors que la question des ODD est entrain de reformuler toutes les négociations de Rio sans que l'UE ne s'y soit véritablement préparée, plusieurs problèmes restent à clarifier. Premièrement, à qui faut-il confier la responsabilité de dresser ces ODD dont la portée sera immense : à l'ECOSOC ou aux services de l'ONU eux-mêmes, comme pour les MDG ?

Mais surtout, comment dresser de tels objectifs universels alors que toutes les négociations climatiques procèdent du « principe de responsabilité commune mais différenciée » ? **En effet, des objectifs universels pour le développement durable supposeraient que tout pays, du Nord ou du Sud, ait une responsabilité dans ses politiques publiques, alors que jusqu'à présent, le Protocole de Kyoto a fait porter la responsabilité de la lutte contre le changement climatique sur le Nord exclusivement...**

**Devant cet ensemble de contradictions, l'action internationale est ralentie ; mais que peuvent faire la France et l'Europe sans plus attendre ?**

Le développement durable repose premièrement sur une organisation politique originale qui appelle l'Europe à se réformer. Force est en effet de constater que le développement durable exige une double réforme : l'intégration de l'action extérieure de l'UE pour peser plus et mieux sur les négociations internationales ; la constitution de régions fortes, pouvant agir à l'échelle locale, sur les 3 piliers du développement durable, écono-

mique, social et environnemental. Les défenseurs des générations futures cherchent donc à s'appuyer sur des institutions fédérales et régionales dont ils ne disposent pas aujourd'hui...

Pas plus qu'ils n'arrivent à s'appuyer sur une réflexion réellement intégrée. On peut déjà se réjouir d'avoir en Europe des ministères de l'environnement qui ne soient pas les administrations fantoches dont certains pays sont dotés. Mais il est à déplorer que les négociations du développement durable soient portées uniquement par la Direction Générale de l'Environnement à la Commission, ou par le Ministère de l'Environnement en France. Quid des affaires sociales et de l'enseignement ? Ne faudrait-il pas engager une réelle reconversion du capital humain français et européen pour pourvoir des emplois dans une économie réellement durable ? Quid du ministère du redressement productif ? N'y a-t-il pas là un énorme enjeu industriel ? Si même on ne satisfait pas l'aspiration fédéraliste énoncée précédemment, la réforme de l'administration centrale française semble nécessaire car seul le Premier Ministre peut effectivement être chargé du Développement Durable.

De Rio+20, il n'est possible d'attendre qu'une déclaration politique forte, pour engager le chantier des objectifs du développement durable, porteurs d'une réelle réforme de la gouvernance mondiale. Mais dans l'attente, l'action est possible, chez nous, en Europe.

*Auteur Thomas Friang*